



b) Les espaces libres de la ville

Les espaces libres dans la ville (publics, collectifs & privés)

La ville n'est pas constituée que de pleins mais également de vides : espaces publics (rues et places) et espaces privés (cours et jardins)... L'étude du patrimoine urbain, de la morphologie de la ville, porte donc également sur la caractérisation des espaces non bâtis du centre ancien : échelle, composition morphologie, matériaux, présence du végétal, de l'eau, relation avec les édifices qui le bordent et avec les monuments qu'ils encadrent, usages passés et présents...

L'approche historique permet, là encore, de saisir la logique de composition et le fonctionnement des espaces publics. Leurs tracés et leurs perspectives sont liés aux interventions successives sur la ville : anciens chemins ruraux repris par les ruelles du Moyen-Âge, perspectives ordonnancées et monumentales de l'époque classique, anciens cours d'eau ou canaux comblés et recouverts...

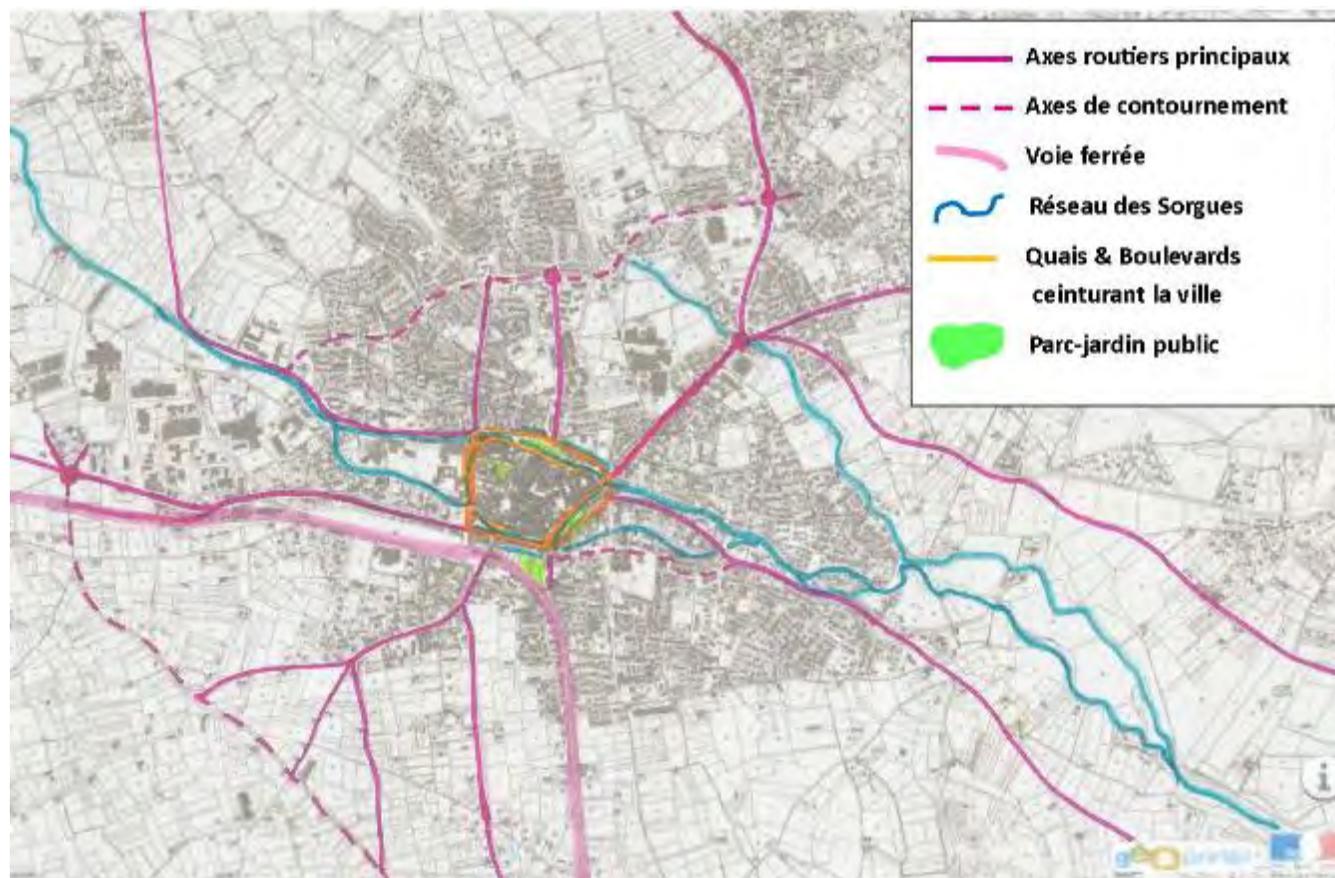
L'espace urbain est un élément-clé de la composition urbaine : sa qualité esthétique et ses usages dépendent de ses caractéristiques, notamment du traitement de sol, du mobilier urbain, des plantations, des aménagements relatifs au stationnement...

Les espaces libres privés participent du patrimoine urbain au même titre que les constructions qui leur sont associées : cours intérieures pavées et dallées, jardins...).



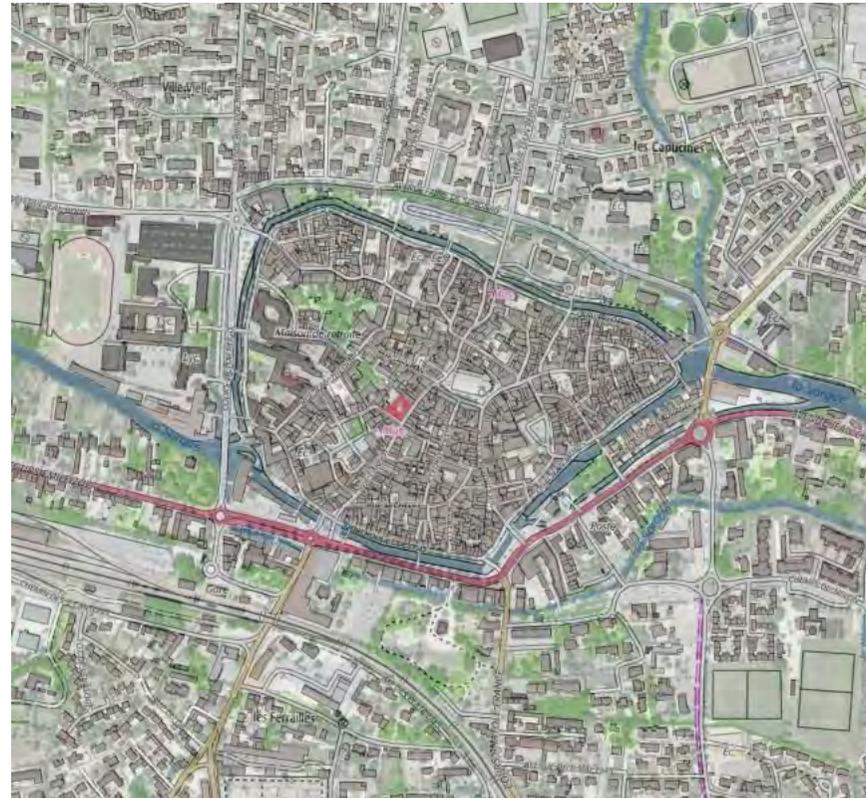
II.1.2. LA MORPHOLOGIE URBAINE

b) Les espaces libres dans la ville introduction



Les espaces libres (publics, collectifs & privés) dans la ville

La ville de L'Isle-sur-la-Sorgue présente une densité urbaine importante qui se traduit par un nombre limité d'espaces libres : à l'exception des « vides » que constituent les bras de Sorgues sur tout son pourtour, rares sont les espaces, publics ou privés, qui offrent une respiration dans le tissu urbain serré...



II.1.2. LA MORPHOLOGIE URBAINE

b) Les espaces libres dans la ville introduction

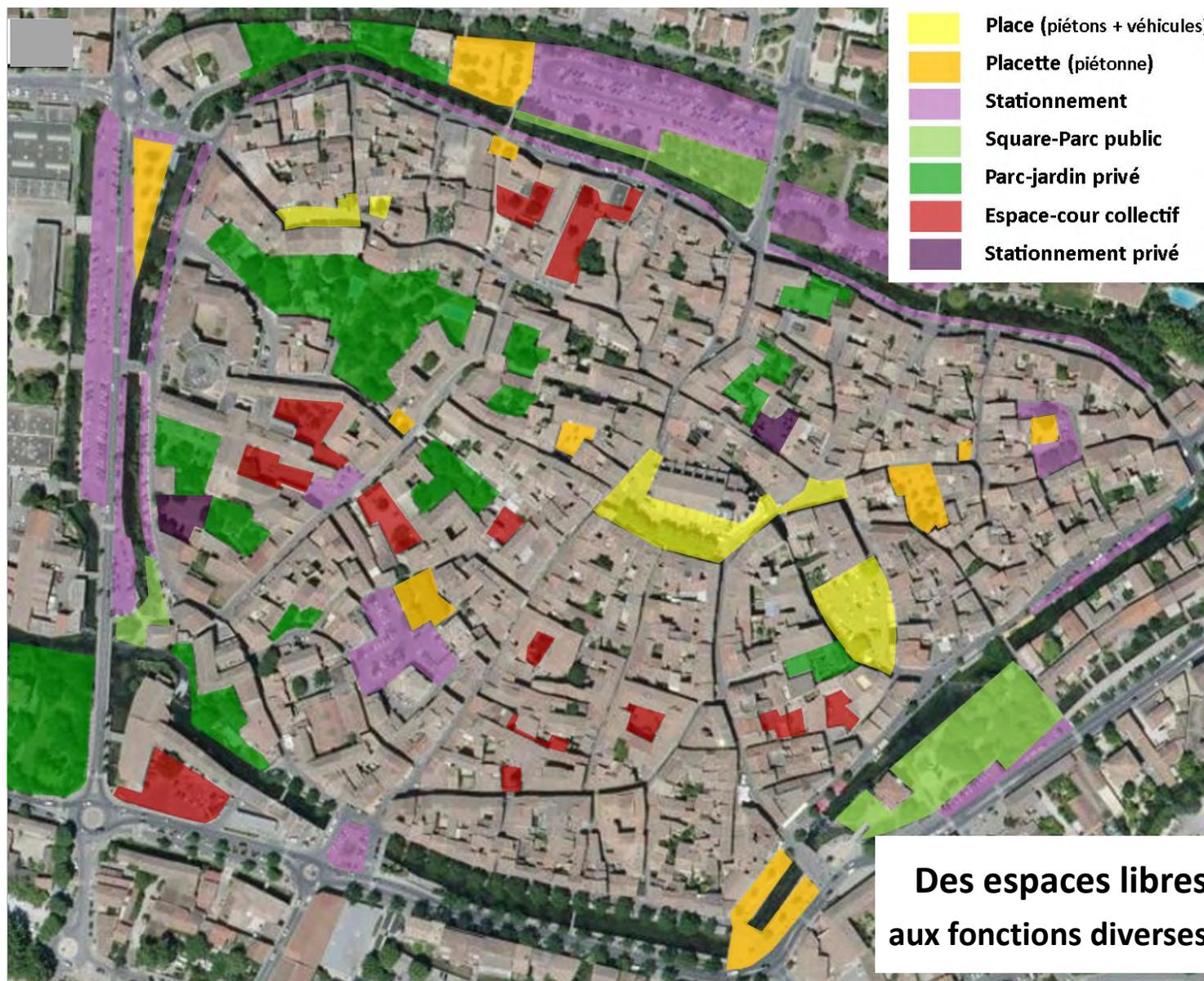


Les espaces libres (publics, collectifs & privés) dans la ville

Des espaces aux fonctions diverses

II.1.2. LA MORPHOLOGIE URBAINE

b) Les espaces libres dans la ville introduction



Les espaces libres (publics, collectifs & privés) dans la ville

La nécessité d'une réflexion globale

de requalification des espaces publics dans la ville patrimoniale

La démarche patrimoniale de l'AVAP doit susciter une réflexion globale sur l'aménagement de la ville pour affirmer, voire renforcer sa valeur patrimoniale.

Cette réflexion doit tout particulièrement porter sur la requalification des espaces publics, puisque leur statut public leur confère un rôle d'exemplarité, et à travers leur entretien et leur traitement, la collectivité montre l'exemple.

Loin de prétendre à l'exhaustivité, les thématiques à aborder prioritairement sont :

- **Le revêtement des sols des espaces publics :**
à choisir en fonction des usages,
d'une manière générale, dans la ville historique, ils sont très souvent
- trop urbains, voire routiers, même devant des Monuments Historiques,
y compris sur les quais et devant les hôtels particuliers remarquables,
- très médiocre sur les placettes ;
- **L'entretien des espaces verts**
d'autant plus important que le manque de civisme les maltraite souvent ;
- **La valorisation des usages « sans véhicules »**
de manière à favoriser l'appropriation par les habitants et riverains,
ainsi que par les visiteurs, dans le respect du patrimoine bâti existant.



Sol en pavés autobloquants

EX : Place Xavier Battini



Bitume sur ancienne calade

EX : Rue du Docteur Roux
devant son Hôtel particulier



**Manque d'entretien
des sols et des espaces verts**



II.1.2. LA MORPHOLOGIE URBAINE

b) Les espaces libres dans la ville
introduction



Sol en bitume & pavés autobloquants

EX : Place devant la Tour d'Argent



**Bitume rapiécé
en vue de la Collégiale**

EX : Rue Danton

Les espaces libres de la ville

II.1.2. LA MORPHOLOGIE URBAINE

b) Les espaces libres dans la ville introduction

Une ville ancienne très dense, offrant de rares espaces de respiration : les espaces libres, privés ou publics

La ville historique de L'Isle-sur-la-Sorgue dispose de peu d'espaces libres, accessibles à tous. Etant restée dans l'emprise de ces murailles jusqu'au XIX^{ème} siècle, la ville s'est développée en se densifiant et se renouvelant sur elle-même.

Ainsi, les deux plans de 1793 et 1828 figurent seulement trois « vides » publics :

- autour de l'Eglise : cet espace s'étend du parvis du Grenier aux Grains jusqu'au chevet de l'église et se prolonge au-delà de l'Arquet jusqu'à l'actuelle rue de la République ;
 - la Place de la Juiverie,
 - la place de Ville-Vieille, devant l'Hôtel de Guilhem,
- auxquels s'ajoutent deux autres petits espaces, de part et d'autre de l'Hôtel de la rue Raspail.

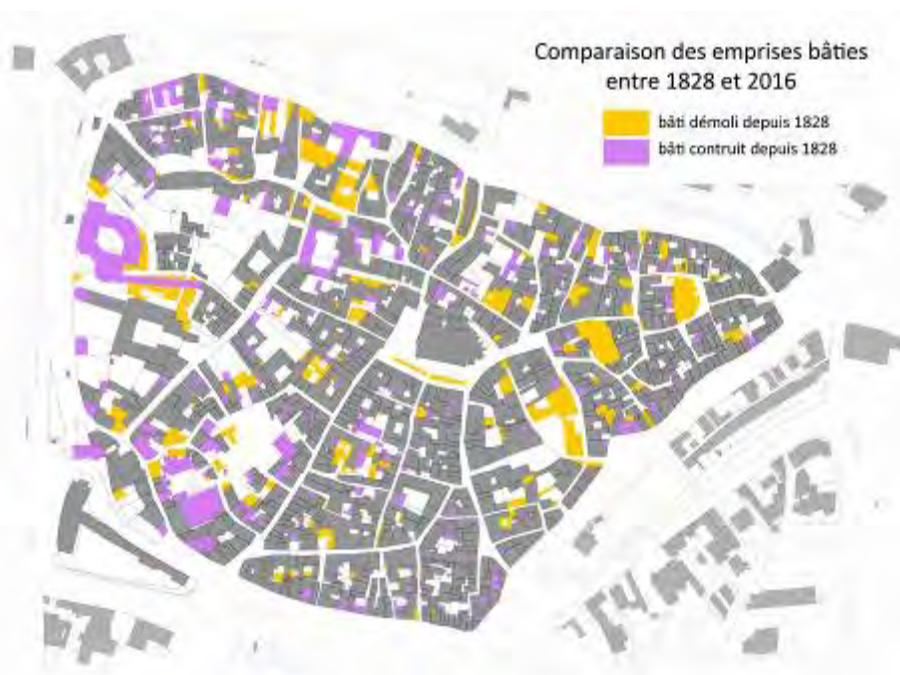
Depuis le XIX^{ème} siècle, plusieurs espaces libres ont résulté de démolition, créant des petits espaces de respiration dans la ville (par élargissement d'angle de rue notamment) et trois places :

- La place Rose Goudard,
- La place Xavier Battini,
- La place du Planet.

Place de Ville-Vieille

Place (autour) de l'Eglise

Place de la Juiverie



Les places de la ville

Les espaces libres les plus importants de la ville sont les places. Leur statut dans la ville a parfois considérablement évolué au gré des changements de fonctionnalité des quartiers et des besoins des habitants riverains ou usagers.

D'un point de vue morphologique et organisationnel, on peut distinguer :

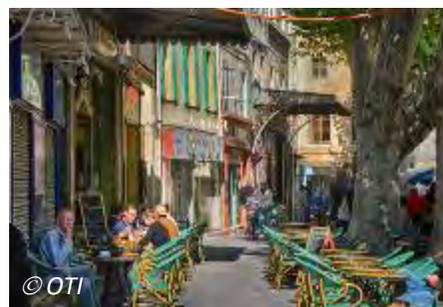
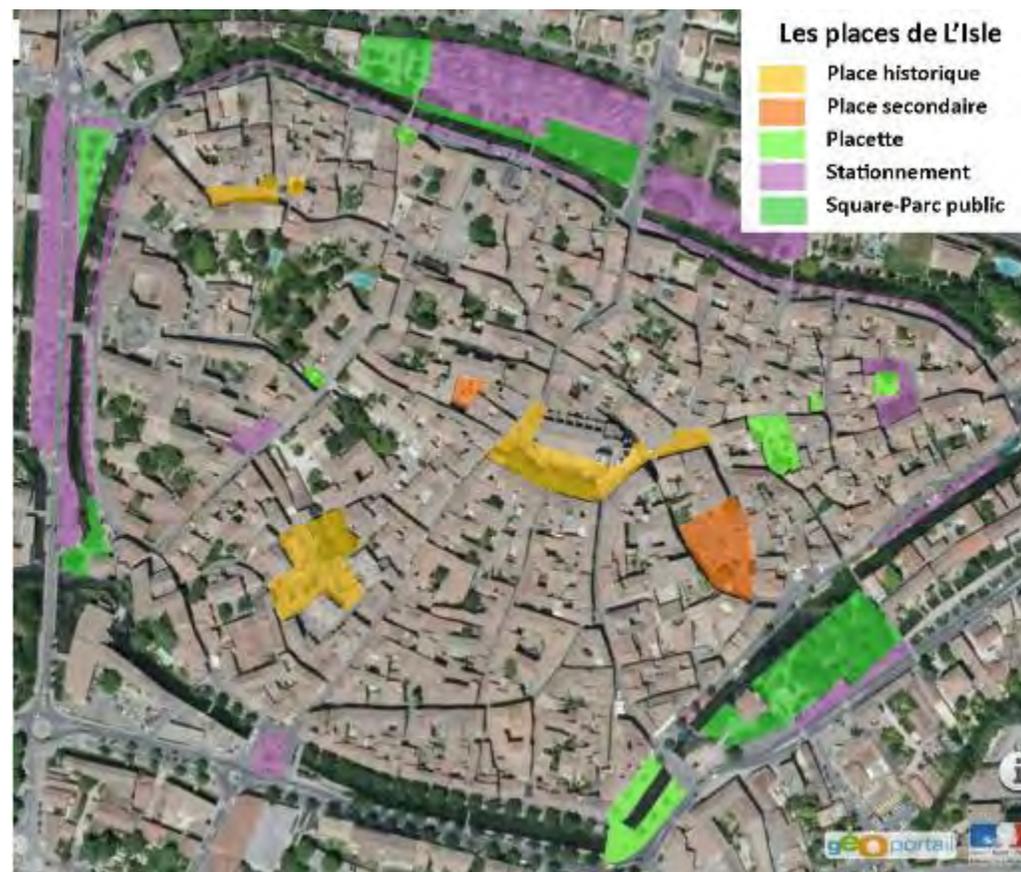
- **Les places historiques** voulues en tant qu'espaces non bâtis dans la composition urbaine, telle que la place de l'Eglise qui constitue l'écrin du Monument, autrefois plus restreint puisque un îlot de maisons a été démoli depuis 1828 pour agrandir et relier la « Place aux Herbes » et la « Place aux Grains ».
- **Les places issues de démolitions**, qui offrent des espaces de respiration dans la ville par un paysage urbain plus ouvert et végétalisé. C'est le cas des places R.Goudard, X.Battini et du Planet. C'est aussi le cas des vides issus de démolitions intervenues dans les années 1970 pour recomposer certains îlots et créer des immeubles d'habitat collectif, malheureusement parfois peu ou mal aménagés en espaces libres susceptibles d'appropriation par les riverains. La place de Juiverie est une place historique éventrée par démolition.
- **Les places dévolues (abandonnées) au stationnement**, que cet usage exclusif a privé de leur rôle fondamental de lieu de rencontres, pour favoriser les véhicules plutôt que les riverains et/ou les visiteurs



II.1.2. LA MORPHOLOGIE URBAINE

b) Les espaces libres dans la ville

Les places



La place de l'Église : une centralité historique et fonctionnelle

Située en plein cœur de ville, la place de la Liberté est la place principale de L'Isle-sur-la-Sorgue. Elle joue un rôle essentiel de centralité, tant en terme spatial que fonctionnel puisqu'elle concentre, avec les rues Carnot et République qui convergent vers elle, la majorité des commerces et services de la ville ancienne.

Un lieu emprunt de monumentalité

Jadis appelée Place de l'Église, cette place constitue l'écrin des Monuments Historiques que sont la **Collégiale**, la **Tour d'Argent** et la **Halle aux Grains**.

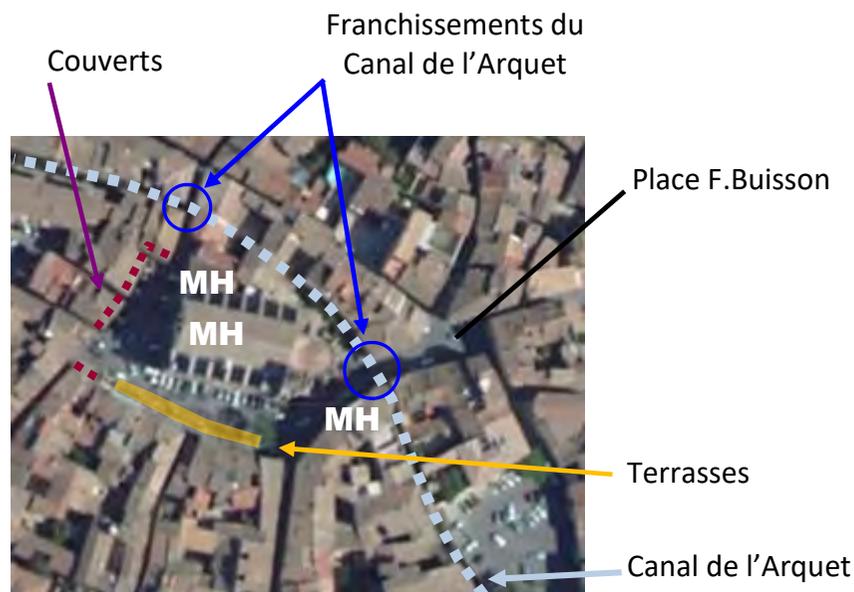
La place est marquée par la façade ouest de l'Église, le parvis prolongeant sur l'emprise publique la monumentalité du portail de la Collégiale, confortée par l'escalier imposant menant au « Grenier d'abondance » (tel que mentionné sur le cadastre de 1828) et au bâtiment mitoyen (actuelle extension de l'Office de Tourisme). En outre, l'espace de la place se caractérise par la façade sud, le portail latéral et le chevet de l'Église, dominée par le beffroi et son campanile et par les nombreuses gargouilles, récemment restaurées.

Dans ses côtés ouest et sud-ouest, les couverts abritent des commerces. Alignés, des platanes centenaires dressent leurs feuillages au-dessus d'anciennes devantures d'échoppes et d'un espace de terrasses de restaurants.

Non loin de là, longeant le chevet de la Collégiale pour s'insinuer entre les maisons, derrière le bâti des couverts, coule le Canal de l'Arquet, tour à tour visible et confidentiel...

L'espace libre se poursuit par-delà l'Arquet jusqu'à la rue de la République, fusionnant avec la place Ferdinand Buisson.

Point de convergence des rues commerçantes de l'Isle-sur-la-Sorgue, la place de l'Église accueille le marché tous les jeudis matins, confortant encore son rôle privilégié et historique de lieu de rencontres et d'échanges marchands et commerciaux.



II.1.2. LA MORPHOLOGIE URBAINE

b) Les espaces libres dans la ville

Les places

La place de l'Église : une centralité historique et fonctionnelle

Autrefois l'espace libre était plus restreint puisque un îlot de maisons a été démoli depuis 1828 pour agrandir et relier la « *Place aux Grains* » et « *Place aux Herbes* » qui s'étendait jusqu'à la rue de la République (actuelle place F. Buisson).

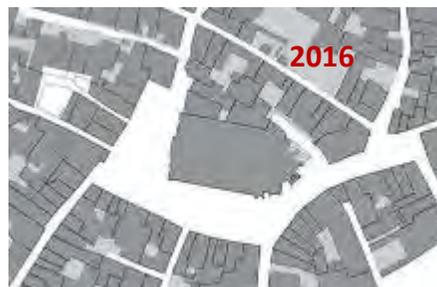
Une fonction principale : centraliser les échanges

L'îlot démoli délimitait la « rue de l'Épicerie » qui passait sous le couvert, encore existant, pour déboucher dans la rue principale de la ville (rue Carnot).

Outre la persistance des couverts qui avaient la double fonction d'abriter les commerces sous une rue couverte, les devantures anciennes encore conservées confirment le rôle essentiel de la place centrale de la ville dans le commerce, et plus largement dans les échanges.

Un lieu de rencontres et d'échanges

Lieu des marchés (hebdomadaires) et lieux de commerces, sous les couverts et sur les terrasses, la place est le siège de la vie religieuse et sociale, administrative aussi. Elle est le lieu de rencontres privilégié, au



Place aux Grains Place aux Herbes

Preuve s'il en est de son importance dans l'économie locale, la place centrale de L'Isle-sur-la-Sorgue était organisée, au XIX^{ème} siècle comme le mentionne le Cadastre de 1828, en deux espaces distincts affectés à deux pans de la production agricole :

- La **Place aux Grains**, devant le Grenier aux Grains, alors appelé « *Grenier d'abondance* »,
- La **Place aux Herbes**, le long de la façade sud de l'Église et de l'autre côté de l'Arquet.

A l'époque, le grain constitue la base de l'alimentation et représente (encore de nos jours) la denrée agricole à partir de laquelle est calculé le fermage (loyer d'exploitation agricole) ; les herbes sont de précieuses denrées servant à la pharmacopée régionale.



La place de la Juiverie :

Un « vide » archéologique, historique et culturel...

D'un point de vue structurel, l'espace libre de la Juiverie résulte de démolitions successives qui ont abouti à une très forte déstructuration de la place.

Au XIX^{ème} siècle, c'était la « place au bois », ressource essentielle pour la cuisson et le chauffage, ainsi que dans le domaine de la construction.

Bien que dénommée « place », cet espace public ne joue que très partiellement la fonction de place. Les véhicules sont exclus sur seulement un 1/8 à 1/10 de l'espace : sécurisée par un petit muret en pierres et sous l'ombrage de vieux platanes, une « placette » dispose de plusieurs bancs publics et permet des usages de rencontres et de loisirs, de jeux et de détente.



Une place largement abandonnée aux véhicules



*Placette ombragée
totalement piétonne*

*Impasse
très pittoresque
à valoriser*

*Espace occupé par les véhicules :
circulation + stationnement*



Une forte valeur patrimoniale

La « place de la Juiverie » conserve des vestiges très singuliers de la présence de la communauté juive (ghetto). Outre le patrimoine architectural, ce quartier dispose de spécificités urbaines, intimement liées à l'histoire des lieux, que les aménagements doivent valoriser :

- des accès très restreints et contrôlés : les portes ;
- une densité bâtie, aujourd'hui altérée par démolition,
- une impasse étroite menant à un édifice remarquable par son architecture, et notamment sa façade concave.



II.1.2. LA MORPHOLOGIE URBAINE

b) Les espaces libres dans la ville

Les places



La place de Ville-Vieille :

Un « vide » historique à valoriser...

Mentionné comme « *Place de Ville-Vielle* » sur le cadastre de 1828, cet espace libre de dimensions modestes se présente comme un élargissement de la rue de Ville-Vieille (aujourd'hui rue Denfert-Rochereau), comprenant l'angle démolé de la rue St-Laurent (actuelle rue Garibaldi).

Au XIX^{ème} siècle, cet espace jouait le rôle de place dans le quartier de Ville-Vieille, accessible depuis la Porte et la Rue du même nom.

Cette place est marquée par l'imposante façade principale de l'Hôtel de Guilhem protégé au titre de Monument Historique, renforcée par :

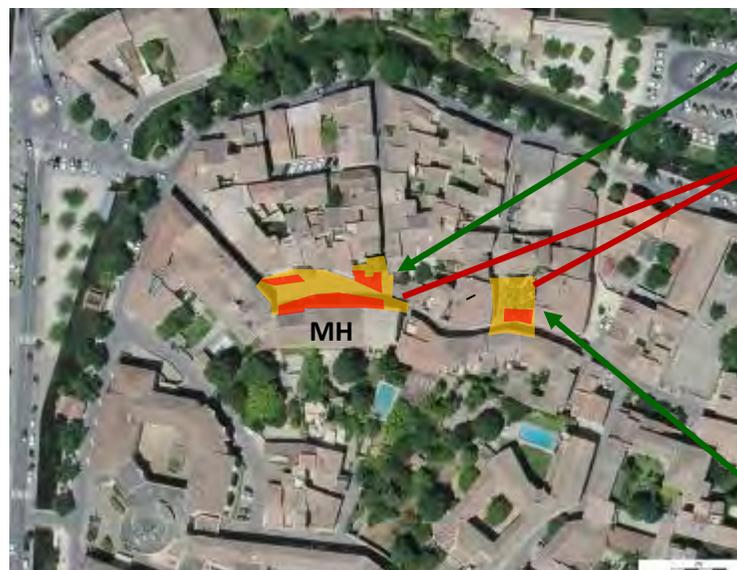
- La monumentalité de son portail d'entrée, avec fronton,, colonnes et pilastres en pierre de taille, mis en scène par un escalier marquant le perron du bâtiment,
- La façade des deux immeubles mitoyens prolongeant l'alignement,
- L'alignement courbe des maisons qui leur font face.

Une place largement abandonnée aux véhicules

La large occupation de l'espace par des véhicules (stationnement) porte fortement préjudice à la perception des édifices, tant des hôtels particuliers remarquables que l'ensemble des immeubles d'habitation à l'architecture très cohérente. La présence d'une dizaine de véhicules garés en permanence sur cette place empêche également toute pratique et appropriation par des usages riverains.



1828



Place de
Ville-Vieille

Espaces occupés par
le stationnement de véhicules



Placette

Située non loin de la Place de Ville-Vieille, cette Placette marquée d'un grand platane est partiellement mise en valeur par les riverains à la manière d'une cour collective de terre battue : plantes grimpantes, décora-

II.1.2. LA MORPHOLOGIE URBAINE

b) Les espaces libres dans la ville

Les places



La place Rose Goudard :

Un espace aux multiples facettes : stationnement, terrasses & marché

Longée par le Canal de l'Arquet, la place Rose Goudard offre de belles perspectives sur les trois édifices protégés au titre des Monuments Historiques : le beffroi de la **Collégiale**, la **Tour d'Argent** et l'Hôtel de Palerme.

Dominant l'espace libre, la façade, le jardin suspendu et la terrasse de cet hôtel particulier du XVIII^{ème} siècle participent fortement à la qualité des lieux.

Une forme singulière

L'espace revêt un caractère pittoresque du fait de sa forme en « entonnoir » liée à la présence des voies d'eau : l'Arquet et l'ancien bras de la orgue sur l'emprise de la Rue de la République. Cette singularité morphologique se traduit par l'alignement courbe des façades,

Une occupation multiple

Largement dévolue au stationnement et à des terrasses de bars et de restaurants, cette place accueille toutes les semaines une partie du grand marché hebdomadaire.

L'implantation de terrasses au pied de certains immeubles assure une transition entre le bâti et l'espace public. Cependant leur présence ne compense pas le caractère trop urbain (médiocre) de la place, liés aux aménagements « fonctionnel », et au revêtement des sols (bitume)...



La création de la place Rose Goudard ouvre l'espace libre sur le quai : la carte postale ci-contre montre l'état antérieur lorsque l'ancien passage était limité au canal de l'Arquet aujourd'hui couvert.

II.1.2. LA MORPHOLOGIE URBAINE

b) Les espaces libres dans la ville

Les places



Les autres places et placettes de la ville

Plusieurs autres places ou placettes ont été créées par démolition (partielle ou totale) d'îlots.,

Plusieurs petites « placettes » ont été créées par démolition ponctuelle à l'angle de rues : quai Clovis Hugues (A); rue Jean Théophile (B), rue Valmy (C), rue Raspail (D).



La Place Xavier Battini

Offrant une vue ouverte sur la façade remarquable d'un hôtel particulier du XVIII^{ème}, cet espace porte encore les stigmates des démolitions dont il résulte : murs aveugles, contreforts, forme biscornue... Malgré la présence d'arbres, l'espace semble délaissé. Son appropriation par les riverains est rendue difficile par sa forme qui amplifie les bruits (nuisances sonores pour le voisinage), du revêtement de sol en pavés autobloquants, peu qualitatif et très bruyant, de l'absence d'entretien (quelques jardinières vides) et de mobilier urbain (aucun banc public...).



Place Xavier Battini

La Place du Planet

Sa réhabilitation récente a différencié deux espaces : une placette piétonne, revêtue de castine ; un stationnement à sa périphérie.

De beaux arbres offrent l'ombrage à la placette, utilisée par les riverains comme la place du village. L'absence de linéarité de la rue Raspail conforte l'intimité de la place, pourtant longée par une des pénétrantes principale de la ville. Délimitée par un muret en pierre qui sert à la fois de banc et de garde-corps et permet le rattrapage du niveau du sol, elle est très sécurisée pour les enfants.

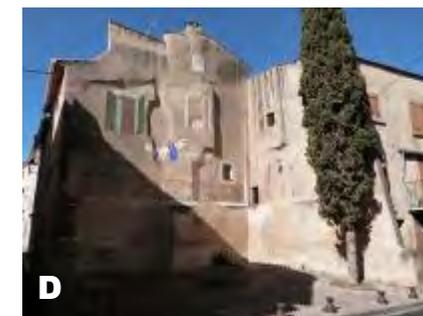
L'absence de stationnement spécifique explique l'occupation d'une partie de la placette piétonne par les motos et autres cycles.

Quelques édifices remarquables (ou qui devraient l'être) participent au charme des lieux : la maison à encorbellement et pan de bois ; le soustet de l'impasse Raspail ; une portion de mur en opus spicatum ; un hôtel particulier du XVIII^{ème}...



Place du Planet

Placette de la



Placette à l'angle de la rue Raspail

Des places qui n'en sont pas vraiment...

Le plan de la ville fait état de nombreuses places situées à l'emplacement de portes de la ville :

- Place René Char (porte d'Avignon),
- Place Victor Hugo (porte de Ville-Vieille),
- Place Antoine Benoit (porte des frères Mineurs),
-

Malgré leur nom de « place », il ne s'agit cependant pas de places, mais de point d'articulation de plusieurs espaces, fortement marqués par le trafic routier, voire uniquement dédiés, aux problématiques de véhicules : circulation et stationnement.



Place Victor Hugo



Le Pont Gambetta

et les esplanades Charles de Gaulle et Robert Vasse

Le pont Gambetta, anciennement pont Saint-Martin au débouché de la porte des frères mineurs, correspond à la couverture de la Sorgue au début du XX^{ème} siècle.

A l'échelle de la ville, le pont Gambetta est en réalité une place autour de laquelle gravitent les rues structurantes commerçantes, les quais et les espaces verts (jardin public et parc Gauthier), jardins anciennement privés et entourant leurs « châteaux » du XIX^{ème} siècle. Cette « place » est marquée par une fontaine, dans la grande tradition des places de villages provençaux.

Côté ville intra muros, ont été aménagées des esplanades arborées qui offrent les fonctions de place piétonne, lieu de rencontre et de détente au bord de la Sorgue.

II.1.2. LA MORPHOLOGIE URBAINE

b) Les espaces libres dans la ville

Les places



Les espaces-témoins de la ville ancienne : les vestiges de l'urbanisme médiéval

Les espaces libres de la ville ont conservé de nombreux vestiges parfois ténus, de l'urbanisme médiéval, qui participent à la typicité des lieux. Indispensables à la compréhension de l'évolution de son organisation au cours de l'histoire, ils offrent des spécificités urbaines remarquables.

Malgré les remaniements qu'a subi le patrimoine bâti au fil des siècles, qui rendent parfois difficile leur interprétation, ces vestiges témoignent de certaines facettes de l'urbanisme médiéval.

Les plus perceptibles sont :

- Les couverts,
- Les soustets, passages publics devenus pour certains privés,
- Les venelles,
- Les rues très étroites des quartiers au parcellaire médiéval et les impasses en cul-de-sac +/- ouvertes pour relier l'intérieur et l'extérieur (contre les remparts),
- Les vestiges archéologiques visibles des murailles +/- portes
- L'emprise des remparts.



II.1.2. LA MORPHOLOGIE URBAINE

b) Les espaces libres dans la ville

Les vestiges de l'urbanisme médiéval

Les couverts

La centralité commerçante de la ville ancienne

Dans le vaste mouvement d'urbanisation de la seconde moitié du Moyen-Âge qui a marqué l'ouest de l'Occitanie : la création de villes neuves appelées « bastides », la place bordée de couverts en est le symbole et marque la centralité de l'agglomération. La présence de couverts sur la place centrale de L'Isle-sur-la-Sorgue dominée par l'Eglise paroissiale, implantés sur deux côtés perpendiculaires l'un à l'autre évoque fortement cette singularité des « bastides ».

Très diverses dans leur vocabulaire architectural, les maisons à couvert ont une présence forte dans le paysage de la place. Si les étages ont subi des remaniements liés aux modes stylistiques et aux nécessités d'un renouvellement du bâti, les couverts sont le vestige de caractères typologiques persistants.



Un espace public et privé...

Le terme de « couvert » (de l'occitan *cobèrt*) désigne une rue couverte, autrement dit un espace public abrité par le 1^{er} étage d'un bâtiment de statut privé.

Courant, l'usage semi-privatif du dessous des couverts par les boutiques qui occupent le rez-de-chaussée est (doit être) soumis aux règles d'occupation du domaine public.



II.1.2. LA MORPHOLOGIE URBAINE

b) Les espaces libres dans la ville
Les vestiges de l'urbanisme médiéval



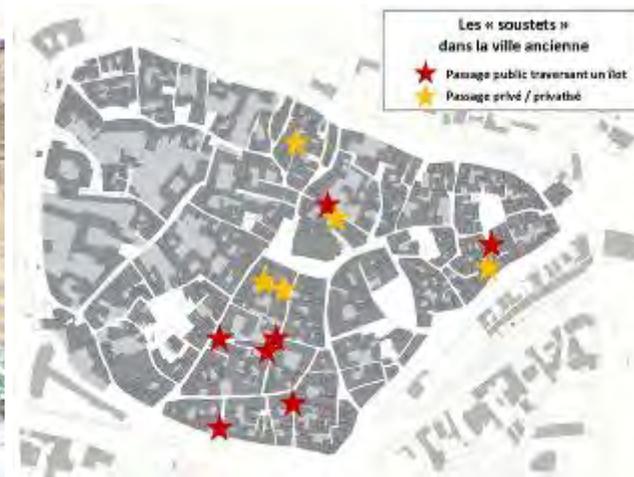
Les espaces libres spécifiques de l'urbanisme médiéval

Les soustets

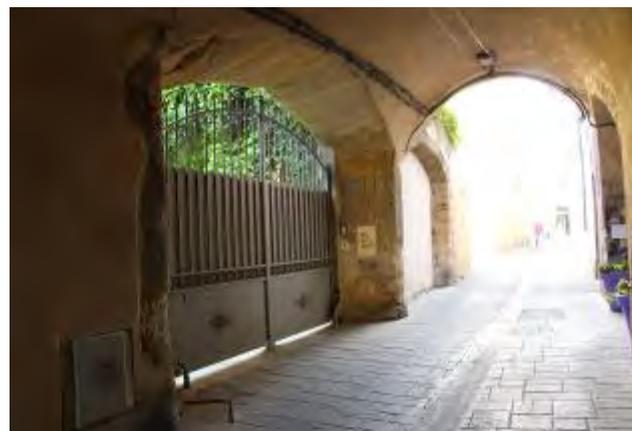
Ce sont des passages sous le bâti. Le terme « soustet » vient de l'occitan *sostar* qui signifie soutenir. Dans les bastides du sud-ouest, ils sont généralement appelés « *pontets* », petits ponts enjambant une rue.

A l'origine, il s'agissait de portions de ruelles, d'usage public. Avec le temps, certains de ces passages ont été privatisés. Leur repérage reste cependant possible dans bien des cas, l'accès qu'ils permettant étant signalé par un portail prenant la largeur d'une travée.

Parmi les plus grands remaniements, les soustets ont pu être rallongés, par adjonction d'une épaisseur de bâti (comme dans la cas du soustet donnant sur la Rue Carnot).



Passage vers les quais



Rue du Collège



II.1.2. LA MORPHOLOGIE URBAINE

b) Les espaces libres dans la ville

Les vestiges de l'urbanisme médiéval

Les venelles

Les venelles constituent des vestiges urbains très caractéristiques de l'urbanisme médiéval, qui a dû composer avec les spécificités du site, en l'occurrence l'eau.

Les venelles sont d'étroits espaces libres compris entre deux murs séparatifs sur la ligne de partage des deux fonds. La fonction première (principale) des venelles était l'écoulement des eaux pluviales, accessoirement celle des eaux usées. Généralement très obscure du fait de débords de toiture presque jointifs, c'est leur étroitesse qui conditionne le passage piéton, la plupart étant réduites à quelques dizaines de centimètres.



Rue de l'anguille



II.1.2. LA MORPHOLOGIE URBAINE

b) Les espaces libres dans la ville

Les vestiges de l'urbanisme médiéval

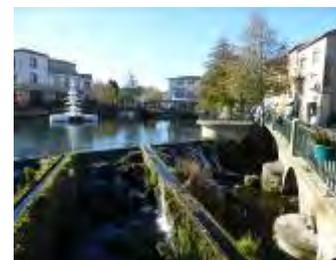


Les impasses

Si la plupart des impasses originelles n'ont pas été conservées comme telles, quelques unes demeurent. Dénuées de la fonction de passage, elles sont généralement l'objet d'une appropriation par les riverains, utilisées comme un prolongement extérieur (extension) de l'habitation.

Les remparts :

leur emprise et leurs portes



À développer ultérieurement.

Les ponts de la ville

les ponts dans la ville...

Le réseau complexe de Sorgues qui façonne et singularise la ville a de tous temps imposé l'aménagement d'ouvrages permettant le franchissement des bras de rivière et des canaux. Jadis limités aux ponts donnant accès aux portes de la ville, les points de franchissement des Sorgues se sont diversifiés au cours des siècles.

Aujourd'hui coexistent différents types de franchissement :

- des ponts en pierre, construits sur voûte maçonnée,
- des ponts édifiés en structure métallique,
- des passerelles (piétonnes), généralement en ossature de fer et avec un platelage en bois.

Les ponts : des ouvrages maçonnés d'entretien et d'intérêt collectifs

De tous temps, l'entretien des ponts a exigé des efforts constants, comme en témoignent les anciennes cartes postales témoignant des chantiers de reconstruction partielle après effondrement d'une arche.

Ces vues montrent que les ponts antérieurs au XX^{ème} siècle étaient construits en voûte de pierre, maçonnées, d'une ou deux arches selon la largeur du bras à franchir, empierrées et remblayées ensuite à la terre.



L'adaptation des ponts

aux besoins routiers nouveaux

L'évolution des modes de transports et la généralisation de la circulation routière dans la ville ont conduit à l'élargissement de la plupart des points de franchissement des Sorgues.

Cette adaptation des ponts s'est faite par adjonction latérale et/ou reconstruction d'un pont plus large, et par la mise en œuvre des techniques constructives de leur époque :

- soit une structure métallique (poutraison et charpente),
- soit une poutraison en béton.

Outre les problèmes de dégradation des structures au fur et à mesure du vieillissement des ouvrages, l'élargissement des ponts s'est fait au détriment de l'esthétique de ces éléments d'architecture, mais aussi au détriment de la valeur patrimoniale des lieux : contribuant à dissimuler les bras de Sorgues sur le pourtour de la ville et estomper l'effet de porte, il a parfois conduit à des aberrations d'aménagement urbain, telles que du stationnement au-dessus de l'eau.

II.1.2. LA MORPHOLOGIE URBAINE

b) Les espaces libres dans la ville

Les espaces libres de la ville d'eau

Les passerelles publiques de la ville...

Le réseau complexe de Sorgues qui façonne et singularise la ville a imposé l'aménagement d'ouvrages permettant le franchissement des bras de rivière et des canaux.

Affectées spécifiquement au franchissement des piétons et cycles, les passerelles publiques jalonnent le tour de ville. Près d'une douzaine se répartissent tout autour de la ville pour faciliter le franchissement des bras d'eau. Elles font largement partie du pittoresque de la ville.



Les passerelles : l'art de la ferronnerie du XX^{ème} siècle

Les passerelles publiques de L'Isle-sur-la-Sorgue sont très emblématique de la période de leur édification, contemporaine de la création architecturale dite « moderne » faisant appel à de nouveaux matériaux issus de l'industrie en pleine expansion et de nouvelles formes, plus rectilignes. Ce type d'ouvrages est représentatif du début du XX^{ème} siècle et la généralisation de l'emploi d'éléments de structures métalliques.

Les passerelles sont de petits ponts en charpente métallique, de forme épurée : rectiligne et horizontale, très rarement légèrement courbe. Supportées par une poutraison métallique, elles sont généralement recouvertes d'un platelage en lames de bois. Pour protéger les usagers (piétons) de toute chute, elles sont équipées de garde-corps en ferronnerie, fixés directement sur les poutres portantes.



II.1.2. LA MORPHOLOGIE URBAINE

b) Les espaces libres dans la ville Les espaces libres de la ville d'eau

Les quais

Ville d'eau, L'Isle-sur-la-Sorgue offre un grand linéaire de quais bordant les bras de rivière. Ceinte par des bras d'eau, la ville se caractérise par une différenciation très nette dans l'aménagement de ses quais entre :

- la portion méridionale, participant fortement à l'attractivité touristique et à la mise en valeur commerciale de l'image de « perle verte » du fait de son exposition idéale pour profiter du soleil et de la protection contre le Mistral,
- la portion septentrionale, davantage naturelle et intime, plus exposée au vent dominant, peu investie par les commerces et par conséquent par les visiteurs...

Le principe de construction des quais

Destinés à maintenir la rive du cours d'eau pour rendre possible son utilisation par cheminement, promenade ou circulation, voire stationnement, les quais de L'Isle-sur-la-Sorgue sont édifiés en pierre : les murs de quai sont en maçonnerie de pierre calcaire, parfois confortés par des arcs de décharge également en pierre calcaire ; leur couronnement est généralement en dalles de pierre.

Les éléments d'accompagnement : les garde-corps

Quels que soient leurs usages, les quais de L'Isle-sur-la-Sorgue offrent une cohérence d'ensemble très qualitative du fait de la mise en œuvre d'éléments d'accompagnement similaires sur l'intégralité de la ville.

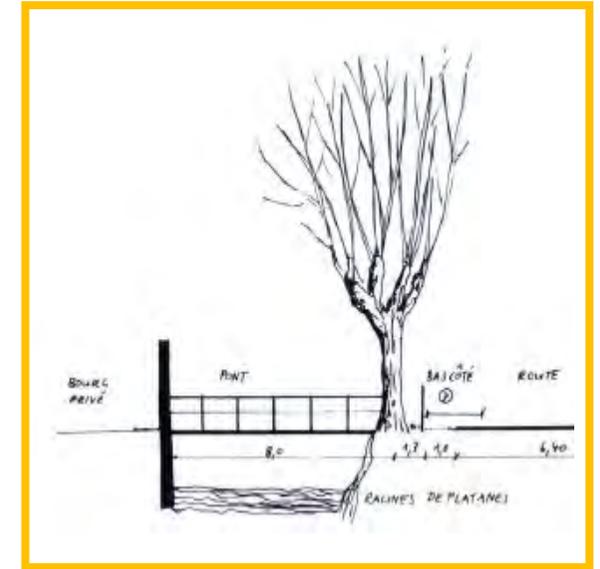
Les garde-corps des quais sont de deux types :

- en ferronnerie, de motif simple caractéristique du XX^{ème} siècle,
- en maçonnerie de pierre calcaire, avec un couronnement en pierre de taille.



II.1.2. LA MORPHOLOGIE URBAINE

b) Les espaces libres dans la ville Les espaces libres de la ville d'eau



L'effondrement d'une portion de quai :

l'opportunité d'opérations exemplaires...

Plusieurs portions du linéaire des quais (Frédéric Mistral et Rouget de Lisle) se sont effondrées.

Les travaux de reprise des quais doivent être l'occasion de réflexions approfondies prenant en compte plusieurs approches, préalablement à toute décision concernant les travaux à réaliser et les techniques de confortement des berges à mettre en œuvre :

- le plan de circulation sur le tour de ville,
- la pertinence de maintenir des places de stationnement en bordure de quai,
- la présence vraisemblable de vestiges archéologiques emblématiques de L'Isle: les fondations des remparts ceinturant la ville.



Les accès à La Sorgue : les Escaliers et les Lavoirs

La présence des Sorgues dans la ville invite à la contemplation et au plaisir de se rapprocher de l'eau, omniprésente... Divers aménagements, anciens ou récents, donnent accès à l'eau.

Les escaliers

Les quais de bords de Sorgue comptent plusieurs escaliers donnant un accès direct à l'eau.



Les escaliers sont très bien intégrés dans l'espace public, et pour cela peu perceptibles depuis les quais, comme réservés aux curieux ou aux amateurs avertis. C'est la continuité des matériaux qui favorise l'effacement de ces accès privilégiés aux bords de Sorgues : pierre calcaire pour les emmarchements, ferronneries des garde-corps des quais et des rampes, ...

La plupart des escaliers sont droits à degré droit rentrant, aménagés dans le parement des quais, n'affectant ainsi en rien l'écoulement de l'eau. Seuls quelques escaliers sont saillants par rapport au mur du quai : plus récents, ils sont alors de très petites dimensions, souvent à double volée.



Les lavoirs

Autrefois lieux de rencontre autour d'activités domestiques communes (les « bugades »), les lavoirs sont encore aujourd'hui des lieux de prédilection pour se rencontrer, partager un moment entre amis, faire une pause ou s'offrir quelques instants de méditation ou de rêverie...



Plusieurs Cartes Postales de la fin du XIX^{ème} ou du début du XX^{ème} siècle ont immortalisé des scènes de lessive au bord de l'eau. Ces vues anciennes montrent que la plupart des lieux dédiés à la lessive n'étaient que de simples quais en dalles de pierre aménagés à une hauteur très proche du niveau de l'eau.

De nombreux lavoirs ont disparu avec l'adduction d'eau dans les habitations et les préoccupations relatives à la préservation de la qualité des eaux. Ceux qui ont été conservés sont mis en scène par leur structure en ferronnerie et leur toiture en zinc.



II.1.2. LA MORPHOLOGIE URBAINE

b) Les espaces libres dans la ville

Les espaces libres de la ville d'eau

Le stationnement

dans et à proximité (du centre) de la ville historique

Le stationnement est une donnée essentielle du fonctionnement de L'Isle-sur-la-Sorgue, mais aussi du cadre de vie des habitants, des abords des monuments historiques et des édifices remarquables, ainsi que de la perception de la ville et de l'expérience qu'en ont ses visiteurs.

L'occupation des espaces publics par les véhicules, tant en terme de circulation (occupation ponctuelle) que de stationnement (saturation beaucoup plus durable) nuit à la bonne présentation du patrimoine de L'Isle.

Bien que le choix (stratégie) de réduire l'accès des véhicules dans le centre historique ne relève que de décisions politiques, cette problématique du stationnement s'avère omniprésente dans la démarche de préservation et de mise en valeur du patrimoine que porte la mission AVAP. Mettre en place un outil tel que l'AVAP serait incomplet si une réflexion parallèle n'est pas engagée pour améliorer les conditions de vie, travail et visite...



II.1.2. LA MORPHOLOGIE URBAINE

b) Les espaces libres dans la ville

Les espaces de stationnement



Des alternatives existent...

Plusieurs aires de stationnement sont aménagées à proximité immédiate de la ville ancienne, juste de l'autre côté de la Sorgue. Ces aires sont destinées à répondre aux besoins de stationnement des habitants riverains, des commerçants et de leurs clients, ainsi que d'une partie des visiteurs, notamment en basse saison touristique. Il s'agit notamment du parking du Portalet et des places de stationnement du cours Victor Hugo.

D'autres aires de stationnement sont également disponibles, non loin de la ville intra muros, notamment celle proche de la gare, située à moins de 5 minutes à pied de la Collégiale. D'autres sont à peine plus éloignées, comme près du Parc Gauthier ou le long du canal des Névens.

Enfin, pour pallier aux forts besoins de stationnement lors des périodes de très forte affluence, une aire de stationnement vient récemment d'être aménagée près du cimetière, assortie de la mise en place d'une navette gratuite permettant d'accéder au centre-ville.



Le stationnement dans la ville

De nombreux espaces libres sont accaparés par le stationnement, privant les riverains ou autres usagers de toute appropriation.

La banalisation des lieux

La présence de véhicules dans certains espaces libres de la ville, qu'ils soient publics ou privés, banalise le quartier et porte largement préjudice à la perception, la découverte et finalement le respect du patrimoine architectural archéologique et historique, qu'il s'agisse de bâti modeste (fabrique, habitat populaire...) ou plus prestigieux (hôtel particulier, édifice religieux, monument historique protégé...).

C'est particulièrement l'exemple de la place de la Juiverie. Aménagée en aire de stationnement au centre de la ville, cette place se présente comme un espace relégué aux véhicules. Si la courtoisie est tout juste de mise entre automobilistes, le respect de la valeur patrimoniale des lieux chargés d'histoire n'est pas avérée. Les édifices remarquables qui bordent ladite « place » sont invisibles aux habitants ou visiteurs, ignorés, niés...



Des cours d'apparat banalisées en parking

Certains espaces libres privés ont perdu leur usage d'apparat et d'accompagnement de l'architecture remarquable pour devenir de banales aires de stationnement privées....

C'est le cas de la cour de l'Hôtel-Dieu.

Des nouveaux espaces libres abandonnés aux véhicules

Dans la ville ancienne, la démolition d'immeubles a agrandi certains espaces libres supplémentaires ou en a créé de nouveaux.

Pour être bénéfiques à la communauté l'isloise, de telles opérations doivent être accompagnées de :

- L'aménagement en lieux appropriables pour un usage collectif favorisant le vivre ensemble ;
- Le traitement qualitatif des murs aveugles (intérieurs ou de refends) devenus façades.

II.1.2. LA MORPHOLOGIE URBAINE

b) Les espaces libres dans la ville

Les espaces de stationnement





II.1.3.
Le paysage urbain
de la ville de L'Isle-sur-la-Sorgue

Le paysage urbain de L'Isle-sur-la-Sorgue

Le paysage urbain est la partie de l'agglomération urbaine qui se présente à la vue. Le paysage urbain n'est pas que morphologique ou esthétique : il reflète en partie, par la date de construction des bâtiments, les principales phases de la constitution des tissus urbains.

Les ambiances paysagères

Le paysage urbain se caractérise par des ambiances paysagères, imprimées par les perspectives visuelles emblématiques de la ville intra muros, les spécificités urbaines d'une ville ancienne qui, tout au long de son histoire, se renouvelle sur elle-même et se densifie, la forte présence de l'eau et du végétal dans la ville.

Les contours de la ville

Le paysage urbain intervient dans la perception de la ville en tant que facteur d'accompagnement de la découverte et la mise en valeur du patrimoine bâti. Il dépend directement des éléments structurants, en particulier l'organisation des espaces bâtis et non bâtis qui façonnent la ville et délimitent ses « contours » : les faubourgs « historiques » de la ville intra muros, les portes de la cité et les ponts qui permettent le franchissement des Sorgues, les bords (berges) de Sorgues qui ceinturent la ville et relient l'agglomération à son environnement naturel, en particulier vers l'amont, jusqu'au partage des eaux... et même au-delà vers la source : Fontaine-de-Vaucluse.



Les usages des espaces libres

L'analyse du paysage urbain révèle les usages des espaces libres, autrement dit le domaine public et les espaces privés ou collectifs, qui conditionnent la manière de vivre la ville. Elle apporte un éclairage sur le réseau des Sorgues qui constitue un espace libre singulier où se pratiquent diverses activités spécifiques. Elle caractérise les modalités d'utilisation du domaine public par les commerces et par le stationnement. Elle identifie également les usages de certains espaces libres, publics et/ou privés : les cours et jardins collectifs.

Les principales dénaturations du paysage urbain

Caractérisé par les bâtiments et les aménagements de l'espace, le paysage urbain subit certaines dénaturations qui altèrent sa qualité d'ensemble. Il s'agit notamment des « verrues des façades », des excès de certains commerces, des conséquences de l'importance laissée aux véhicules, des besoins en « service aux personnes ». Il peut s'agir aussi de certaines incohérences urbanistiques et architecturales au sein de la ville patrimoniale.





a) Les ambiances paysagères

INTRODUCTION

Le terme d'ambiance désigne l'atmosphère matérielle (lumière, couleurs, odeurs, bruits, vents...), esthétique et sociale d'un lieu telle qu'elle est perçue ; l'ambiance se caractérise par sa perception dans l'instant, et donc sa propension à changer rapidement, et par la succession de ces changements. Elle est par conséquent très variée suivant les lieux et les personnes, les circonstances atmosphériques, le moment de la journée ou de la nuit, l'animation, le caractère du lieu.

Par « ambiance paysagère » est abordée ici la notion d' « atmosphère émanant des caractéristiques du paysage urbain », tant morphologiques et structurelles que matérielles et immatérielles, combinant ainsi ce qui relève du concret, visible, constatable, et ce qui revêt du perçu, plus diffus mais cependant tangible... Autrement dit, ce qui compose une ambiance paysagère est à la fois ce qui peut être observé et ce qui peut être ressenti, mais toutefois faire intervenir des appréciations individuelles relatives à la beauté, l'esthétique, l'envie, le vécu...

Les ambiances paysagères évoquées ci-après sont objectives : elles s'affranchissent de la part de subjectivité, propre à chacun, qui fausserait l'analyse par des critères personnels et, par voie de conséquence, restreindrait la portée du diagnostic.

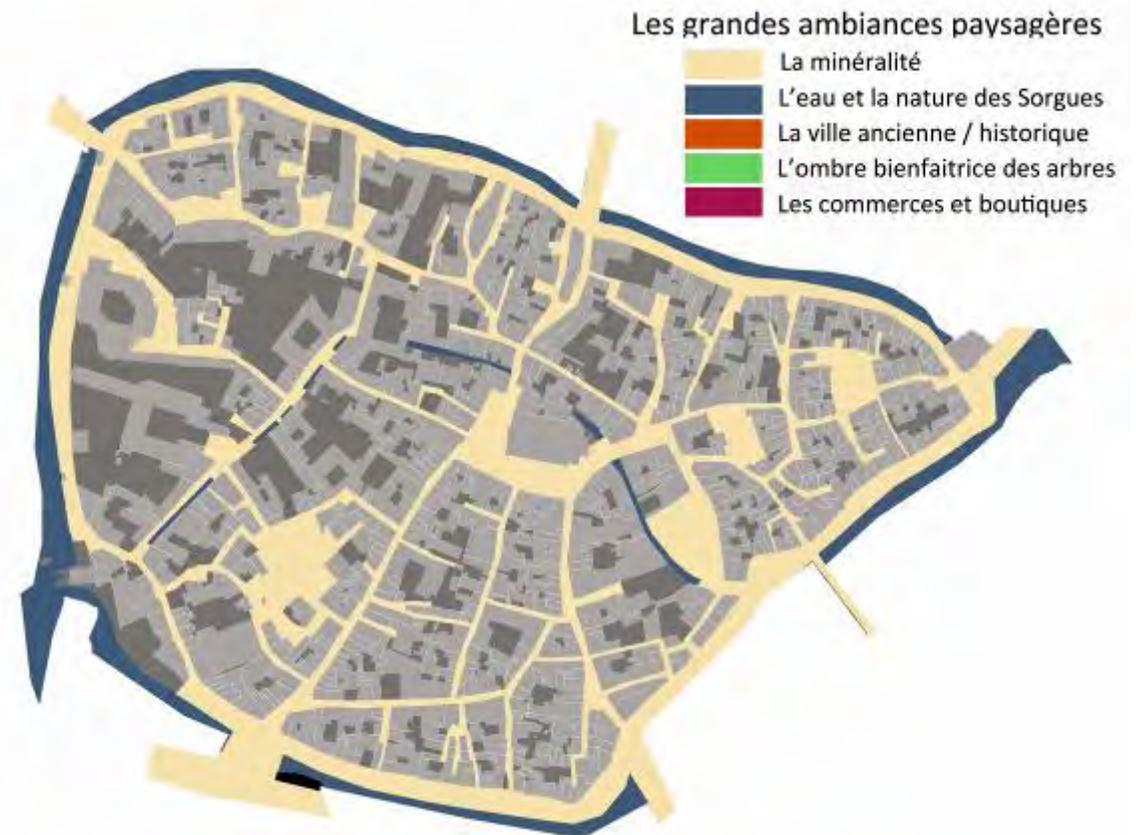
Appréhender la ville et faire l'expérience de son paysage urbain commencent par la perception des perspectives majeures, liée à la qualité des séquences urbaines. C'est aussi prendre conscience des grandes ambiances paysagères qui émanent des différentes facettes de la ville :

- **La minéralité**, résultant d'un traitement très citadin, voire routier, des espaces publics de la ville, et aussi de certains espaces privés ;
- **L'eau et la végétation des Sorgues**, très étroitement liées, qui constituent de véritables composantes de nature dans la ville ;
- **La ville ancienne**, dont témoignent certains éléments singuliers du patrimoine bâti et urbain ;
- **La forte présence des arbres** qui offrent un ombrage bienvenu aux espaces de rencontre que sont certaines places ;
- **Le foisonnement de commerces et boutiques**, envahissant parfois l'espace public (terrasses, déballages), en particulier sur les quais, autour de la Collégiale et sur la place R. Goudard, ainsi que dans les rues Carnot et République.

II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN

a) Les ambiances paysagères

Introduction



Les séquences urbaines

Dominé par la densité des constructions et le tracé en creux de la voirie, le paysage urbain découle des caractéristiques à la fois architecturales et urbaines des bâtiments et des aménagements des espaces.

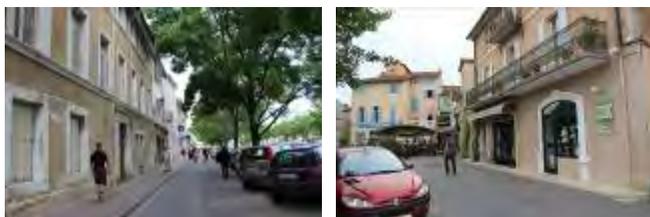
En premier lieu, c'est la qualité de la séquence urbaine qui détermine le potentiel de qualité du paysage urbain. Dans la ville historique, selon où l'on se trouve, le paysage urbain est majoritairement constitué par les façades et les aménagements de voirie visibles depuis une rue.

La qualité des séquences urbaines résulte d'une valeur d'ensemble qui combine divers critères d'analyse du bâti et des espaces non bâtis : valeur patrimoniale, couleurs, texture, échelle, style architectural, caractère, lisibilité, typicité des lieux...

L'analyse des séquences urbaines distingue trois niveaux de qualité, respectivement figurés en vert, orange et rouge :

- Les séquences homogènes ou de qualité,
- Les séquences passables,
- Les séquences incohérences à requalifier.

séquence homogène ou de qualité



séquence incohérence à requalifier

II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN

a) Les ambiances paysagères

Les séquences urbaines

La qualité des séquences du paysage urbain

- Séquence homogène ou de qualité
- Séquence passable
- Séquence incohérente à requalifier
- ☀ Porte de la ville historique



séquence passable



Les perspectives visuelles caractéristiques de la ville : Le rapport dedans/dehors...)

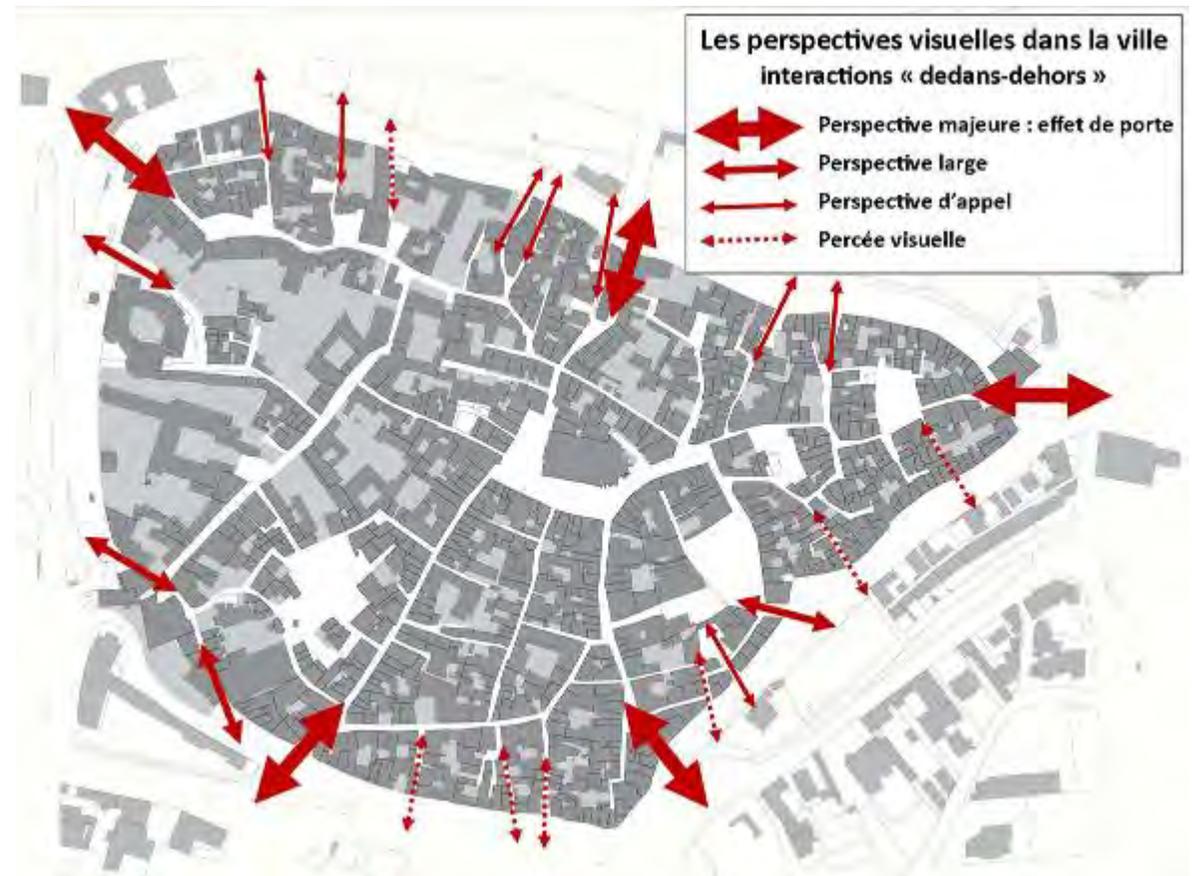
Les nombreuses interactions dedans / dehors, autrement dit entre l'intérieur et l'extérieur de la ville historique de L'Isle-sur-la-Sorgue crée des perspectives visuelles dans la ville très singulières du fait de la configuration du tissu urbain, mais aussi des aménagements et/ou des remaniements, notamment de l'ouverture d'impasses ou culs-de-sac ou d'élargissement de voies ou d'espaces par démolition d'îlots.

La ville historique de L'Isle-sur-la-Sorgue se singularise par des perspectives visuelles diverses selon leur positionnement, la morphologie des espaces libres (largeur, hauteur du bâti...) et leurs aménagements. Ainsi coexistent :

- ◆ **Les perspectives majeures** : à l'endroit des principaux accès à la ville, les grandes rues pénétrantes, elles se caractérisent par une largeur de champ importante qui découle d'un effet de « porte » (qui devrait être) accentué par la présence des ouvrages permettant le franchissement de la ceinture des Sorgues ; la qualité des séquences urbaine entrantes et la relation avec l'extérieur sont déterminantes ;
- ◆ **Des perspectives larges** : correspondant aux accès secondaires, liées à une largeur au minimum « carrossable » des rues, elles offrent des vues relativement amples de séquences urbaines ;
- ◆ **Des perspectives d'appel** : caractéristiques des ruelles ouvertes pour relier l'intérieur et l'extérieur de la ville, elles offrent deux types de perception, selon leur configuration :
 - un fond de perspective correspondant une (portion de) façade, lorsque la rue est droite ;
 - soit deux séquences urbaines, dont une très présente, lorsque la rue est courbe ;
- ◆ **Des percées visuelles** : caractéristiques des ruelles très étroites et des venelles, parfois peu perceptibles depuis l'extérieur, qui forment de véritables trouées dans le tissu dense, elles offrent des visées (vues très restreintes) marquées par un point focal très précis.



II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN a) Les ambiances paysagères Les perspectives visuelles dans la ville



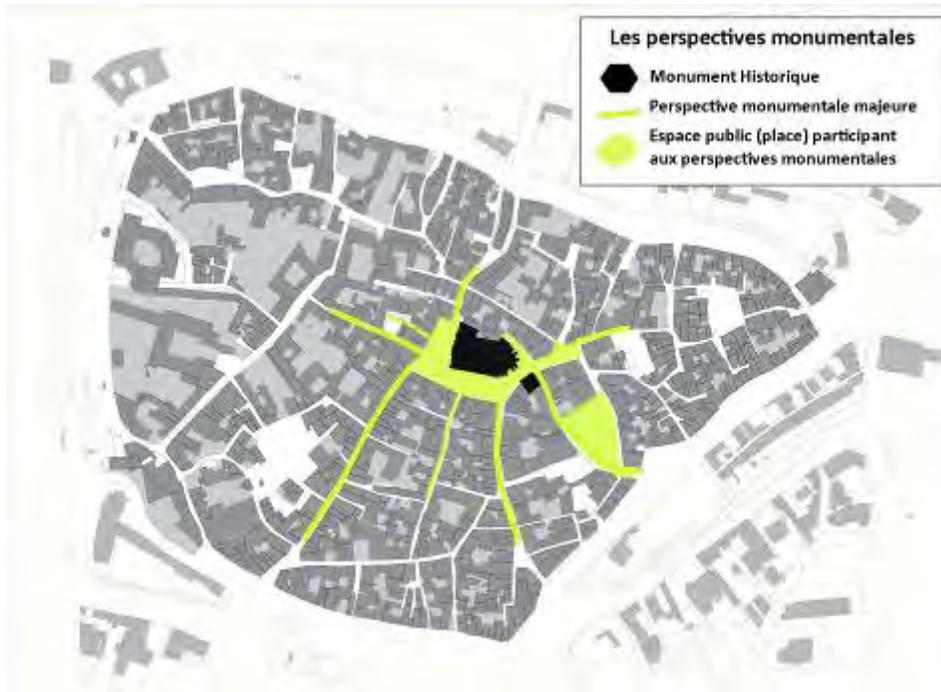
Les perspectives visuelles dans la ville

Les vues sur les Monuments remarquables du cœur de la ville : la Collégiale et la Tour d'Argent

Les perspectives visuelles les plus importantes sont les perspectives monumentales, autrement dit les vues sur les édifices remarquables de L'Isle-sur-la-Sorgue : en tout premier lieu, l'église paroissiale Notre-Dame-des-Anges, qui marque le cœur de la ville, ainsi que la Tour d'Argent, objet de toutes les attentions pour un projet de restauration ambitieux.

Outre la morphologie urbaine, et en tout premier lieu le réseau de voies qui convergent vers le point de centralité de la ville, c'est la monumentalité des édifices remarquables combinée à un aménagement urbain approprié qui définit et affirme le cœur esthétique et symbolique d'une agglomération.

Ainsi la place de l'Eglise est absolument essentielle dans la ville de L'Isle-sur-la-Sorgue, non seulement par les fonctions multiples qu'elle concentre (commerces, services, marché, passage, édifice religieux...), mais aussi par son organisation et ses usages, qui doivent impérativement être pensés pour affirmer et renforcer son unicité qui tient à la présence des deux joyaux monumentaux qui la dominent : la Collégiale et la Tour d'Argent. Il ne s'agit pas d'une simple place, il s'agit tout à la fois du parvis de ces Monuments Historiques et de l'espace public majeur de la ville, lieu de tous, permettant toutes les rencontres et tous les possibles. De banales occupations de cet espace libre d'exception par des véhicules en stationnement ou des colporteurs ambulants ne seraient pas à la hauteur de la valeur patrimoniale du site.



Conditionnant la perception, la curiosité et l'intérêt vis-à-vis des monuments eux-mêmes, l'ensemble des perspectives monumentales doit répondre aux plus hautes exigences en matière de respect du patrimoine et de qualité des travaux.

A ce titre, les perspectives monumentales doivent guider les priorités d'interventions pour contribuer à assurer la bonne présentation des édifices remarquables. Ceci passe par :

- ⇒ D'une part, faire respecter le Code de l'Urbanisme pour « toiler » (supprimer) les façades de tous les éléments positionnés illégalement (pompes-à-chaleur, enseignes, coffrets...) qui dénaturent les lieux et parasitent la perception que tout un chacun peut avoir des monuments remarquables de la ville historique,
- ⇒ D'autre part, inciter à la réalisation de travaux sur certains immeubles situés dans ces vues, pour accompagner la mise en valeur des abords des monuments.

II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN

a) Les ambiances paysagères Les perspectives monumentales

Les vues sur l'ensemble des édifices protégés au titre de Monuments Historiques (classés ou Inscrits) de la ville

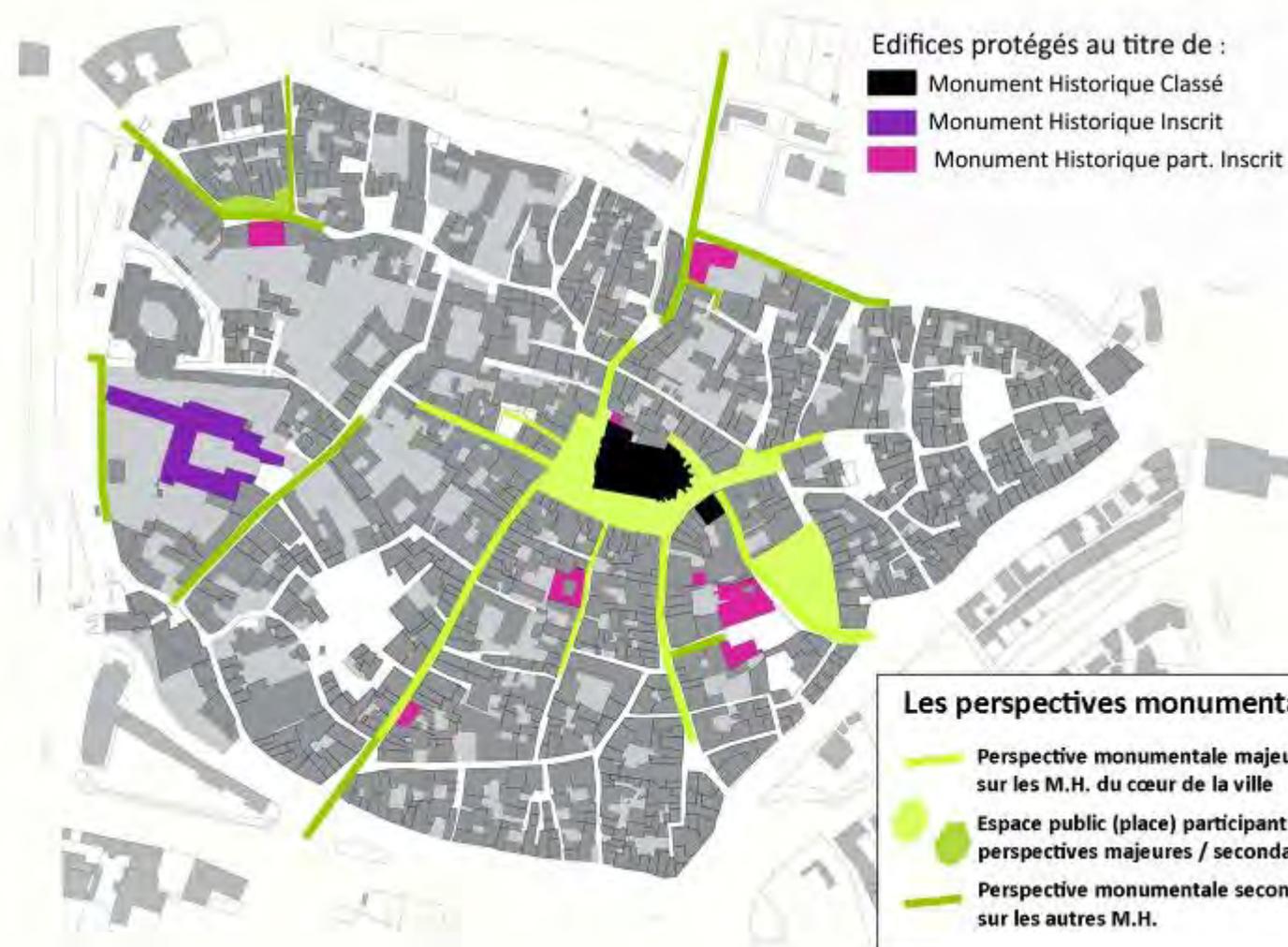
Outre la Collégiale et la Tour d'Argent qui marquent le cœur de la ville, onze édifices sont protégés au titre des Monuments Historiques dans la ville de L'Isle-sur-la-Sorgue,

Les perspectives sur ces édifices d'exception sont elles aussi (doivent être considérées comme) des perspectives monumentales.



II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN

a) Les ambiances paysagères
Les perspectives monumentales



Les vues sur les édifices remarquables de la ville

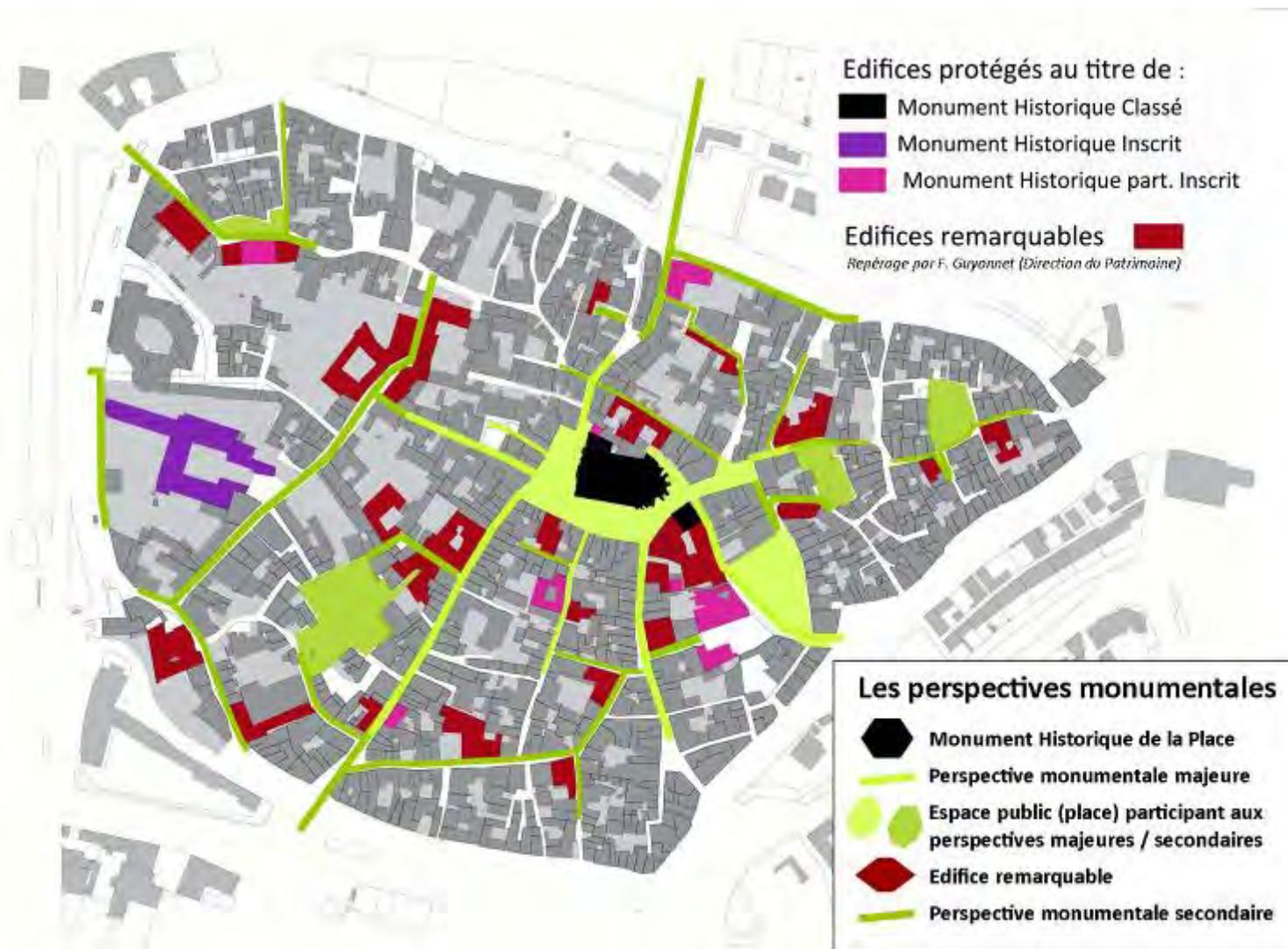
La richesse patrimoniale de la ville suggère de valoriser également d'autres perspectives. Il s'agit notamment des vues sur les hôtels particuliers et les édifices religieux qui marquent de leurs façades remarquables les rues de la ville, déterminant une ambiance très singulière, entre vestiges-témoins de l'histoire et l'esthétique d'une architecture composée / soignée et hors du commun. Là encore, c'est le caractère monumental, dans le sens d'exceptionnel, des édifices repérés comme remarquables combiné un aménagement urbain approprié qui conforte l'unicité de L'Isle.

Compte tenu du nombre d'édifices remarquables et de leur localisation, une grande majorité des rues du centre historique offrent des perspectives monumentales sur un patrimoine architectural hors du commun, à valoriser.



II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN

a) Les ambiances paysagères
Les perspectives monumentales



Les vues sur les édifices remarquables de la ville

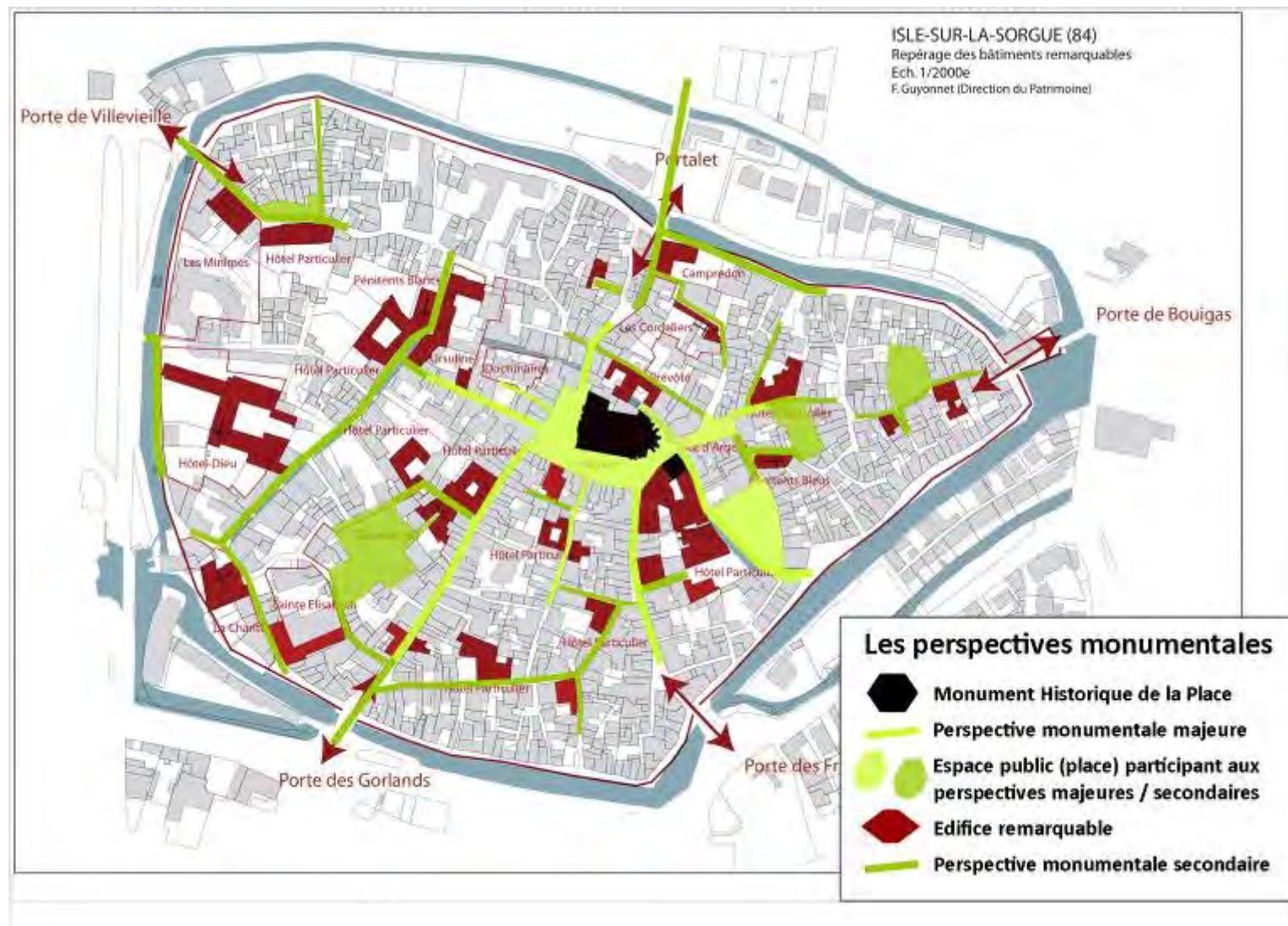
La richesse patrimoniale de la ville suggère de valoriser également d'autres perspectives. Il s'agit notamment des vues sur les hôtels particuliers et les édifices religieux qui marquent de leurs façades remarquables les rues de la ville, déterminant une ambiance très singulière, entre vestiges-témoins de l'histoire et l'esthétique d'une architecture composée / soignée et hors du commun. Là encore, c'est le caractère monumental, dans le sens d'exceptionnel, des édifices repérés comme remarquables combiné un aménagement urbain approprié qui conforte l'unicité de L'Isle.

Compte tenu du nombre d'édifices remarquables et de leur localisation, une grande majorité des rues du centre historique offrent des perspectives monumentales sur un patrimoine architectural hors du commun, à valoriser.



II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN

a) Les ambiances paysagères
Les perspectives monumentales



La ville ancienne / historique qui se renouvelle sur elle-même et se densifie

La ville de L'Isle-sur-la-Sorgue porte les traces de son renouvellement incessant sur elle-même et de sa densification, à l'intérieur de ses remparts. Ces éléments-témoins contribuent à l'ambiance particulière de la ville, qu'il s'agisse de signes perceptibles, d'intuitions, de ressenti...

Des commerces en rez-de-chaussée

Le long de la rue Carnot, principale voie de communication de la ville, mais aussi le long de la rue de la République, le rez-de-chaussée des immeubles est majoritairement occupé par des commerces, des boutiques ou des restaurants, dont la vitrine attire le regard.

Datant du XIX^{ème} siècle ou du début du XX^{ème} siècle, ou inspirées de devantures anciennes de ces époques, les devantures contribuent sensiblement à la qualité de l'espace public dont elles constituent les premiers composants. Pourtant la plupart sont dominées par les étages supérieurs des immeubles d'un style architectural bien différents.

C'est cette combinaison des rez-de-chaussée aux accents XIX^{ème} au-dessous de façades plus anciennes qui crée une singularité et un attrait que perçoit, sans forcément s'en rendre compte, le passant, habitant ou visiteur...



II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN

a) Les ambiances paysagères

La ville ancienne / historique

Combinaison de styles architecturaux
entre le rez-de-chaussée commercial
et les niveaux d'habitation

Maison Renaissance M.H. (rue Carnot)

La ville ancienne / historique qui se renouvelle sur elle-même et se densifie

Des terrasses d'estaminets du XXI^{ème}

sur les quais XIX^{ème} de la ville historique médiévale

Par l'architecture des immeubles, les activités commerciales diverses et multiples qui animent les terrasses et l'organisation de l'espace public le long des cours d'eau, les quais font la synthèse de la longue histoire de la ville, depuis le Moyen-Age au XXI^{ème} siècle, en passant par le XIX^{ème} siècle, période à laquelle les quais aménagés après la démolition des remparts....

Au cours des siècles, la façade de chaque immeubles a pu être remaniée plus ou moins et/ou remise au gout du jour, à la mode, aux besoins ou aux moyens des propriétaires.

Le développement d'activités commerciales, commerces, boutiques ou restaurants, a conduit à la transformation du rez-de-chaussée en local accueillant du public, souvent prolongé sur le domaine public par une terrasse qui doit attirer et faire envie aux passants, clients potentiels, par son originalité, son design, ses couleurs, ses annonces... ou, *a minima*, impérativement répondre, par son aménagement, aux attentes et critères esthétiques (et de mode) de nos contemporains...

C'est la combinaison-même de styles, de vocabulaire architectural et d'évocations d'époques différentes, qui témoigne de l'ancienneté de la ville et de sa particularité de s'être renouvelée sur elle-même, tut au long de son histoire...



II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN

a) Les ambiances paysagères
La ville ancienne / historique



Combinaison de styles architecturaux
entre les niveaux d'habitation,
le local commercial et la terrasse
et les quais du XIX^{ème} siècle
Quai Rouget de Lisle



Les accès historiques

à la ville ancienne : Portes & Ponts

Force est de constater qu'il ne reste pas grand-chose des Portes monumentales représentées sur les iconographies anciennes. Pourtant, les accès à la ville historique sont inchangés et imposent toujours le franchissement des bras de Sorgues.

Mettre en scène les accès à la ville

Outre l'absence de « portes », l'élargissement des ponts pour faciliter la circulation et l'implantation de stationnement en bordure et même au-dessus de l'eau font disparaître cette contrainte avec laquelle l'urbanisme L'islois a dû composer : la présence des bras de Sorgues.

Il conviendrait de « mettre en scène » les accès, redonner à lire et à comprendre la complexité et la singularité du site. Par des aménagements appropriés, des usages et un langage architectural et paysager spécifiques, les habitants comme les visiteurs pourraient renouer avec la ville ancienne et, ce faisant, mieux l'apprécier et mieux respecter son patrimoine.



Porte de Ville-Vieille



Porte de Bouigas

II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN

a) Les ambiances paysagères

La ville ancienne / historique



Vue de la Ville (Laincel, XVIII^{ème} siècle)



Les portes de la cité accès historique au cœur de la ville patrimoniale

Ceinturée d'eaux, et autrefois de remparts, la cité historique de L'Isle-sur-la-Sorgue est marquée par ses « portes », qui donnent accès au cœur de la ville.

De nos jours comme autrefois, les « portes » constituent des points stratégiques de la ville, alliant plusieurs fonctions :

- Le repère physique des limites de la ville intra muros,
- Le contrôle de l'accès au centre urbain,
- Le franchissement des bras de Sorgues.

Ainsi les abords de ces « portes » jouent un rôle essentiel dans la perception des contours de la ville patrimoniale de L'Isle-sur-la-Sorgue... Ils méritent alors une attention toute particulière pour une mise en scène (et en valeur).



II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN

a) Les ambiances paysagères

Les portes de la ville



La Porte de Bouigas

Une entrée privilégiée
entre trafic routier et miroir d'eaux...



La Porte des Gorlands dite Porte d'Avignon :

Une aire de stationnement incongrue
au-dessus de la Sorgue...



La Porte des Frères Mineurs dite Porte de la colonne

Une entrée magistrale
au dans une ville commerçante...



Le Portalet

Une entrée discrète
entre Monument Historique
et immeuble collectif à requalifier...



La Porte de Villevieille

Une entrée banalisée
par une surenchères d'enseignes
et équipements parasitant les façades....

Les quartiers médiévaux au petit parcellaire en lanière

Dans les quartiers qui ont conservé un petit parcellaire en lanière, le réseau des rues et impasses dégage des ambiances très caractéristiques. Celles-ci sont directement suscitées par l'étroitesse des rues, la densité et l'enchevêtrement des ruelles qui parfois ne mènent nulle part (cul-de-sac), renforcés par l'étroitesse des façades, le rythme des portes d'entrée, la densité d'habitations soulignée par la diversité des styles architecturaux et des mises en couleurs...

Par ailleurs, l'étroitesse de certaines rues empêchant le passage de véhicules, elles sont souvent investies de plantations par les habitants riverains, conduisant à des ambiances très qualitatives de quartiers-villages.. au cœur de la ville...



II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN a) Les ambiances paysagères La ville ancienne / historique



Un contraste

dans les ambiances paysagères des quais

La ville ancienne de L'Isle-sur-la-Sorgue est intégralement ceinturée par des bras de Sorgue, le long desquels ont été aménagés des quais.

Il existe deux ambiances très différentes entre le contour nord et le contour sud, étroitement liée à la dissymétrie dans la répartition et la nature des commerces présents ainsi que les aménagements urbains réalisés. L'ensoleillement et l'exposition au vent dominant : le Mistral, ne suffisent pas à expliquer cette différenciation...



II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN

a) Les ambiances paysagères

L'eau dans la ville



Les quais « nord » de la ville : la nature à la ville...

Au nord de la ville, l'ambiance paysagère est très bucolique, naturelle et calme. La Sorgue y est très présente, tant par les arbres qui la bordent et ceux de l'aire du Portalet que par la possibilité de cheminer le long du cours d'eau et de le contempler, dans la tranquillité des bord de rivière.



Les bords de Sorgue y sont construits sur tout le tour de ville, mais ne sont aménagés en « quais » que sur une portion. Un mur en pierre sert de garde-corps. Quelques escaliers permettant un accès à l'eau jalonnent le linéaire.



En rive droite, les berges aménagées de manière naturelle, largement arborées, retenues par des pieux, talutées et enherbées. Un cheminement en terre battue reliant Bouïgas au Portalet et à Ville-Vieille, permet toutes sortes d'activités et de déplacements doux...



**Les quais « sud » de la ville :
promenade & contemplation**

terrasses de restaurant & stationnement...

Bénéficiant d'une belle exposition et relativement bien protégés du vent dominant : le Mistral, les quais « sud » sont davantage fréquentés. Leurs aménagements originels, la qualité des matériaux les composant et le mobilier urbain associé, ainsi que la plantation de platanes, témoignent du rôle de « promenade urbaine » dont ils étaient déjà largement investis.

Aujourd'hui quasi-intégralement voués au tourisme, les quais « sud » se caractérisent par une forte concentration de commerces, glaciers et restaurants, qui étendent leurs activités jusque sur le domaine public avec des terrasses semi-privatives installées en bordure.



II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN
a) Les ambiances paysagères
L'eau dans la ville



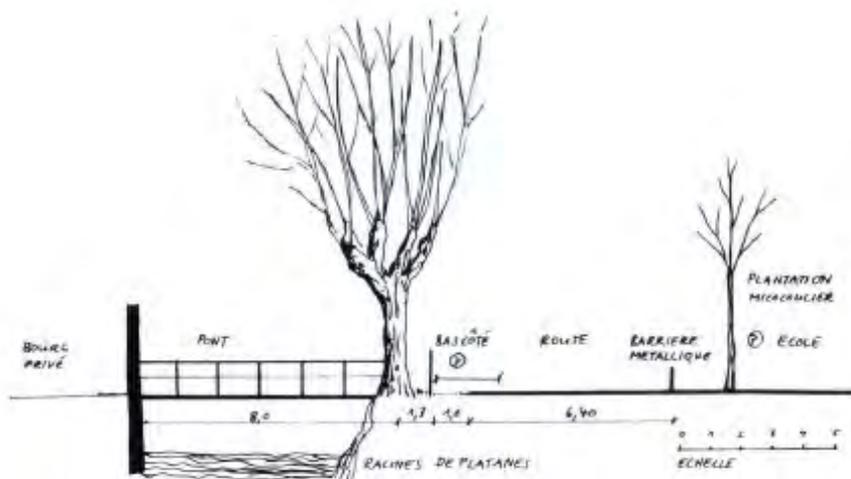
Les quais de la ville :

L'aménagement des berges en promenades & terrasses...

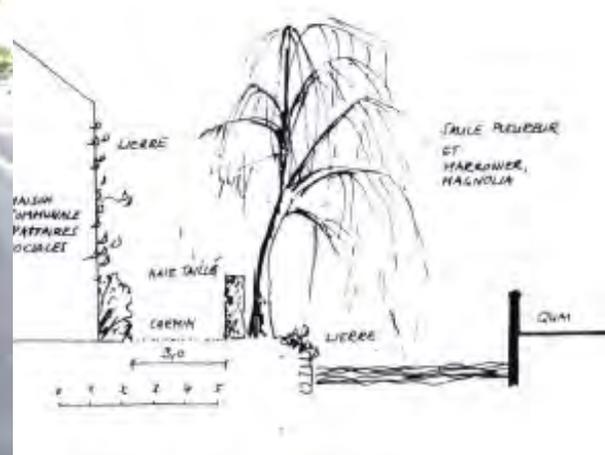
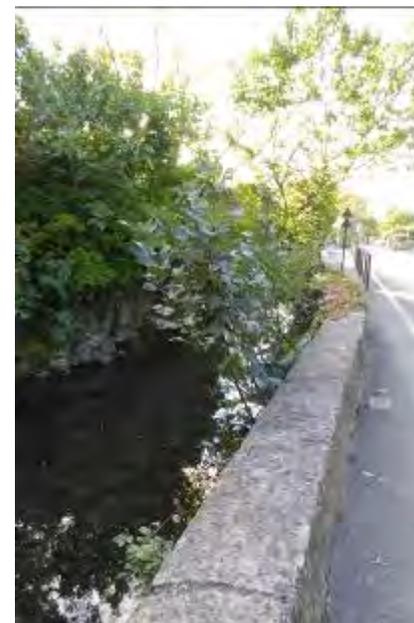
Aménagés lors de la démolition des murailles de la ville, les quais présentent avec un parapet en pierre et sont plantés d'un alignement d'arbres de haute tige qui constitue une ceinture de verdure soulignant le tour de la ville.



II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN
a) Les ambiances paysagères
L'eau dans la ville



Sur certains linéaires, la berge est simplement constituée d'un talus de terre renforcé par l'appareil racinaire des platanes qui baigne dans l'eau et maintient la verticalité de la rive. Les arbres sont dans ce cas plantés très serrés et restent de petite taille.



Les passerelles publiques :

Une invitation à la contemplation du patrimoine de l'eau

L'affluence touristique et la prolifération des terrasses en bord de Sorgue conduisent à une privatisation de la vue du cours d'eau. Le continuum de terrasses coupe les perspectives visuelles sur le cours d'eau. Les bords de Sorgue sont peu accessibles, mis à part en traversant les terrasses. Le cheminement praticable se retrouve restreint à la chaussée,

Des balcons-belvédères

propice à la contemplation de la rivière

Finalement, la Sorgue n'est bien perceptible que depuis les passerelles publiques qui enjambent la rivière. Les passerelles deviennent alors des balcons-belvédères sur le(s) spectacle(s) renouvelés de l'écoulement de l'eau, des prouesses de sa faune sauvage (canard, poissons...), ainsi que sur diverses activités spécifiques (pêche, joutes...).

La plus forte singularité de L'Isle-sur-la-Sorgue ne réside pas dans la seule présence de l'eau tout autour de la ville, mais dans la multiplicité des ambiances paysagères étroitement liées à la présence des Sorgues tout à la fois mêmes et très différentes, au cheminements le long de leur cours, à leur franchissement, leur contemplation...

Cette multiplicité provient également du traitement des espaces libres qui lui sont associés. Les quais sont tantôt très urbains et occupés par des aménagements touristiques, tantôt très naturels et bucoliques.



II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN

a) Les ambiances paysagères

Les bords de Sorgue, Quais & Canaux



Le Canal de l'Arquet

Omniprésente dans la ville, l'eau revêt une image très particulière le long du Canal de l'Arquet. Ce bras de Sorgue canalisé traverse la ville en contournant les grands monuments de son centre pour s'écouler et faire tourner les Roues de la très pittoresque rue auxquelles ont donné le nom, jusqu'au Pont-des-Cinq-Sorgues.

Un bras de Sorgue « confidentiel »

Le Canal de l'Arquet conduit l'eau à travers la ville. Mais on ne la voit pas toujours... pas très facilement... Car le long du Canal de l'Arquet, l'eau devient confidentielle. Elle s'insinue entre les maisons, perceptible seulement pour qui le veut vraiment.. plus ou moins visible selon les saisons et la présence de feuilles sur les arbres qui le bordent...



II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN

a) Les ambiances paysagères

L'eau dans la ville



Construction
devant l'arche



Progressivement recouvert...

Le canal de l'Arquet a subi divers travaux modifiant sa présence dans la ville, en particulier son couvremnt par :

- des constructions nouvelles, comme en témoigne la comparaison des deux vues ci-contre, qui dans ce cas ont englobé l'arche (visible à l'intérieur de la salle du Restaurant de la Prévoté);
- des élargissements de ponts (derrière la collégiale) et ponceaux, (rue des Roues) ;
- des busages, comme lors de l'élargissement de l'accès à la place Rose Goudard qui a fait totalement disparaître le Canal sous la chaussée..



Les roues

Les roues constituent l'élément principal de la typicité des lieux et du charme des ambiances paysagères de L'Isle-sur-la-Sorgue. Immobiles ou en mouvement, les roues soulignent l'omniprésence de l'eau dans la ville. En toute discrétion, leurs silhouettes sont l'évocation d'un passé industriel très intense...

Des 62 roues que comptait L'Isle-sur-la-Sorgue au début du XIX^{ème} siècle, dont la majorité installées sur les bras de Sorgue à proximité immédiate et dans la ville, seules 15 sont encore en place, dont 14 dans et autour de la ville historique.

Depuis le début du XX^{ème} siècle date à laquelle J.GUIGUE (1939) dresse un état des lieux très précis des roues existantes, la ville de L'Isle-sur-la-Sorgue a conservé toutes ses roues.

II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN

a) Les ambiances paysagères

Les bords de Sorgue, Quais & Canaux



Les roues de L'Isle-sur-la-Sorgue : un patrimoine hydraulique, mais aussi immatériel...

Structure & Fonctionnement des roues

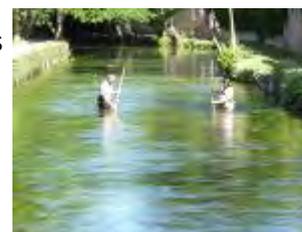
Les différents types de roues
selon leur utilité, la fabrique, la production...
? L'époque de construction...



L'entretien des Sorgues en amont et en aval des roues

Jadis, il revenait à chaque propriétaire de bien entretenir la portion de canal située à l'endroit de sa parcelle...

Aujourd'hui, les travaux continus prodigués pour entretenir les ouvrages et éléments de ce patrimoine hydraulique emblématique, sont prodigués par la Communauté de Communes du Pays des Sorgues et Monts de Vaucluse.



L'entretien des roues

La construction des roues

Qui ?

Comment ?

Corporation ? Métiers ?



Les hommes des roues...

L'entretien des roues revenait autrefois aux bénéficiaires directs de la force hydromotrice des bras de Sorgue et canaux, à savoir les propriétaires des moulins et fabriques.

Aujourd'hui, les ouvrages et éléments de ce patrimoine hydraulique emblématique demandent des travaux d'entretien constants, prodigués par la Communauté de Communes.

Le végétal dans la ville :

De nombreux espaces de respiration...

Malgré sa forte densité urbaine, la ville de L'Isle-sur-la-Sorgue dispose de nombreux espaces de respiration, publics ou privés, qui participant largement à la singularité des ambiances paysagères. La mise en valeur de la ville patrimoniale doit tenir compte et renforcer l'ambivalence naturelle et urbaine de la ville intra muros, notamment par la présence d'espaces plantés qui dialoguent et contrastent avec la minéralité des espaces aménagés.



II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN

a) Les ambiances paysagères

Le végétal dans la « ville-nature »

Le végétal dans la ville

Malgré la forte minéralité des espaces publics de circulation, la ville de L'Isle-sur-la-Sorgue dispose d'une image de « ville-nature »...



II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN

a) Les ambiances paysagères

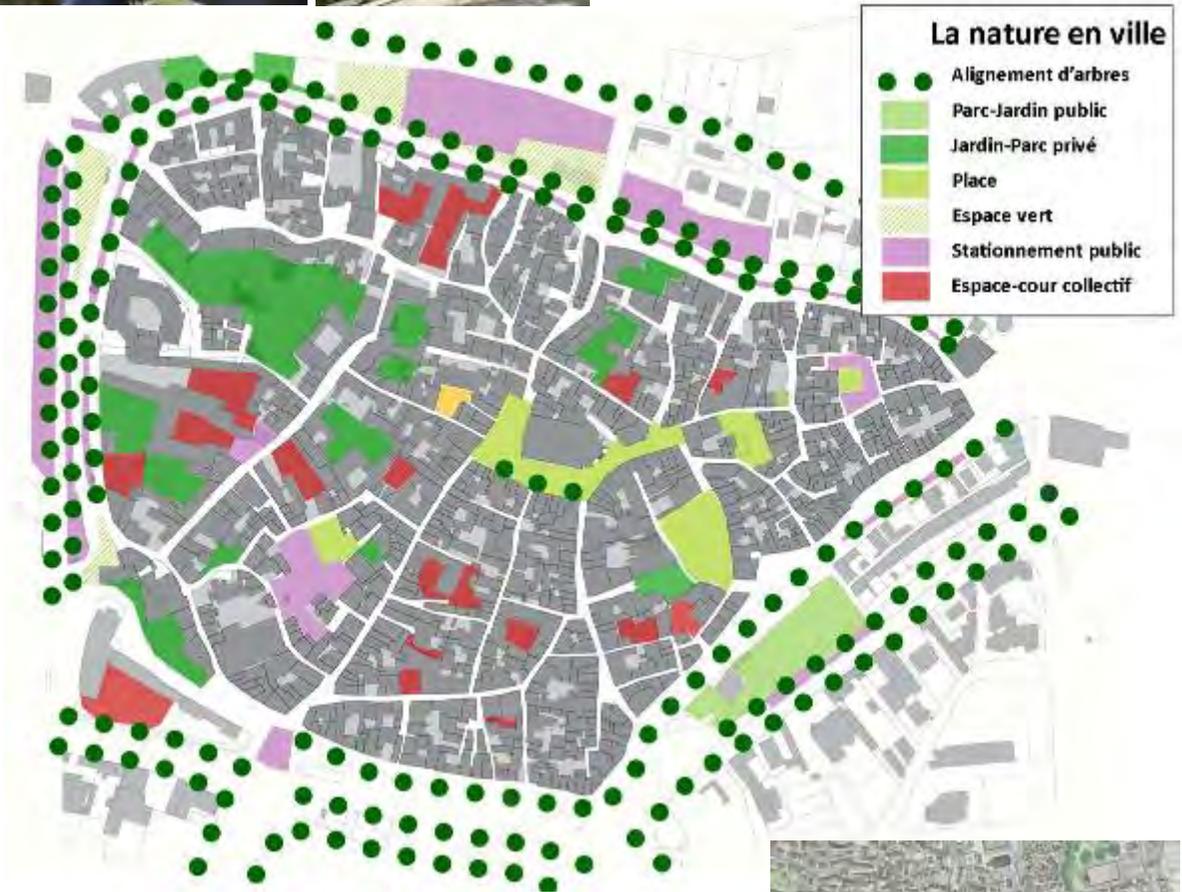
Le végétal dans la « ville-nature »

Une forte présence végétale

Le long des bras de Sorgues, sur les quais, sur les places, publics ou de propriétés privées, le végétal est très présent dans la ville de L'Isle-sur-la-Sorgue, de diverses manières : espace vert, parc-jardin, cour végétalisée, plantations d'alignement, ripisylve, treilles et plantes grimpantes...

En revanche, de nombreux espaces de cours, privés et/ou collectifs, sont peu végétalisés et leur revêtement leur confère une ambiance très citadine ou « minérale ».

A quelques rares exceptions près dans les parcs d'hôtels particuliers (séquoïa, cèdre du Liban, palmier, bambous...), les essences font partie des palettes d'espèces locales d'arbres et d'arbustes, bien adaptées au contexte environnemental (bord de Sorgues, parc-jardin, cour...) et au climat de L'Isle-sur la-Sorgue.



La conservation des espaces de jardins dans la ville

Les nombreux jardins recensés par le cadastre de 1828 (en vert sur la figure ci-dessous) sont presque intégralement conservés. Sans doute leur flore, leur composition ou leur aménagement a évolué, mais peu ont été supprimés (bâties), à l'exception des îles dévolues au jardin (J.) et aux cultures (T.) et quelques parcelles de-ci de-là..



Une « ville-nature »

L'image de « ville-nature » de L'Isle-sur-la-Sorgue tient en la présence de plusieurs grands parcs-jardins au centre ou à proximité immédiate du centre historique, qui participent à la qualité du cadre de vie en suscitant une ambiance fortement végétale qui contraste avec la minéralité des espaces publics.



II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN

a) Les ambiances paysagères
Le végétal dans la « ville-nature »

Les magnifiques parcs publics des Châteaux Gauthier et des Névens

L'Isle-sur-la-Sorgue dispose de deux parcs publics, en périphérie immédiate de la ville intra muros, sur la première couronne délimitée par la Sorgue de la Cigarette et le Canal des Névens respectivement :

- le **square-parc public**, correspondant au jardin du « Château des Névens » (actuelle caisse d'Épargne), au Sud-Est de la cité,
- le **Parc Gauthier**, correspondant au jardin du « Château Gauthier », situé au Sud de la cité.

Outre les plaisirs et loisirs prodigués par chacun de ces parcs publics, la présence arborée et leurs éléments d'accompagnement les délimitant participent grandement à l'ambiance naturelle et apaisante de la ville.

Ces deux parcs ont été repérés dans le cadre d'un pré-inventaire des jardins remarquables de la région PACA.



Parc-square du Château des Névens



Parc Gauthier



Parc-jardin et Fontaine de l'Hôtel-Dieu
Vue depuis les Lices



Parc-jardin de l'Hôtel de Guilhem
Vue depuis la rue A. Benoît

Des parcs-jardins privés

Non ouverts pour le public, certains parcs-jardins d'hôtels particuliers de la ville contribuent également à cette ambiance de « ville-nature ». Par-dessus les murs de clôture, généralement très hauts, à travers le portail du jardin ou encore dans une perspective visuelle proche ou lointaine, leur masse boisée participe au paysage urbain de L'Isle, laissant apercevoir la silhouette des grands arbres d'essences locales ou exotiques, et deviner certains éléments d'accompagnement spécifiques des jardins, tout particulièrement la fontaine monumentale...

C'est le cas du parc-jardin de l'Hôtel-Dieu, perceptible depuis les Lices et le cours Victor Hugo, ainsi que l'ensemble arboré des parcs-jardins de l'Hôtel de Guilhem et des hôtels particuliers voisins, perceptibles depuis la rue Benoît.

Les alignements d'arbres

Des éléments structurants du paysage urbain du centre de L'Isle

La présence de grands arbres participe fortement à l'ambiance paysagère de certains secteurs de la ville.

Le soulignement des bras de Sorgue

Sur les quais, des plantations d'alignement fournissent de l'ombrage au cheminement qui longent les Sorgues, ainsi que sur les façades, particulièrement important pour les édifices exposés au sud (quai Rouget de Lisle).

Le long de la Sorgue septentrionale, quelques sujets spontanés (figuiers, frêne...) se combinent aux plantations d'alignement du quai. La rive droite de la Sorgue est également très arborée. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une ripisylve naturelle, les espèces d'arbres et d'arbustes qui la compose sont locales : frêne, etc.

Enfin, de nombreux figuiers se dressent le long du Canal de l'Arquet.

L'ombrage des places et placettes

Toutes les places et placettes de L'Isle sont marquées de grands arbres qui dispensent un ombrage très appréciable en été tout en ne privant pas, l'hiver venu, les façades des précieux rayons de soleil et de l'éclairage naturel. Les essences plantées sont principalement le Platane, dans une moindre mesure le Micocoulier, le Tilleul...

Les plantations des grands boulevards

Les mails plantés qui bordaient les cotés de l'Isle sur la Sorgue, ne sont plus malheureusement affectés à la promenade et au piéton, mais sont devenus des axes routiers importants et, pour la partie centrale, des lieux de stationnement de véhicules.

- à l'ouest le **Cours Victor Hugo**, anciennement Ville vieille, voie du XVIII^{ème}, accompagné par une plantation urbaine de haute futaie,
- au Sud le **Cours Saint Véran** et le **Cours Sainte Anne**
- à l'Est le **Cours des Platanes**,
- au Nord-Est le **Cours Salviati**, d'une grande noblesse malgré l'état des plantations.



II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN

a) Les ambiances paysagères

Le végétal dans la « ville-nature »



Les plantes et arbres isolés : appropriation et embellissement



Les plantations des riverains

Dans certaines rues, en particulier dans les impasses ou les ruelles inaccessibles aux véhicules, les habitants riverains s'efforcent de faire pousser diverses plantes, au pied ou le long des façades ou dans des jardinières, petites ou grandes, pour habiter leur environnement et embellir leur cadre de vie, assurer de l'ombrage et apporter une diversité de couleurs changeantes selon les saisons.

Les plantes grimpantes les plus utilisées sont la glycine, la bignone (Trompette de Jérico), la vigne-vierge et l'ampélopsis, le jasmin et la vigne.

D'autres essences leur sont souvent associées : le laurier-rose, le chèvrefeuille, le plumbago pour les plantes fleuries ; le cyprès et le pin-pignon pour leur feuillage persistant ; le bambou pour son exotisme...



II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN

a) Les ambiances paysagères

Le végétal dans la « ville-nature »



L'embellissement d'espaces publics par les plantations

Par leurs aménagements anciens ou parce qu'ils sont en attente de requalification, certains espaces publics bénéficient d'efforts d'embellissement par les plantes. Plusieurs modèles de jardinières accueillent de jeunes arbres ou diverses autres plantes qui apportent une note végétale au lieu..

Souvent les jardinières suppléent aux bornes pour limiter ou interdire l'accès aux véhicules...



b) Les usages des espaces libres

Les usages des espaces libres : le domaine public & les espaces privés ou collectifs

Vivre la ville patrimoniale...

Pour tout habitant de la ville, « *vivre la ville* » ne signifie pas / ne se résume pas seulement à y loger, y résider, occuper une habitation située dans la ville et/ou y travailler.

C'est aussi pratiquer ses espaces publics, y faire ses promenades, se déplacer, cheminer, flâner, se détendre, y rencontrer des voisins et d'autres personnes, connues ou inconnues, avec lesquelles échanger quelques mots, un regard, un sourire...

La ville de L'Isle-sur-la-Sorgue offre de beaux espaces pour ces activités qui font que l'on pratique un lieu, que l'on s'y sent bien, que l'on fait partie de son fonctionnement.

Par principe, l'aménagement des espaces publics répond en premier lieu aux besoins des habitants qui vivent en ville, des habitants de la commune ou des alentours qui viennent y chercher des services, ainsi que des visiteurs qui y passent ou y séjournent. Bien ses besoins ne soient pas forcément de même nature, chacun-e doit y satisfaire ses envies, pouvoir trouver des réponses à ses attentes quotidiennes ou ponctuelles.

Parmi les aménagements publics destinés à tous, les **cheminements piétons** et les **bancs publics** sont les plus importants car ils permettent une pratique douce et concrète, sans intermédiaire, de la ville.

Lieux à la fois en ville et en prise directe avec la nature, les bords de Sorgues sont essentiels dans le fonctionnement de la ville en terme d'expériences personnelles, de pratiques et de services, aux riverains comme aux visiteurs.

Dans la ville comme sur les quais, force est de constater que les bancs sont peu nombreux, rarement privilégiés par rapport aux véhicules (stationnement), parfois mal positionnés et/ou relégués dans les espaces relictuels...



Banc public qui tourne le dos à la Sorgue...

Parfois c'est pire : inutilisable

entre poubelles et bagnoles...

face aux poubelles...

La Sorgue, ses bras secondaires et ses canaux : un réseau d'espaces libres singuliers dans la ville

Le charme évocateur des « nego-chin »

Le long de la Sorgue, de ses bras ou de ses canaux, de frêles embarcations en bois semblent attendre. ...

Semblant tout juste abandonnées par ses propriétaires, ou à moitié coulées, ces barques plates, dénommées localement « nego-chin », témoignent d'un attachement certain des l'islois aux espaces de l'eau et de la diversité de leurs usages.

Les Joutes :

un sport traditionnel intimement lié à la Sorgue..

Autrefois indispensables aux pêcheurs, ces barques sont encore aujourd'hui la fierté de leur propriétaire.

Elles offrent également le loisir de la pratique d'un sport traditionnel : les joutes.

Ce sport traditionnel est encore bien vivant dans le Midi, en Provence (Martigues, Arles / Bouches-du-Rhône) et en bas-Languedoc (Sète / Hérault) et dans la Vallée du Rhône (Saint-Vallier / Drôme)...



II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN
b) Les usages des espaces libres
Les Sorgues, des espaces libres singuliers



La mise en scène « touristique » des Sorgues

Le réseau d'espaces libres singuliers dans la ville que constituent la Sorgue, ses bras secondaires et ses canaux participe à la promotion touristique de L'Isle-sur-la-Sorgue, tant en terme d'images que d'animations.

Ainsi sont organisés sur les eaux des Sorgues plusieurs évènements tout à fait pittoresques, pour le plus grand bonheur des visiteurs et des habitants...

Le Corso



Le marché flottant



*Source : Clichés
extraits du Site WEB-
de la ville*

La fête des pêcheurs



Les commerces et l'utilisation du domaine public

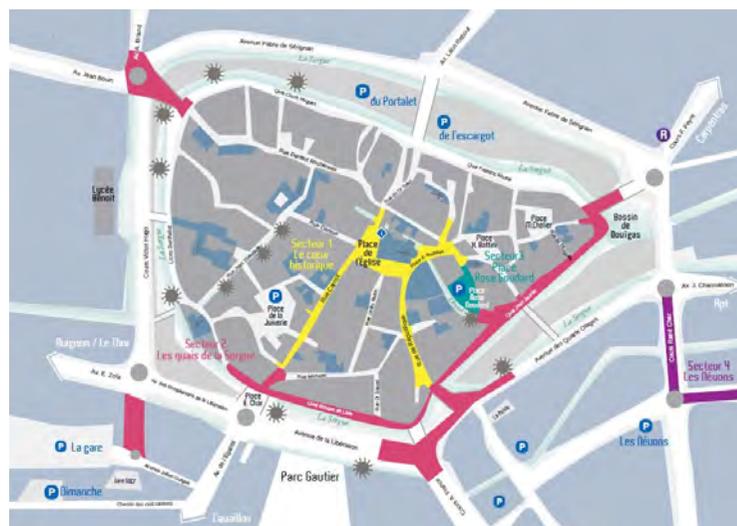
Les terrasses

La Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue s'est dotée d'une charte des terrasses en direction des commerçants afin de maintenir la qualité environnementale et urbaine de son centre-ville et contribuer à son développement économique.

En effet, l'activité commerciale est un levier majeur d'attractivité territoriale tant sur le plan des services de proximité et de lien social auprès des habitants que sur celui d'une offre touristique adaptée aux attentes des visiteurs et à la hauteur de la toute nouvelle dénomination « commune touristique » attribuée le 24 février 2015 par arrêté préfectoral.

La mise en œuvre de cette charte des terrasses permet la formalisation d'un cadre qui accompagne l'ensemble des commerçants engagés, auprès de la commune, à embellir et poursuivre l'effort de développement du territoire communal.

Outre l'aspect « réglementaire » indispensable de cet outil, il s'agit avant tout pour la municipalité de faciliter l'installation et la pérennité de l'activité commerciale dans un projet commun de cohérence et de mise en valeur de la Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue.



Les commerces et l'utilisation du domaine public

Le foisonnement de commerces

Avec la forte fréquentation touristique de L'Isle-sur-la-Sorgue s'accompagne de la prolifération de commerces et d'une occupation temporaire du domaine public pour présenter aux visiteurs toutes sortes de marchandises...



Foires & marchés

Tous les jeudi matin, ainsi que certains dimanches et pendant les grandes foires, une grande partie du centre-ville devient un vaste marché, notamment sur la place de l'église, la place Rose Goudard et sur les quais. Pour l'occasion, la circulation est interdite : le centre de la ville devient alors quasi entièrement piéton...

De même, plusieurs fois l'an, les grands foires aux Antiquités et à la Brocante ainsi que la Fête votive, se tiennent sur les boulevards qui ceignent la ville : ces avenues très circulantes, encombrées de véhicules et totalement dévolues au trafic routier, deviennent totalement piétonnes, quelques jours durant.



II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN

b) Les usages des espaces libres

Les activités commerciales

Le stationnement sur l'espace public

L'omniprésence des véhicules...

préjudiciable à la bonne présentation des monuments
et incohérente avec la mise en valeur patrimoniale de la ville



Des besoins spécifiques

pour encourager une nouvelle pratique de la ville

Le manque (quasi-absence) de points de stationnement pour les cycles et autres 2-roues non motorisés entraîne des effets indésirables des pratiques de déplacement doux, notamment en terme d'accrochage et de stationnement...



II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN

b) Les usages des espaces libres

Le stationnement



Les cours et jardins collectifs et/ou privés

Dans le tissu urbain dense de la ville, nombreux sont les espaces libres privés d'usage collectif qui participent à l'ambiance paysagère des rues. Leur bonne présentation peut largement contribuer à améliorer le cadre de vie des habitants et l'attractivité des quartiers.

Des espaces trop souvent abandonnés aux véhicules

D'usage privé ou collectif, bon nombre d'espaces libres sont occupés au stationnement de véhicules dans la ville... souvent au mépris d'efforts de plantation-végétalisation ou de mise en valeur paysagère.



Des cours intérieures à usage collectifs

A la manière d'un « caravansérail », une cour intérieure peut permettre l'utilisation commerciale du rez-de-chaussée dans un cadre architectural de qualité qui prédispose à la flânerie, comme protégée du mouvement incessant de la rue. L'accès se fait par un passage sous le 1er étage de l'habitation sur rue.

Caractéristique de plusieurs immeubles de la rue Carnot, une telle disposition constitue assurément d'intéressantes perspectives-alternatives pour la diversification et l'attractivité commerciales de L'Isle-sur-la-Sorgue...



II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN

b) Les usages des espaces libres Les cours et jardins collectifs



Des espaces collectifs peu appropriés... difficilement appropriables ?



Des espaces privés à requalifier

Par le revêtement des sols extérieurs, les aménagements paysagers et le soin apporté à l'entretien, certains espaces libres privés visibles depuis les espaces publics influent sur l'ambiance de la ville patrimoniale.





**c) Les principales dénaturations
du paysage urbain**

c) Les principales dénaturations du paysage urbain

Sans conteste la valeur patrimoniale de L'Isle-sur-la-Sorgue, et par voie de conséquence la qualité son attractivité, résulte largement de l'omniprésence de l'eau qui façonne la ville et singularise les ambiances. Cependant les singularités l'isloises sont mises à mal par diverses dénaturations du paysage urbain qui, peu à peu, tend à banaliser ce cadre de vie et de visite...

Les principales dénaturations, les plus dommageables, évoquées brièvement ci-après, sont celles pour lesquelles doit être insufflée (et affirmée) une volonté de changement des comportements individuels et de l'appréhension des problématiques d'aménagement à l'échelle du quartier ou de la ville, en cohérence avec sa mise en valeur patrimoniale.

Les principales dénaturations du paysage urbain portent sur :

- **Les « verrues des façades » ;**

Il s'agit de tous les éléments-parasites, équipements technologiques et enseignes commerciales, positionnés en façade (sur rue) et visibles depuis les espaces publics, qui interfèrent dans la perception visuelle des lieux, notamment dans toutes les perspectives d'exception qu'offre la ville.

- **Les « services aux personnes » :**

Il s'agit des équipements et réseaux publics ou collectifs, très souvent peu ou mal intégrés dans le contexte patrimonial.

- **Les excès de certains commerces :**

L'attractivité touristique doit être confortée par des activités commerciales qui respectent et valorisent le site, alors que le foisonnement de commerces, terrasses et déballages, l'individualisation des devantures, la multiplication et l'exubérance d'enseignes peuvent conduire à l'effet inverse. De plus, la saisonnalité de certains commerces, le plus souvent exercés dans le cadre de location des locaux, compromet les investissements permettant d'améliorer la qualité des devantures. Le souci de rentabilité se traduit notamment par le choix de traitements, matériaux et teintes peu onéreux et par la mise en place d'enseignes très (trop) voyantes. Pourtant, c'est l'exigence de qualité dans les aménagements, et non pas l'originalité, le commun (la banalité) ou l'exubérance, qui assure le maintien d'une véritable qualité des lieux touristiques.

- **L'importance laissée aux véhicules :**

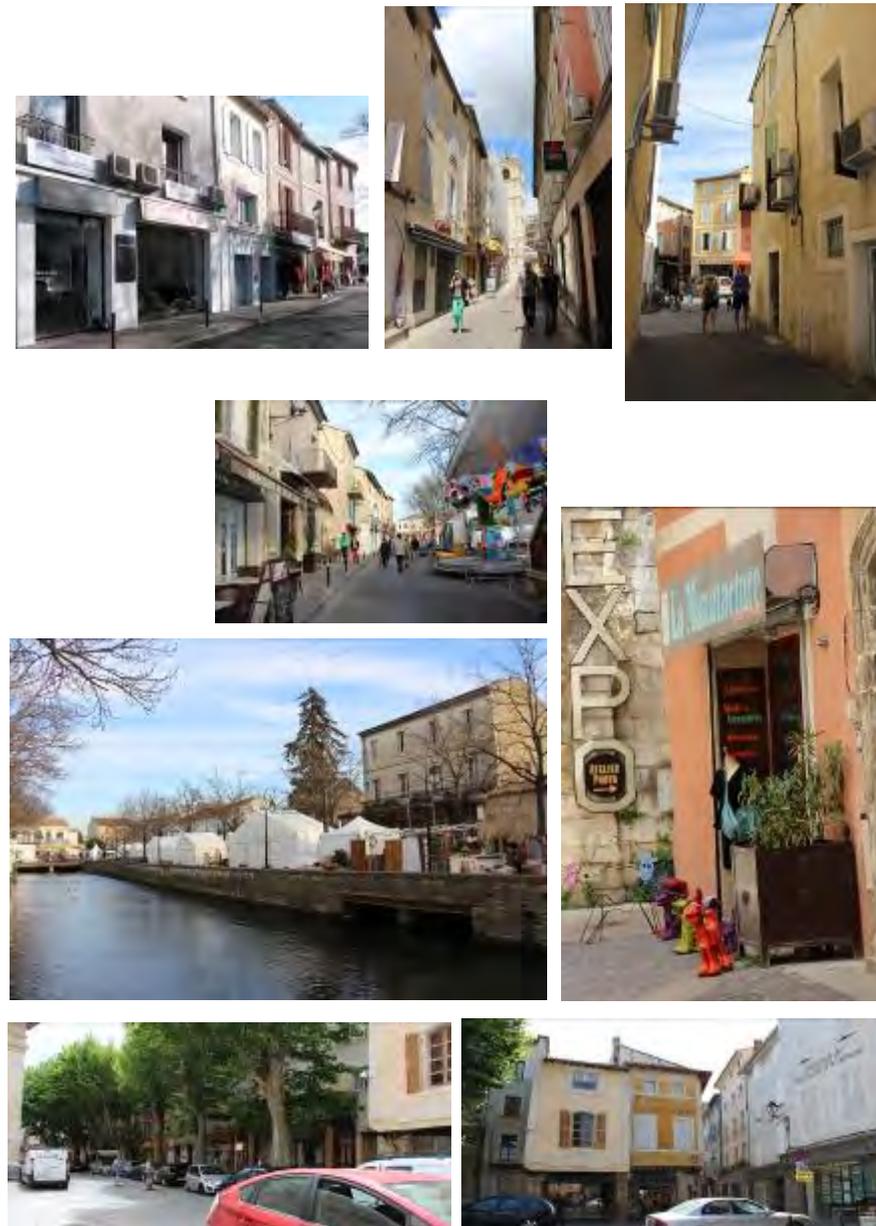
La circulation et le stationnement dans la ville constituent des problématiques prioritaires pour la préservation et la mise en valeur du patrimoine l'islois, tant en terme de cadre de vie et d'habitabilité que de qualité et de confort d'usages des espaces publics.

- **Les incongruités urbanistiques et architecturales :**

Il s'agit d'incohérences en terme d'urbanisme et/ou d'architecture qui porte fortement atteinte au patrimoine bâti et paysager de la ville.

II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN

c) Les principales dénaturations introduction



Les « verrues des façades »

La prolifération d'équipements technologiques « parasites » en façade (sur rue), visibles depuis les espaces publics, nuit considérablement à la qualité d'ensemble, notamment dans toutes les perspectives visuelles d'exception qu'offre la ville.

Les équipements techniques

Indispensables au confort des habitants et aux besoins des visiteurs, les équipements et réseaux publics ou collectifs sont très souvent peu ou mal intégrés dans les efforts de mise en valeur patrimoniale.

Au-delà de représenter une certaine modernité « technologique », ces équipements constituent de véritables « verrues » sur les façades, qui arrêtent le regard et banalisent les lieux. Ils contribuent ainsi fortement à la dégradation du paysage urbain. Seule une réflexion en amont (préalable au projet) peut permettre de répondre aux exigences à la fois techniques, esthétiques et respectueuses du patrimoine (en terme de matériel, positionnement...).

Les enseignes et pré-enseignes commerciales ... et souvent leur surenchère

Destinées à faciliter le repérage des commerces, services et produits, les enseignes influencent directement le paysage urbain. Le nombre et l'intensité des activités commerciales justifient une modération des enseignes dans le centre historique de L'Isle-sur-la-Sorgue et dans les abords de la ville pour préserver les ambiances paysagères et, par voie de conséquence, la typicité des lieux, l'attractivité touristique et la qualité du cadre de vie.



II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN

c) Les principales dénaturations

introduction



Les excès de certains commerces

L'attractivité de L'Isle-sur-la-Sorgue dépend des spécificités de son paysage urbain : pour être bénéfique à tous, habitants, usagers et commerçants, la fréquentation touristique ne doit pas nuire à la qualité de vie et à la typicité des lieux.

Force est de constater que des efforts consentis pour que les activités de commerce respectent et valorisent le site, notamment en terme de devantures, terrasses & déballages (mise en couleurs, matériaux, emprise au sol...) peuvent encore s'intensifier. L'expérience montre que c'est l'exigence de qualité dans les aménagements, et non pas l'originalité, le commun (la banalité) ou l'exubérance, qui assure le maintien d'une véritable qualité des lieux touristiques. Contrairement aux dires, c'est en unifiant et harmonisant les teintes, les équipements, le mobilier, etc. que la charte des terrasses récemment mise en application va renforcer la bonne présentation du centre-ville et des abords de L'Isle et ainsi son attrait.

Etre visibles sans outrance

Pour attirer les clients, un commerce doit être visible, repérable et se démarquer des commerces voisins. Dans un contexte patrimonial comme celui de L'Isle-sur-la-Sorgue, toute activité commerciale doit répondre à cette nécessité par une réponse appropriée, moins banalisante que dans une galerie commerciale de banlieue : l'optique doit être, non seulement de ne altérer le paysage urbain, mais au contraire de contribuer à en renforcer la qualité, de manière à conforter les spécificités des lieux et améliorer le confort et le plaisir de visite.



Triste facette de L'Isle-sur-la-Sorgue : des rideaux métalliques peu qualitatifs en période de fermeture

Se démarquer par son respect du patrimoine

Une devanture trop originale ou incohérente avec son environnement proche est contre-productive : elle constitue une **pollution visuelle** qui génère un sentiment de malaise chez le passant qui, alors, presse le pas pour aller plus loin. Soigner son image en cohérence dans le sens d'un paysage urbain harmonieux



Se faire remarquer pour le meilleur...

et parfois le pire



II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN

c) Les principales dénaturations Les excès de certains commerces

Soigner l'apparence... même pendant la fermeture

La mise en valeur des devantures des commerces porte essentiellement sur leur bonne présentation aux clients potentiels... autrement dit pendant leurs horaires d'ouverture.

Or les périodes de fermeture ont une incidence forte sur le paysage urbain : outre le changement d'ambiance globale de la ville, presque déserte avec ses rues et ses quais « vides », les commerces fermés offrent un deuxième « visage » à la ville qui fait également partie de la typicité des lieux, puisque les riverains le côtoient tous les jours et que des visiteurs peuvent aussi le découvrir hors des périodes ou horaires d'affluence.

L'apparence des commerces fermés n'est pas anecdotique puisqu'elle intervient dans la qualité du cadre de vie des habitants plus de la moitié du temps : toutes les fins de journée et pendant toute la saison hivernale (d'octobre à avril).



La banalisation du paysage urbain par l'importance laissée aux véhicules

La circulation et le stationnement dans la ville intra muros constituent des problématiques prioritaires pour la préservation et la mise en valeur du patrimoine L'Islois, tant en terme de cadre de vie et d'habitabilité que de qualité et de confort d'usages des espaces publics.

Une monopolisation des usages préjudiciable à la qualité du « vivre ensemble »

La ville de L'Isle-sur-la-Sorgue étant très densément bâtie, les espaces libres jouent un rôle important dans le paysage urbain et dans la pratique de la cité.

Du fait de leur occupation systématique et durable par des véhicules, nombreux sont ceux, publics ou privés, qui ont perdu leur usage de lieux de rencontre par les habitants riverains. Prenant alors l'allure de « banales » zones de stationnement, ces espaces libres déqualifient leur environnement urbain en restreignant leurs usages et leurs appropriations possible tout en niant et/ou occultant les spécificités architecturales des façades qui les délimitent. Cette utilisation mono-spécifique des espaces libres aboutit à la banalisation du paysage urbain l'islois qui devient comparable à n'importe quel stationnement et à la désertion d'autres usages : détente, loisirs, flânerie, jeux, contemplation...



Une négation de la qualité architecturale et urbaine

Certains espaces libres privés, en particulier les cours privées qui marquent l'entrée des propriétés, ont perdu leur usage d'apparat et d'accompagnement de l'architecture remarquable pour devenir de banales aires de stationnement privatives....

C'est le cas de la cour de l'Hôtel-Dieu, visible depuis la rue des Roues, dans laquelle sont toujours garés quelques véhicules de service. Cet espace non bâti participe à la mise en scène de l'entrée de l'hôpital, notamment par sa composition à partir de l'axe de symétrie de la porte d'entrée monumentale faisant face au portail monumental sur la rue (ci-contre) pour dialoguer avec le patrimoine architectural des trois ailes du bâtiment.

La présence de véhicules dans cette cour d'entrée banalise cet espace en lui faisant perdre sa double fonction d'accueil et d'intimité, son ambivalence dedans-dehors, sa dualité bâti-non bâti...

Le cœur de la Juiverie dont la fonction de « place » est limitée

Les 5/6 de l'espace public étant dévolus au stationnement, la « Place de la Juiverie » ne peut jouer son rôle de lieu de rencontres et d'échanges qu'aux abords du banc public positionné sous l'ombrage des platanes...

II.1.2. LA MORPHOLOGIE URBAINE

b) Les espaces libres dans la ville L'importance laissée aux véhicules

Dans la ville ancienne, la démolition d'immeubles a agrandi certains espaces libres supplémentaires ou en a créé de nouveaux. Pour être bénéfiques à la communauté, de telles opérations doivent être accompagnées de :

- L'aménagement en lieux appropriables pour un usage collectif favorisant le vivre ensemble ;
- Le traitement qualitatif des murs aveugles (intérieurs ou de refends) devenus façades.



Autrefois le « parvis » de l'Hôtel-Dieu



Aujourd'hui un parking minable

Les « services aux personnes »

Indispensables au confort des habitants et aux besoins des visiteurs, les équipements et réseaux publics ou collectifs sont très souvent peu ou mal intégrés. Outre leur aspect (généralement banalisant), il est difficile de concilier leur **usage public** qui impose qu'ils soient facilement repérables et accessibles et le **respect du patrimoine** au nom duquel ils doivent être le plus discrets possible. Seule une réflexion d'envergure peut répondre à cette double exigence technique et esthétique.

Des nuisances difficiles à concilier avec la mise en valeur

La gestion des déchets, en particulier la collecte des ordures ménagères et autres emballages, est indispensable dans une ville touristique comme L'Isle-sur-la-Sorgue ; elle impose un mobilier urbain spécifique. Aux déchets des habitants l'islois, permanents ou saisonniers, viennent s'ajouter ceux extrêmement importants résultant de la forte fréquentation touristique, des activités de restauration et des commerces.

Le positionnement des conteneurs répond au problème de l'accessibilité par le camion-poubelle, ce qui aboutit à leur forte « présence » dans le paysage urbain, puisque très visibles depuis les accès et franchissements.

Les quais « sud » sont équipés de conteneurs enterrés, généralement positionnés sur les quais, à proximité immédiate de la Sorgue. Très citadin, ce mobilier s'accompagne de force barrières pour protéger l'espace et les bornes de véhicules ; il n'évite pas l'amoncellement de sacs en cas de trop-plein.

Les quais « nord » sont équipés d'espaces réservés au regroupement de conteneurs sur roulettes, dont l'emprise importante se situe également en bord de Sorgue.



II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN

c) Les principales dénaturations

Les « services aux personnes »

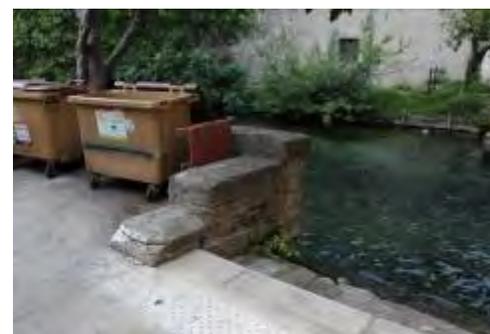
Les transformateurs électriques

Si l'aspect des transformateurs dépend directement de leur fonction, leur positionnement et les modalités de leur intégration dans le paysage urbain peuvent faire l'objet d'efforts supplémentaires...



Les toilettes publiques

Ni la nécessité ni la fonctionnalité des WC publics ne devrait primer sur la qualité des espaces publics et le respect de l'esprit des lieux...



Les incongruités urbanistiques ... et parfois architecturales

Dominé par la densité de constructions et le tracé en creux de la voirie, le paysage urbain est étroitement lié à l'implantation des bâtiments et aux aménagements de l'espace. C'est la raison pour laquelle toute incohérence urbanistique et/ou architecturale entraîne une altération forte, et durable, de la qualité d'ensemble. C'est tout particulièrement lors de discontinuité des alignements de façades sur rue et la recherche d'une originalité architecturale.

Des incohérences urbanistiques

En terme d'urbanisme, les principales incongruités sont liées au non respect d'une règle fondamentale du tissu urbaine dense des ville historiques : l'alignement sur rue **et** l'implantation en limite de l'emprise publique. Toute discontinuité dans l'alignement de façades sur rue crée une ...

be bâti et les espaces libres dont il est le négatif

Des « hors-sujets » architecturaux

Incongruité



PROPOSITION :

Compte tenu de la démarche patrimoniale engagée par la commune, il est indispensable d'améliorer l'intégration des constructions récentes volumineuses de l'hôpital. Pour ce faire, la requalification des façades sur rue pourrait passer par la création de loggias d'une protubérance (vitrée) à une autre, afin de redonner une planéité... et qui pourraient par la même occasion offrir un petit espace privatif extérieur aux résidents.

II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN

c) Les principales dénaturations
Les incongruités urbanistiques



CROQUIS

requalification des façades sur rue
par création de loggias

Les extensions récentes de l'hôpital...
à requalifier en priorité



Les incongruités urbanistiques ... et parfois aussi architecturales

Autres (très) mauvais exemples...

Médiocrité du traitement de la devanture Rue Carnot : la Grand-Rue de L'Isle-sur-la-Sorgue



Rue Carnot

Interprétation farfelue d'une spécificité l'isloise : les galeries couvertes

- Erreur de positionnement
- Mauvais traitement de l'angle de rue



Portalet
face à un MH

Absence de finitions Entrée d'un habitat collectif proximité de la porte de Bouïgas



Typologie architecturale hors sujet

Place de la Juiverie



II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN

c) Les principales dénaturations Les incongruités urbanistiques



Perceptions contrastées
selon la mise en couleurs

Bassin de Bouïgas

Promouvoir ou outrager le « pittoresque » ?

Image récupérée sur Internet



Mise en couleurs incohérente...

combinée à des aménagements
... Hasardeux !





11.2. Les faubourgs de la ville de L'Isle-sur-la-Sorgue

II.2.1. Les faubourgs « historiques » de L'Isle-sur-la-Sorgue

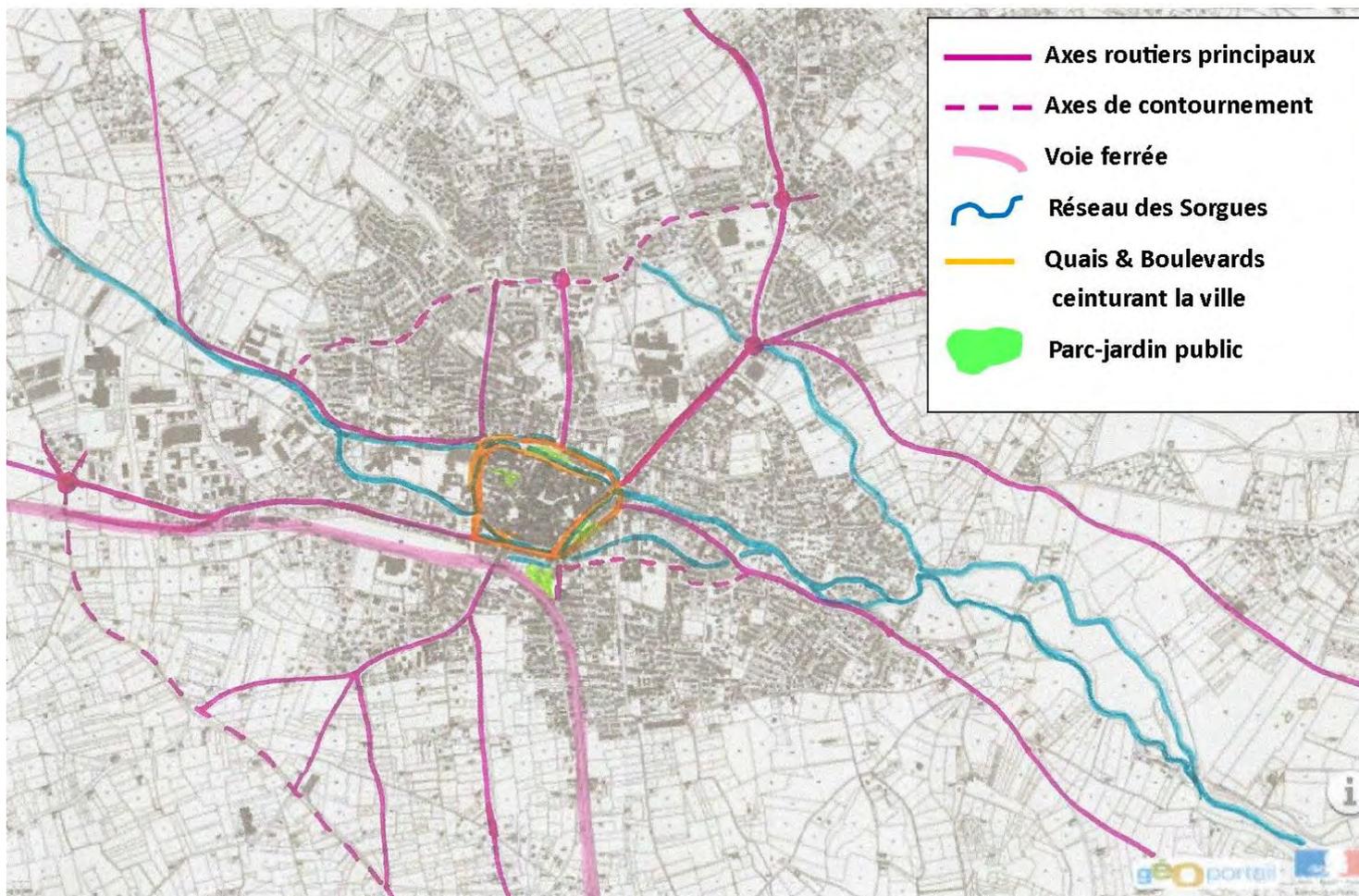
RIVES
DE
SORGUE
ANTIQUITES
BROCANTE

20
EXPOSANTS
SALON de THÉ

←
OUVERTURE dimanche
et jours fériés



II.2. LES FAUBOURGS DE LA VILLE
II.2.1. Les faubourgs « historiques »
introduction



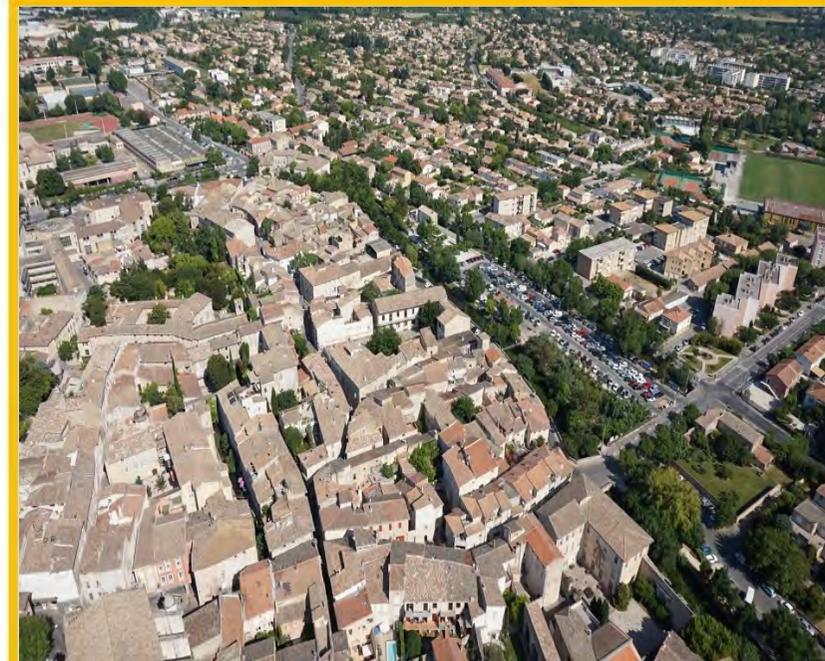
II.2. LES FAUBOURGS DE LA VILLE
II.2.1. Les faubourgs « historiques »
introduction

LEGENDE :

-  Boulevards urbains & plantations d'alignement
-  Accès majeurs à la ville
-  Accès secondaires Desserte
-  Voie ferrée
-  Bras de Sorgue
-  Pont franchissement de Sorgue
-  Aire de Stationnement



II.2. LES FAUBOURGS DE LA VILLE
II.2.1. Les faubourgs « historiques »
introduction





Les contours de la ville

Une ville façonnée par l'eau...

Des faubourgs historiques fortement modelés par le réseau des Sorgues

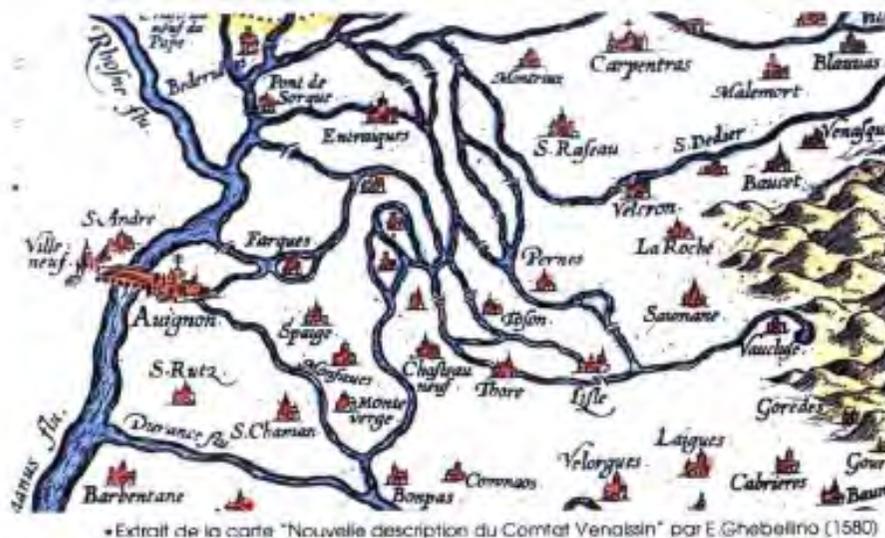
Au-delà de son centre ancien ceinturé d'eaux, la ville de L'Isle-sur-la-Sorgue est marquée par ses faubourgs historiques qui composent avec le réseau des Sorgues.

De nos jours comme autrefois, bien que parfois moins perceptible du fait d'aménagements particuliers très urbains ou trop routiers, l'omniprésence de l'eau contribue fortement aux ambiances des différents quartiers développés en périphérie de l'île originelle...

Ces spécificités méritent d'être mises en valeur, voire mises en scène, pour renforcer la qualité du paysage urbain, améliorer le cadre de vie et accroître l'attractivité et la singularité de L'Isle-sur-la-Sorgue. Parmi ces spécificités,

- Le caractère réticulé des Sorgues qui irriguent / maillent les faubourgs ;
- Les points de franchissement des bras de Sorgues et canaux, tant par voies routières que pour les piétons ou les cyclistes, qui devraient (et mériteraient de) constituer des repères physiques dans le paysage urbain l'islois ;
- La persistance de nombreux ouvrages hydrauliques, témoins silencieux mais néanmoins puissants des relations très étroites qu'entretient la ville avec l'eau, et qui évoquent ou attirent l'attention sur la singularité de certains édifices voisins, jadis pourvoyeurs de richesses et d'activités : les moulins, usines ou fabriques...

Source :
Plan Paysager Communal de L'Isle-sur-la-Sorgue
(Agence Paysages, 1993)



• La ville dans ses remparts percés de portes : la grande porte d'Avignon, la porte de Villevieille, la porte de Bouigas, d'où partent la route de Cavailhon, la route de Robion, ...
La Sorgue se divise en de nombreux bras, reliés à un réseau de canaux ; l'eau alimente les industries (un moulin avec sa roue), les alignements d'arbres suivent plutôt le cours de l'eau.



Les portes de la cité accès historique au cœur de la ville patrimoniale

Ceinturée d'eaux, et autrefois de remparts, la cité historique de L'Isle-sur-la-Sorgue est marquée par ses « portes », qui donnent accès au cœur de la ville.

De nos jours comme autrefois, les « portes » constituent des points stratégiques de la ville, alliant plusieurs fonctions :

- Le repère physique des limites de la ville intra muros,
- Le contrôle de l'accès au centre urbain,
- Le franchissement des bras de Sorgues.

Ainsi les abords de ces « portes » jouent un rôle essentiel dans la perception des contours de la ville patrimoniale de L'Isle-sur-la-Sorgue... Ils méritent alors une attention toute particulière pour une mise en scène (et en valeur).



II.2. LA VILLE EXTRA MUROS II.2.1. Les faubourgs « historiques » Les contours de la ville



La Porte de Bouigas

Une entrée privilégiée
entre trafic routier et miroir d'eaux...



La Porte des Gorlands dite Porte d'Avignon :

Une aire de stationnement incongrue
au-dessus de la Sorgue...



La Porte des Frères Mineurs dite Porte de la colonne

Une entrée magistrale
au dans une ville commerçante...



Le Portalet

Une entrée discrète
entre Monument Historique
et immeuble collectif à requalifier...



La Porte de Villevieille

Une entrée banalisée
par une surenchères d'enseignes
et équipements parasitant les façades....

Le franchissement des Sorgues

Les ponts, aux portes de la ville

A chaque porte de la ville est associée un pont, qui permet (et contrôle) le franchissement des bras de rivière.

Aujourd'hui, les ponts qui donnent accès à la ville historique sont aux mêmes emplacements que les ponts anciens. Seuls ont changé leur aspect, leur dimensionnement (largeur) et leur système constructif. D'autres types de franchissement existent : des passerelles (piétonnes), en ossature de fer et avec un platelage en bois, enjambent les bras de Sorgues et permettent aux habitants et aux visiteurs de relier plus aisément les deux rives.

Les remparts et autres éléments bâtis marquant (signalant) les portes historiques ayant disparu, c'est le franchissement de la Sorgue qui joue le rôle de « seuil-entrée » de la ville intra muros.

A ce titre, on ne peut que regretter que soit largement altérée la perception de ces points stratégiques de franchissement. Les principales altérations sont trois types :

Le libre accès aux véhicules dans la ville ancienne

L'élargissement des ponts

Répondant à l'évolution des modes de transports et la généralisation de la circulation routière dans la ville, l'élargissement des ponts s'est largement fait au détriment de l'esthétique des ouvrages, du respect du site et de la mise en valeur patrimoniale des lieux.

Pour preuve, l'aménagement de la Place R.Char **occupée par la circulation et du stationnement... au-dessus de l'eau, sur le pont (élargi) de la Porte d'Avignon...**



II.2. LA VILLE EXTRA MUROS

II.2.1. Les faubourgs « historiques »

Les contours de la ville



Le couvrement des Sorgues

Par ailleurs, l'effet de « pont-porte » est perturbé par diverses constructions qui font écran et recouvrent une portion de Sorgue, telle que la station-essence à proximité immédiate de la Porte d'Avignon.



Les passerelles publiques :

Une invitation à la contemplation du patrimoine de l'eau

L'affluence touristique et la prolifération des terrasses en bord de Sorgue conduisent à une privatisation de la vue du cours d'eau. Le continuum de terrasses coupe les perspectives visuelles sur le cours d'eau. Les bords de Sorgue sont peu accessibles, mis à part en traversant les terrasses. Le cheminement praticable se retrouve restreint à la chaussée,

Des balcons-belvédères

propice à la contemplation de la rivière

Finalement, la Sorgue n'est bien perceptible que depuis les passerelles publiques qui enjambent la rivière. Les passerelles deviennent alors des balcons-belvédères sur le(s) spectacle(s) renouvelés de l'écoulement de l'eau, des prouesses de sa faune sauvage (canard, poissons...), ainsi que sur diverses activités spécifiques (pêche, joutes...).

La plus forte singularité de L'Isle-sur-la-Sorgue ne réside pas dans la seule présence de l'eau tout autour de la ville, mais dans la multiplicité des ambiances paysagères étroitement liées à la présence des Sorgues tout à la fois mêmes et très différentes, au cheminements le long de leur cours, à leur franchissement, leur contemplation...

Cette multiplicité provient également du traitement des espaces libres qui lui sont associés. Les quais sont tantôt très urbains et occupés par des aménagements touristiques, tantôt très naturels et bucoliques.



II.2. LA VILLE EXTRA MUROS

II.2.1. Les faubourgs « historiques »

Les contours de la ville



Les quais

de part et d'autre des bras de Sorgue qui ceignent la ville

Des quais « côté faubourgs » font face aux quais aménagés lors de la démolition des remparts, sur la rive des Sorgues délimitant la ville intra muros. Leurs aménagements originels, la qualité des matériaux les composant et le mobilier urbain associé, ainsi que la plantation de platanes, témoignent du rôle de « promenade urbaine » dont ils étaient déjà largement investis lors de leur création.



II.2. LA VILLE EXTRA MUROS

II.2.1. Les faubourgs « historiques »

Les contours de la ville



Les quais & les berges

de part et d'autre des bras de Sorgue qui ceignent la ville

Dans les faubourgs, les berges des Sorgues sont :

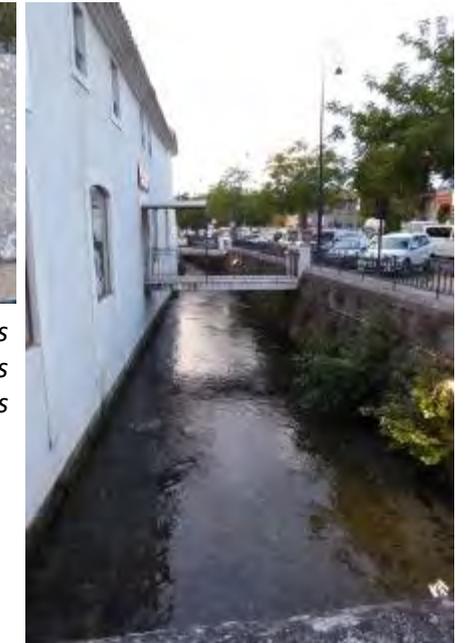
- Soit aménagées en quais reprennent les modalités d'édification des quais « emblématiques » de la ville historique, notamment par la qualité des matériaux les composant, le choix de la pierre de taille ou le couronnement des murs de soutènement et le mobilier urbain associé (garde-corps et passerelles en ferronnerie...);
- Soit traitées de manière plus rurale et naturelle, par l'édification de murs de soutènement en pierre, selon un appareillage plus ou moins assisé de moellons tout venant.



*Soutènement des berges
Sorgue des jardins*



*Traitement des berges
à la manière de quais
Sorgue des Névens*



II.2. LA VILLE EXTRA MUROS

II.2.1. Les faubourgs « historiques »

Les contours de la ville

Les « îles » de L'Isle-sur-la-Sorgue : Petite-Isle & Grande-Isle

A proximité immédiate du centre historique, deux îles voisines contribuent à l'ambiance qualitative et le paysage urbain de l'Isle en prolongeant singulièrement la ville par des espaces publics.

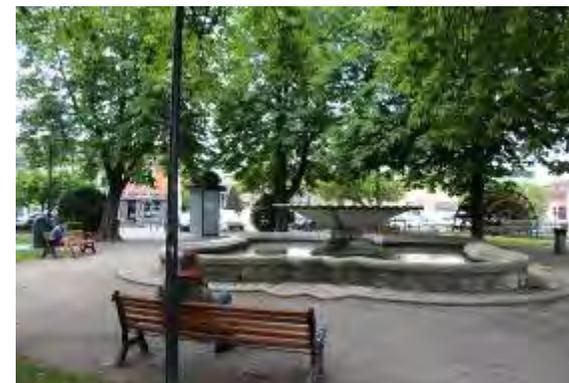


C'est en particulier le parc du château des Névens qui constitue un parc urbain dans lesquels se côtoient divers usages : détente (pelouse, fontaine, bancs publics, promenade ombragée...), manège, espace de marchés...

Dans le prolongement du parc urbain des Névens se dresse l'alignement des habitations mitoyennes, construites sur « l'île des pêcheurs » (anciennement dénommée Petite Ile), accessibles par leur passerelles semi-privatives enjambant la Sorgue de la Cigarette.



II.2. LA VILLE EXTRA MUROS II.2.1. Les faubourgs « historiques » Les contours de la ville





*L'omniprésence du réseau des Sorgues
dans la ville extra muros*



*L'omniprésence du réseau des Sorgues
dans la ville extra muros*

Les bords de Sorgues

L'eau a façonné la ville ancienne. La ville résulte des aménagements de la Sorgue, depuis le Partage des eaux jusqu'en aval de l'agglomération.

Le décret impérial du 27 mars 1852 promulgue la séparation en deux branches de la Sorgue, en aval de la ville. Ce texte prévoit des proportions : 5/12^e pour la branche de Velleron (avec un mur déversoir de 35m) et 7/12^e pour celle de l'Isle (et un déversoir de 60m). Cet espace est appelé **bassin des Espeluques** ou **Partage des Eaux**.

Le **canal de l'Arquet**, bras de la Sorgue, traverse le centre historique de la ville. L'eau était utilisée à des fins exclusivement domestiques (habitants et bétails), puis au développement de l'industrie. Elle s'est révélée une précieuse source d'énergie. Au XVIII^e et tout début du XIX^e siècle, le nombre de roues sur le canal de l'Arquet s'est considérablement accru (on en recense alors 17).

Le **bassin de Bouïgas** constitue un des points centraux de la commune car il fractionne à nouveau la branche mère de la Sorgue en quatre cours d'eau : la Sorgue du midi, celle du nord (ou des hors), la Sorgue des jardins (ou du pont Frès) et celle des Capucins.

Le **pont des Cinq Eaux** est un point névralgique de l'Isle où se rejoignent les deux branches de la Sorgue du midi, le fuyant du Moulin Vert, la Sorgue de Villevieille et celle des jardins. En 1741, le cours de Villevieille et le pont des Cinq Eaux ont été créés pour permettre la communication extra muros de la Porte d'Avignon et de celle de Villevieille.

II.2. LA VILLE EXTRA MUROS

II.2.1. Les faubourgs « historiques »

Les bords de Sorgues



Bassin des Espeluques

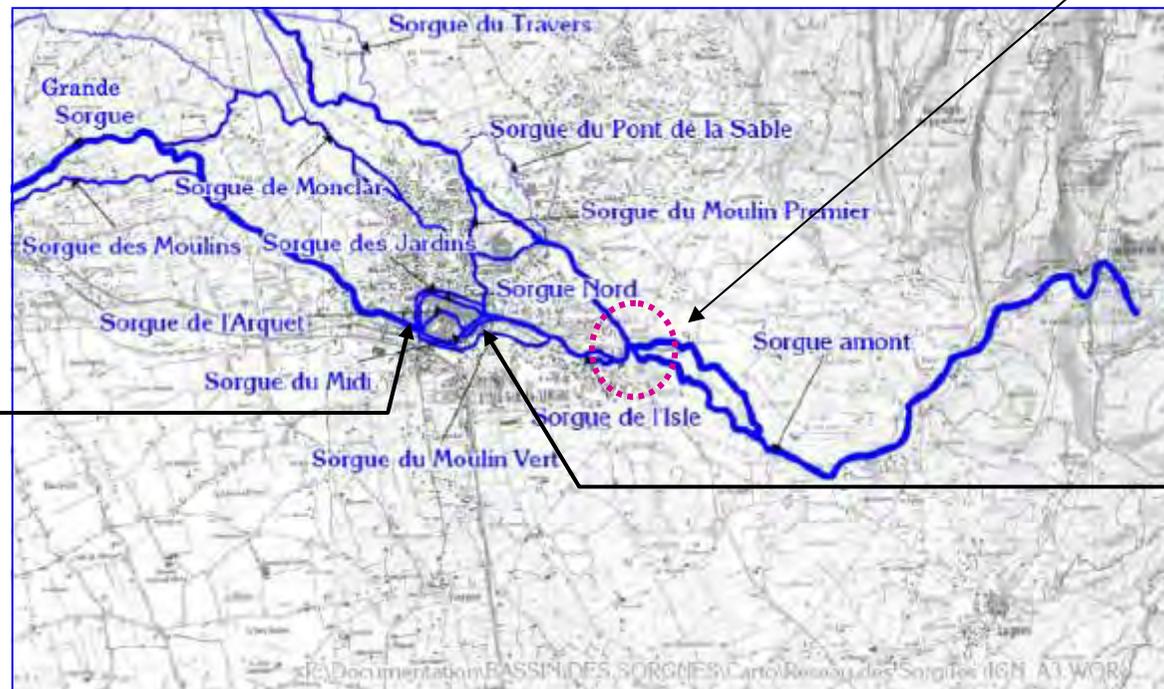
ou **Partage des Eaux**

Le terme « Espeluques » vient du provençal *Espelucho* et du latin *Spe-lunca* qui signifie grotte, antre ou encore caverne.



Bassin de Bouïgas

Le nom de Bouïgas (parfois Bouigas ou Bouligas) est très ancien et sa signification est une énigme car personne n'a encore pu trouver l'origine de cette dénomination.



Pont des Cinq Eaux



L'attractivité des Sorgues jusqu'au « Partage des Eaux »...

Au sein de la ville, les bras de Sorgues exerce une attractivité forte, qui suggère le cheminement et la découverte de leur source. Un itinéraire permet de remonter le cours des Sorgues jusqu'au « Partage des Eaux » au lieu-dit des Espélugues. C'est là que la Sorgue, qui prend naissance au pied de la falaise de la Fontaine-de-Vaucluse, au creux de la *Vallis Clausa*, Grand Site de France. Relier la « perle verte » de L'Isle à sa source, c'est ainsi remonter le fil de l'eau et mieux comprendre / cerner sa nature sauvage...

Une ambiance paysagère d'exception

Les bords de Sorgues offrent un contraste d'ambiances : à la fois très sauvages, ils sont sur une grande part de leur linéaire extrêmement fréquentés, aménagés, « artificialisés »...

Une coexistence d'usages... parfois conflictuelle



II.2. LA VILLE EXTRA MUROS

II.2.1. Les faubourgs « historiques »

Les bords de Sorgues



Partage des eaux (cadastre de 1828)



Digue du partage des eaux (© DPI)

Les bords de Sorgues : un art de vivre...

Vivre en bord de Sorgue est une expérience et un plaisir renouvelé pour tous les passionnés de nature... Pour ceux qui ont la chance d'y résider, ce sont à a fois un véritable art de vivre et un profond amour pour cette rivière qui se transmettent de génération en génération.

Des accès privés aux Sorgues

Depuis chaque propriété qui s'étend jusqu'en bord de Sorgues est aménagé un accès privatif à l'eau, tantôt maçonné, tantôt bétonné, tantôt édifié en pierres sèches ou en bois.



Le confortement des berges

Les berges de la Sorgue sont soumises à de nombreuses « tortures » (dixit le Livret des Riverains de la Sorgue, publié par la CCPPSMV) : effleurement permanent de la rivière, piétinement (et parfois circulation), terriers de ragondins...



L'entretien des berges s'avère donc nécessaire.

Si divers systèmes de confortement des berges coexistent (enrochement, mur en pierres...), la technique traditionnelle, la plus naturelle et la plus simple est le piquetage, consistant à planter des piquets en pin dans le fond de la rivière, reliés entre eaux.

Le traitement des abords...

Un cheminement permet de relier le site naturel du « partage des eaux » à la ville de L'Isle-sur-la-Sorgue, en longeant la Sorgue sur pratiquement sur tout son parcours. Aménagé pour la circulation à voie unique, ce cheminement est fortement modelé par les clôtures et portails qui délimitent les propriétés privées riveraines... dont le traitement souvent très citadin n'est pas toujours en cohérence avec la valeur



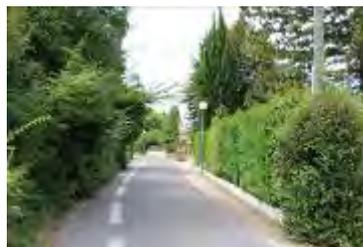
II.2. LA VILLE EXTRA MUROS

II.2.1. Les faubourgs « historiques »

Les bords de Sorgues



Confortement des berges par piquetage



Les bords de Sorgue

jusqu'au « Partage des Eaux »

Constituent des limites naturelles de parcelles, les bras de Sorgues font l'objet de divers aménagements par les propriétaires riverains qui interviennent dans la mise en valeur de leurs abords. Soumises à la réglementation liée à la Loi sur l'eau, ces interventions peuvent plus ou moins mettre en valeur ou au contraire dénaturer la qualité patrimoniale, naturelle et environnementale des lieux.

Le long de ces cours d'eau, se posent trois problématiques principales :

- les accès à l'eau
- le soutènement des berges
- Les traitement des limites parcellaires (clôture, haies...).

II.2. LA VILLE EXTRA MUROS

II.2.1. Les faubourgs « historiques »

Les bords de Sorgues



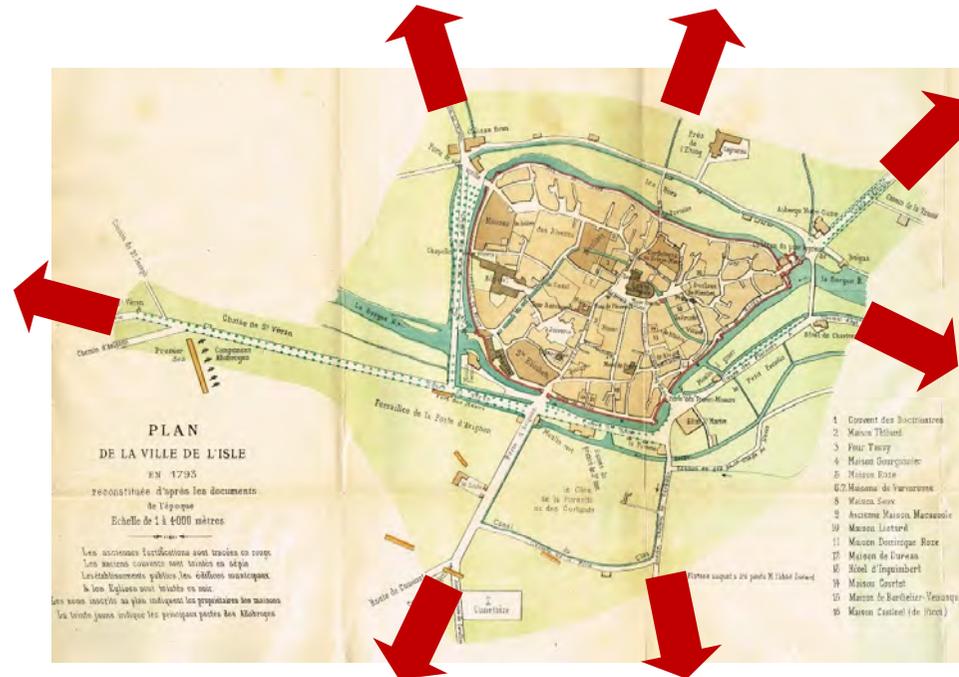


Les faubourgs historiques de la ville

Les accès historiques

II.2. LES FAUBOURGS DE LA VILLE II.2.1. Les faubourgs « historiques » Les accès historiques

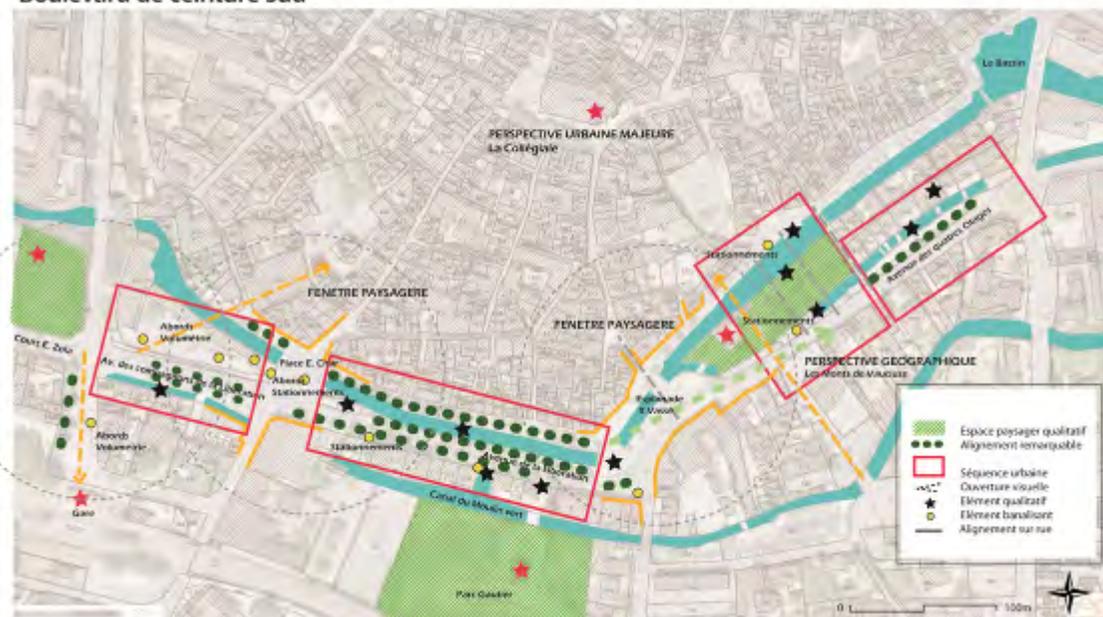
Route d'Avignon



Les boulevards urbains entourant la ville intra muros et sa ceinture de bras de Sorgue

II.2. LES FAUBOURGS DE LA VILLE II.2.1. Les faubourgs « historiques » Les boulevard urbains

Boulevard de ceinture Sud



Le cours Fernande Peyre : un accès historique et mémoriel

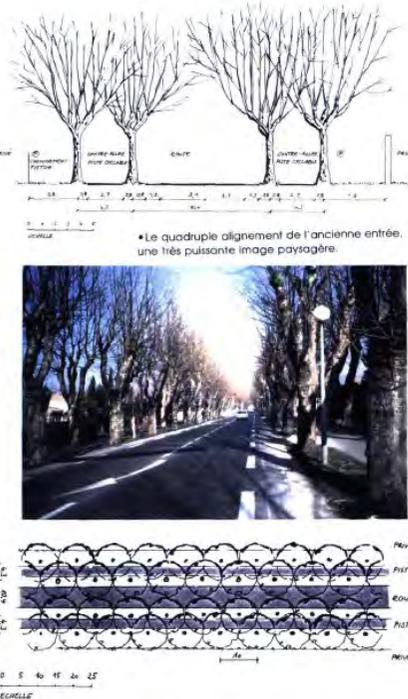
Le Cours Fernande Peyre traduit une volonté de mise en scène d'un axe (accès) historique et mémoriel de la ville.

C'est à ce titre que l'intégralité fait l'objet d'une protection au titre de Site Inscrit.

Dès sa conception, quatre rangées d'alignements marquent la composition de cet axe de communication important, renforçant par une quadruple linéarité la perspective sur l'obélisque. Ainsi, au fil du temps, les seules variantes que ce boulevard ait connu sont :

- la taille des arbres au fur et à mesure de leur croissance et leur silhouette (feuillaison) changeant selon les saisons ;
- le remplacement des arbres en raison de maladies : les ormeaux originaux ont du être remplacés par des platanes, eux-mêmes remplacés récemment par des micocouliers ;
- le nombre de constructions qui bordent le boulevard.

Le maintien du principe d'un double alignement d'arbres, de part et d'autre de l'axe urbain, pour marquer sa monumentalité



Deux repères dans le paysage urbain :
le monument commémoratif & la pyramide... à mettre en valeur

II.2. LA VILLE EXTRA MUROS II.2.1. Les faubourgs « historiques » Les « mails » urbains

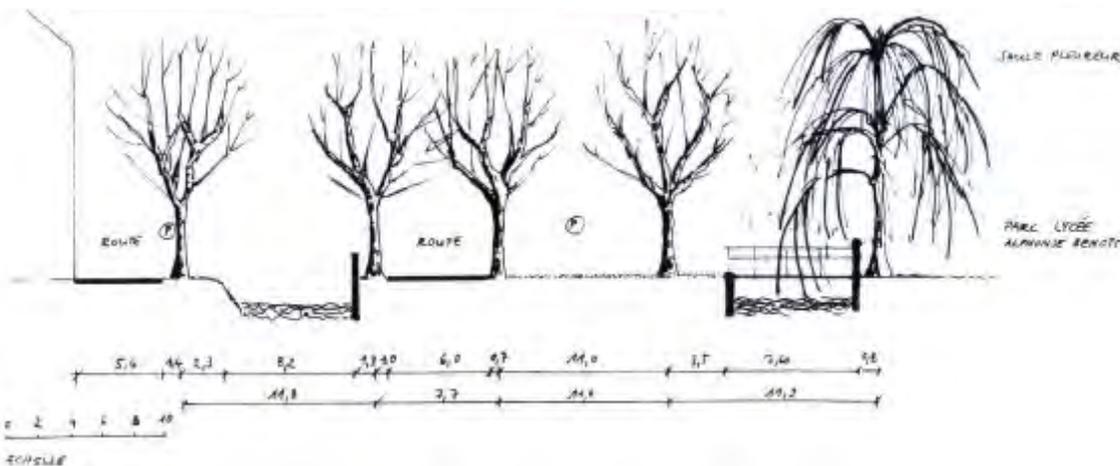


Les mails

Au XIX^{ème} siècle sont aménagés, en limite des villes, des mails urbains qui participent à la singularité des quartiers de cette époque.

Leur qualité réside dans la clarté et la force du parti urbain et paysager adapté : un vaste espace urbain orienté, voué aux fonctions multiples de promenade et de détente, déplacements, foires et kermesses, espace ombragé par une quadruple rangée d'une essence de haute tige (très fréquemment le platane).

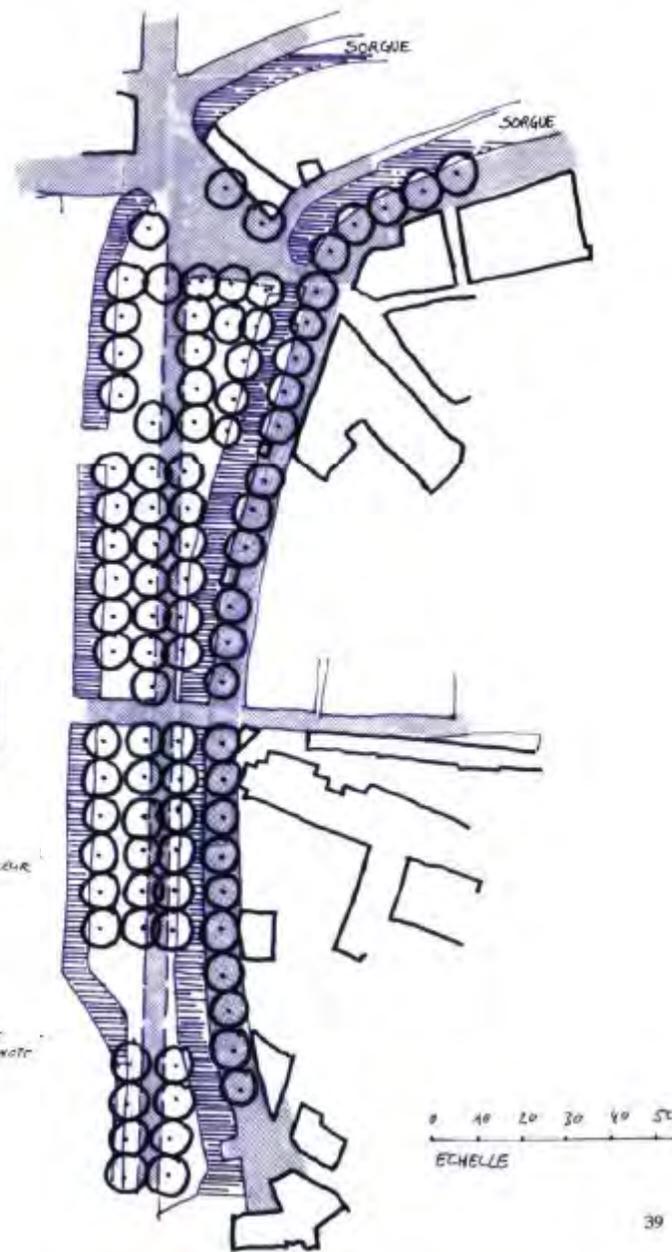
A L'Isle-sur-la-Sorgue, les principales avenues ont été aménagées en mails, faisant partie d'un projet paysager clairement défini à l'échelle de la ville qui génère des espaces de grande qualité jouant un rôle important dans l'image et le fonctionnement de la cité. Parmi les mails lislois, le Boulevard Victor Hugo est sans doute l'un des plus beaux exemples de mail urbain, axé sur le bâtiment de la gare et donnant accès au prestigieux Lycée Benoit.



Extrait :

Plan Paysager Communal de L'Isle-sur-la-Sorgue (Agence Paysages, 1993)

II.2. LA VILLE EXTRA MUROS II.2.1. Les faubourgs « historiques » Les « mails » urbains



Le quartier de la Gare

La Gare de l'Isle-sur-la-Sorgue a été mise en service entre 1865 et 1868.

Déterminant dans le développement de L'Isle-sur-la-Sorgue, le quartier de la gare constitue un secteur très important des faubourgs historiques de la ville.

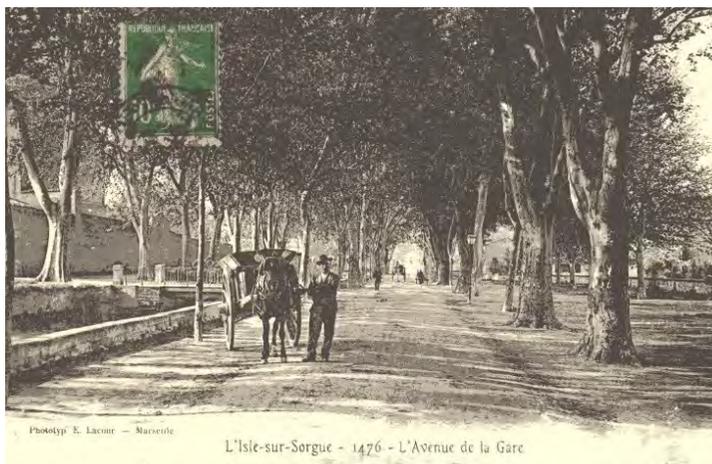
Un quartier qui témoigne de l'essor économique L'Islois

La première image de L'Isle pour certains voyageurs

Encore de nos jours, ce quartier représente pour bon nombre de visiteurs de L'Isle le premier contact avec la ville patrimoniale.

Nota :

Projet d'urbanisation en cours d'élaboration sur ce secteur.



La composition urbaine d'un quartier

Si la voie de chemin de fer dessert également d'autres secteurs de la commune, c'est le quartier de la gare qui affirme l'importance de la ville, tant par l'architecture du bâtiment de la gare que par les aménagements alentours, ainsi que par la densité et la qualité du tissu urbain qui compose son environnement immédiat.

Le devenir de ce quartier devra impérativement respecter son histoire et poursuivre ces efforts de composition urbaine.



Le lotissement dans les faubourgs de la ville

Le long des axes principaux, certains secteurs des faubourgs ont été constitués par lotissement des terrains jusqu'alors non bâtis et construction d'habitations mitoyennes par mur-pignon, dont le linéaire bâti et l'alignement des façades sur rue comme sur jardin, à l'arrière, marquent le paysage urbain.

Il s'agit véritablement d'opérations d'urbanisation systématique le long des voies, sur un parcellaire régulier en lanière.

C'est notamment le cas le long de la route d'Avignon, les boulevards urbains qui ceignent la ville au sud, ainsi que la Petite Ile.



II.2. LA VILLE EXTRA MUROS II.2.1. Les faubourgs « historiques » Le lotissement des faubourgs



Le lotissement des faubourgs

Les alentours de la ville comptent plusieurs linéaires d'habitations de faubourgs, construites à la fin du XIX^{ème} siècle ou au début du XX^{ème} siècle, le long du boulevard qui ceinture la ville et le long de la route d'Avignon, à l'est.

Dévolus à un habitat populaire, ces faubourgs résultent d'une véritable opération de lotissement, marquée par un parcellaire en lanière le long des voies. Ces faubourgs se caractérisent par un paysage urbain très particulier, du fait de :

- l'urbanisation en bande, caractérisée par un alignement parfait des façades sur rue et la succession de façades de maisons mitoyennes de même hauteur (R+1) et même largeur ;
- La présence de murs délimitant l'emprise publique, de l'autre côté de la voie : il s'agit de clôtures constituées de murs surmontés d'une grille et doublés de haies délimitant les parcelles situées de la route d'Avignon, et d'un alignement de garde-corps maçonnés et en feronnerie le long de la Sorgue.

II.2. LA VILLE EXTRA MUROS II.2.1. Les faubourgs « historiques » Le lotissement des faubourgs



En arrière, chacune des maisons en bande dispose d'un petit jardin. Visible depuis la voie ferrée et le parking aménagé sur un espace libre proche, la succession des jardinets mitoyens crée également un paysage urbain tout à fait spécifique.



Un paysage urbain très emblématique marquant la proximité de la ville historique

Les alentours de la ville comptent plusieurs linéaires d'habitations de faubourgs, construites à la fin du XIX^{ème} siècle ou au début du XX^{ème} siècle, le long du boulevard qui ceinture la ville et le long de la route d'Avignon, à l'est.

Un habitat populaire, aligné sur rue

Dévolus à un habitat populaire, ces faubourgs résultent d'une véritable opération de lotissement des terrains marquée par un parcellaire en lanière le long des voies. Ces faubourgs se caractérisent par un paysage urbain très particulier, du fait de :

- l'urbanisation en bande, caractérisée par un alignement parfait des façades sur rue et la succession de façades de maisons mitoyennes de même hauteur (R+1) et même largeur ;
- la présence de murs délimitant l'emprise publique, de l'autre côté de la voie : il s'agit de clôtures constituées de murs surmontés d'une grille et doublés de haies délimitant les parcelles situées de la route d'Avignon, et d'un alignement de garde-corps maçonnés et en ferronnerie le long de la Sorgue.

En arrière, chacune des maisons en bande dispose d'un petit jardin. Visible depuis la voie ferrée et le parking aménagé sur un espace libre proche, la succession des jardinets mitoyens crée également un paysage urbain tout à fait spécifique.

L'affirmation de boulevards urbains

A proximité immédiate avec la ville historique, en vis-à-vis avec les quais, au sud, le lotissement des faubourgs se traduit par un linéaire d'habitations cossues disposant généralement de deux étages, marqués par une entrée monumentalisée et un vocabulaire architectural plus riche, caractéristique de la fin du XIX^{ème} siècle ou au début du XX^{ème} siècle.



II.2. LA VILLE EXTRA MUROS

II.2.1. Les faubourgs « historiques »

Le lotissement des faubourgs



L'urbanisation des îles proches de la ville

Bien que situées à proximité immédiate de la ville historique, les îles formées par les bras de Sorgues sont longtemps restées pratiquement pas bâties jusqu'au milieu ou fin du XIX^{ème} siècle.

Le Cadastre Napoléonien (1828) ci-contre montre l'emprise bâtie est restreinte à la ville intra muros et à quelques bâtiments d'exploitation.

C'est à la fin du XIX^{ème} siècle ou au début du XX^{ème} siècle, que ces terrains ont subi une urbanisation directement liée à l'essor économique de L'Isle. Il s'agit véritablement d'opérations d'urbanisation systématique le long des voies d'eau, sur un parcellaire régulier en lanière., prolongeant les lotissements d'habitations le long des boulevards et de la

Au nord de la ville, l'île du Portalet demeure majoritairement non bâtie, contribuant au paysage urbain « nature »



Ancien Hôtel
Pétrarque & Laure



la Petite Ile



La Grande Ile



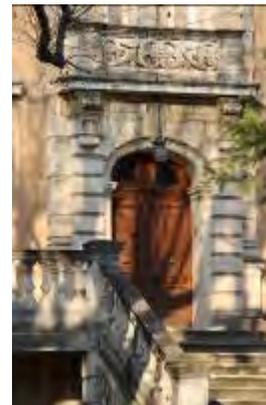
L'implantation des « châteaux »

Fin XIX^{ème} siècle et début XX^{ème} siècle, certains propriétaires font construire diverses habitations cossues dans lesquelles ils viennent séjourner en période de chasse au gibier d'eau. Ces résidences de villégiature affichent leur réussite sociale et économique par :

- L'emprise très importante du parcellaire ;
- L'implantation de la maison au milieu de la parcellaire,
- L'aménagement d'un jardin-parc arboré où sont plantées diverses essences exotiques (cèdres...),
- La richesse et l'originalité des décors architecturaux du bâtiment d'habitation,
- Le soin et l'ostentation des éléments de clôture : portails en ferronnerie ouvragée et piliers en pierre de taille, grille sur mur-bahut maçonné...



II.2. LA VILLE EXTRA MUROS II.2.1. Les faubourgs « historiques » L'implantation de « châteaux »





II.2.2
Les implantations religieuses
hors les murs

Les Institutions religieuses (toutes disparues)

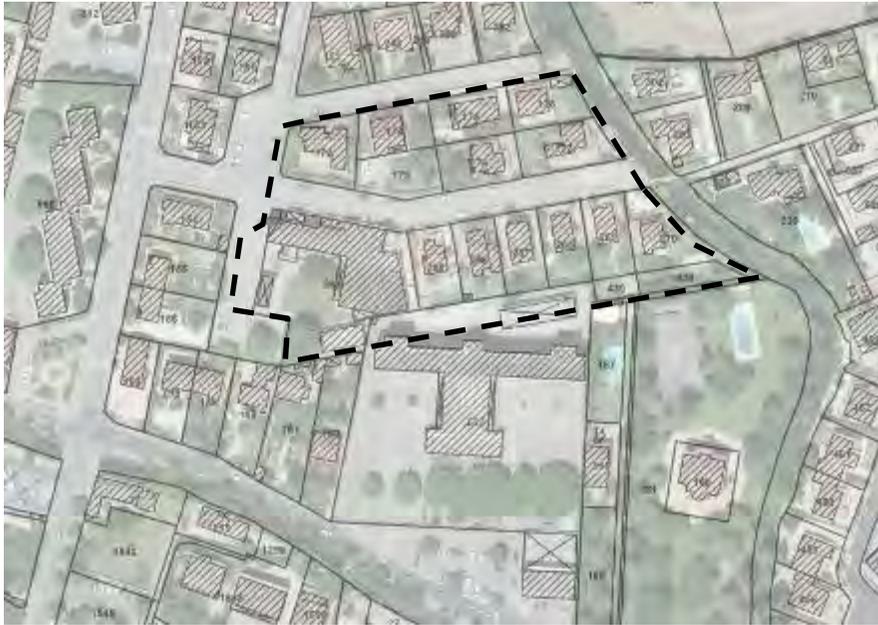
II.2. LA VILLE EXTRA MUROS II.2.2. Les implantations religieuses

Les implantations religieuses hors les murs n'ont pas perduré. Seuls les Capucins semblent avoir laissé de vestiges apparents, qui sont intégrés aujourd'hui dans des édifices publics.

Capucins

Notre Dame : lien avec la collégiale?
(auberge et moulins)

Maison de Sénanque



18. *Usine des Capucins.* — La prise d'eau, par une conque au Bassin de Bouïgas, existait avant la Révolution, pour alimenter le Couvent des Capucins; elle fut régularisée par l'arrêté du 6 juin 1833, approuvé par le Ministre le 5 mai 1834. L'usine à sole des Capucins appartenait à Castinel (autorisé à construire une roue le 5 octobre 1807), elle est devenue une laiterie.





11.2.3
Moulins, Usines & Fabriques
hors les murs

Les Moulins des faubourgs

Véritable ville industrielle au XIX^{ème} siècle, L'Isle-sur-la-Sorgue comporte un nombre d'ouvriers importants.

Les moulins sont présents dès le moyen âge, et pas seulement dans la ville intramuros : la Sorguette, Mousquety, le Moulin Premier sont presque aussi anciens que ceux qui se trouvaient sur le canal de l'Arquet, à l'intérieur des remparts...

Le textile est resté une spécialité amorcée dès le XIII^{ème} siècle avec les drap dits « blanquets » : en complément des fabriques de draps de laine dont la fabrication est toujours assurée chez Brun de Vian Tiran, il y avait de nombreuses filatures de soie (une spécialité ayant précédé celle de la ville de Lyon) et des teintureries.

La disposition des différents types de moulins dans le territoire était directement lié à la l'intensité de la force motrice.

Les arbres des roues passaient parfois sous des ponts, des routes... avant d'actionner les mécanismes des moulins, par exemple sur le Quai Lices Berthelot. Ce qui explique que les fabriques ne soient pas forcément adossées aux roues hydrauliques.

Les deux premiers moulins furent ceux de Mousquety et de la Sorguette. On peut également remonter à la création du Canal de Vaucluse, puisque pas moins de 10 moulins furent créés sur ce canal jusqu'à Avignon avec la Rue des Teinturiers.

Au XIX^{ème} siècle, la ville voit l'apogée des moulins : elle en aurait compté jusqu'à 1962 assurant la production de soie, farine, huile, pâtes alimentaires et plâtre.

Tous ces propriétaires, et notamment les papetiers, furent séduits par les qualités d'extrême pureté de la Sorgue...



II.2. LA VILLE EXTRA MUROS II.2.1. Les faubourgs « historiques » Moulins, usines & fabriques

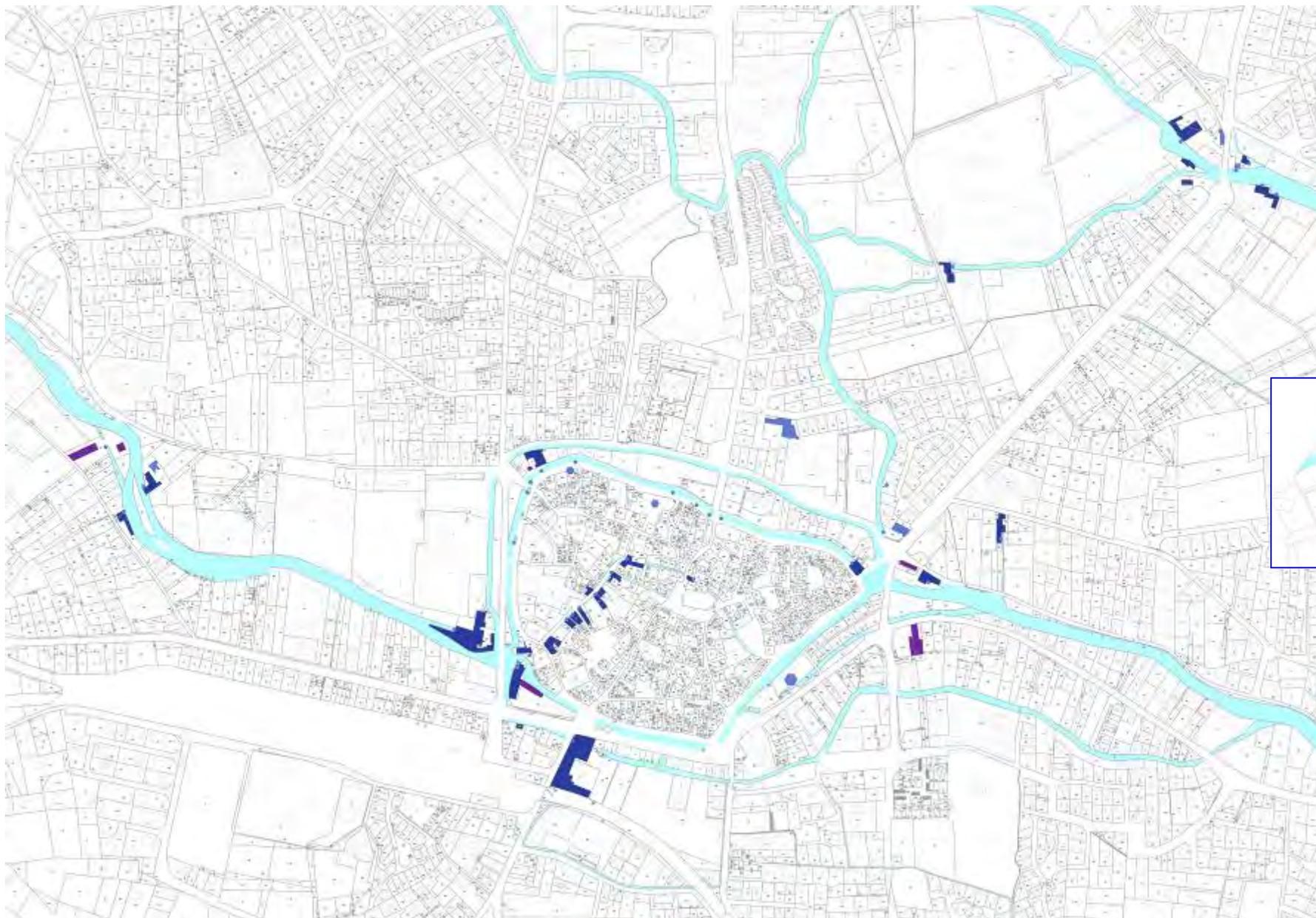


Quels implantations et types d'architecture retrouve t'on aujourd'hui sur le territoire extra muros de L'Isle ?

Quelles spécificités, architecturales, urbaines et paysagères, présentent ces moulins, usines et fabriques?

L'implantation des moulins, usines & fabriques
sur la commune de L'Isle-sur-la-Sorgue

II.2. LA VILLE EXTRA MUROS
II.2.3. Moulins, usines & fabriques
Introduction



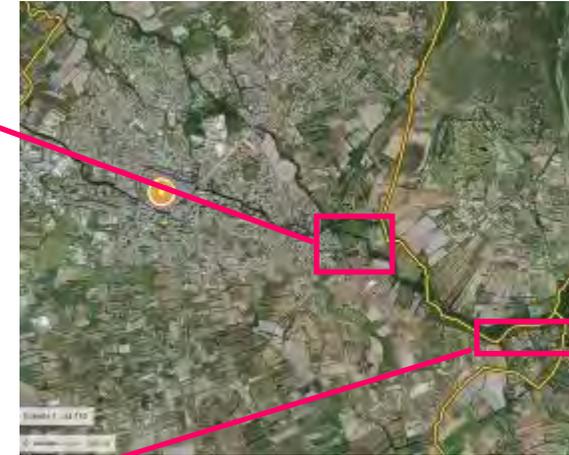
Des moulins et usines hydrauliques loin de la ville intramuros

Ils sont situés sur la branche mère de la Sorgue **avant** la ville, découpée ci-dessous sur les extraits du cadastre napoléonien de 1828, ils furent vraisemblablement les premiers sur le territoire.



II.2. LA VILLE EXTRA MUROS II.2.3. Moulins, usines & fabriques Le patrimoine industriel L'Islois

La **Sorguette**, au niveau du camping actuel, abrita un **moulin à papier** dès les XIV et XV^{ème} siècles (lié à des institutions religieuses). Puis en 1763 ce fut un des premiers **moulins à soie** de L'Isle. M. Piot (dont le nom figure sur le cadastre de 1828), n'obtint autorisation de l'utiliser qu'en 1842, pour un usage agricole.



Roue conservée de la Sorguette



Mousquet : sur la route d'Apt, à la limite de la commune avec ci-dessus report sur le cadastre actuel (en bleu l'usine elle-même et en violet les édifices associés).

Cet ensemble a vu le jour après la révolution comme plupart des usines hydrauliques (usine cédée à la société des Papeteries Navarre). Ce fut une papeterie. Son éloignement de la ville a généré une petite « cité » autonome avec les logements des ouvriers (voir pages suivantes).

Le « château » de Mousquety : la demeure bourgeoise / patronale d'une famille industrielle



Le domaine de Mousquety : comme pour les « châteaux » de l'Isle, l'architecture se pare de décors très recherchés qui affirment la réussite sociale et économique des industriels propriétaires du moulin.

Un ensemble remarquable par son unité d'expression architecturale, la richesse et la variété infinie des décors préfabriqués : céramiques, terre cuite émaillée ou moulée, briques appareillées formant des arcatures et motifs décoratifs,



II.2. LA VILLE EXTRA MUROS II.2.3. Moulins, usines & fabriques Le patrimoine industriel L'Islois



Les moulins de Mousquety.

1. **Le Moulin Vieux de Mousquety.** Il a fait l'objet d'une concession du vice-légat Flomarino, le 13 septembre 1784, à Joseph Julian (propriétaire du domaine de Mousquety depuis 1746, qui fit construire un barrage en 1789



(source : l'ASPPI, 2010).



2. **Le Moulin Neuf de Mousquety** ; Construit en 1869 par M. Dumas, ce moulin a permis de réorganiser la production de farine et porter celle-ci à une dimension qui faisait de la Minoterie de Mousquety le 2^{ème} de France. Il comptait 7 paires de meules mues par une turbine. Elevé anciennement de 4 étages sur rez-de-chaussée, ce moulin a été écrêté de 3 étages et transformé en centrale électrique.



II.2. LA VILLE EXTRA MUROS

II.2.3. Moulins, usines & fabriques

Le patrimoine industriel L'Islois



3. Maisons d'ouvriers de la papeterie



Des moulins et usines hydrauliques loin de la ville intramuros, branche mère après la ville

Julien GUIGUE décrit successivement :

La **tannerie** du Cours Saint Véran (1) (la cheminée ferait partie de cet ensemble) usine de 1829 (juste après le cadastre napoléonien). On peut noter qu'elle est positionnée en aval de toutes les fabriques car polluante (il ne s'agit pas de laver la laine ou la soie dans une eau souillée).

Le **moulin Saint Véran** de 1858, (rive gauche) avec son barrage, visible sur la photo aérienne donc supposé situé en (2)

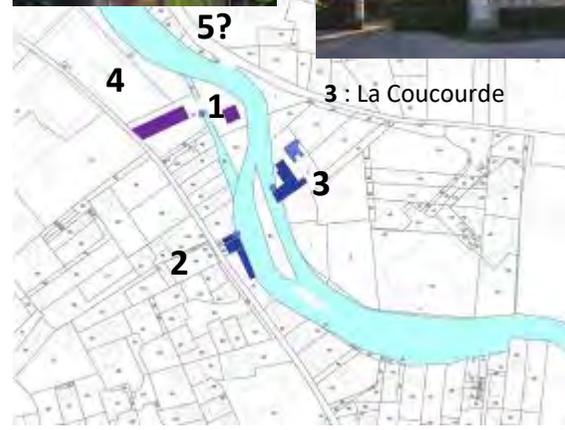
Le **moulin de la Coucourde** en (3) (autorisation de roue 1857) mais le cadastre montre son existence antérieure (a) avec des bâtiments rapportés a posteriori en **b&c** qui, de datations échelonnées, traduisent une évolution ou augmentation d'activité au cours du temps (voir page suivante).

On trouve dès les années 1860, dans cette zone aussi, l'**usine Croset de Saint-Véran (tannerie)** supposée en (4) et le **moulin Duluc**, indiqué rive droite supposé en (5) avec la conservation d'une passerelle en croisillons de fer rivetés.



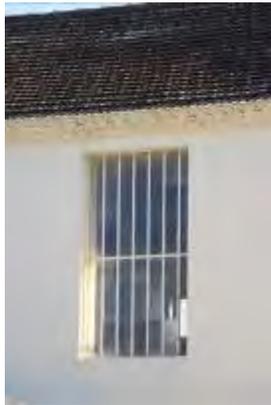
La localisation de cet ensemble a proximité de la voie ferrée a permis sa modernisation et l'expansion d'une zone industrielle.

II.2. LA VILLE EXTRA MUROS II.2.3. Moulins, usines & fabriques Le patrimoine industriel L'Islois



Moulins et usines hydrauliques loin de la ville intramuros, branche mère après la ville : DETAILS

Rive opposée à la Coucourde : Beaufort Ipsen industrie, argiles reprend l'implantation d'un ancien moulin, puis fabrique, puis industrie de haute technologie. Les témoignages bâtis des époques successives se côtoient dans une certaine harmonie.

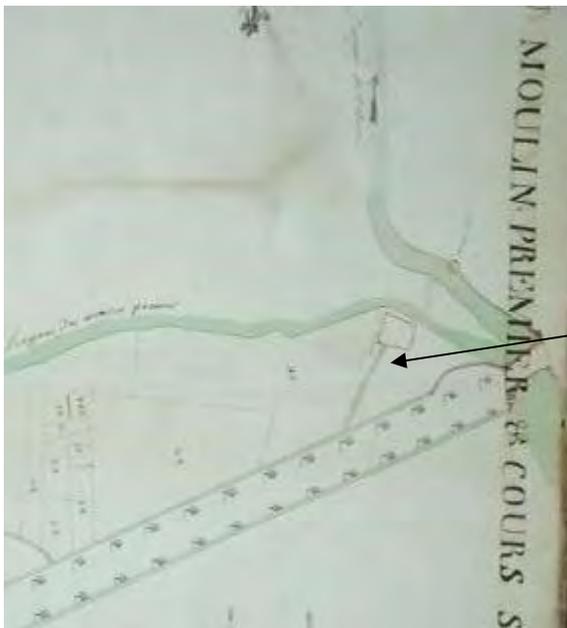


1. Tannerie de saint-Véran,
2. moulin Saint-Véran,
3. Moulin de la Coucourde,
4. usine Croset de Saint Véran
5. Moulin Duluc



II.2. LA VILLE EXTRA MUROS II.2.3. Moulins, usines & fabriques Le patrimoine industriel L'Islois

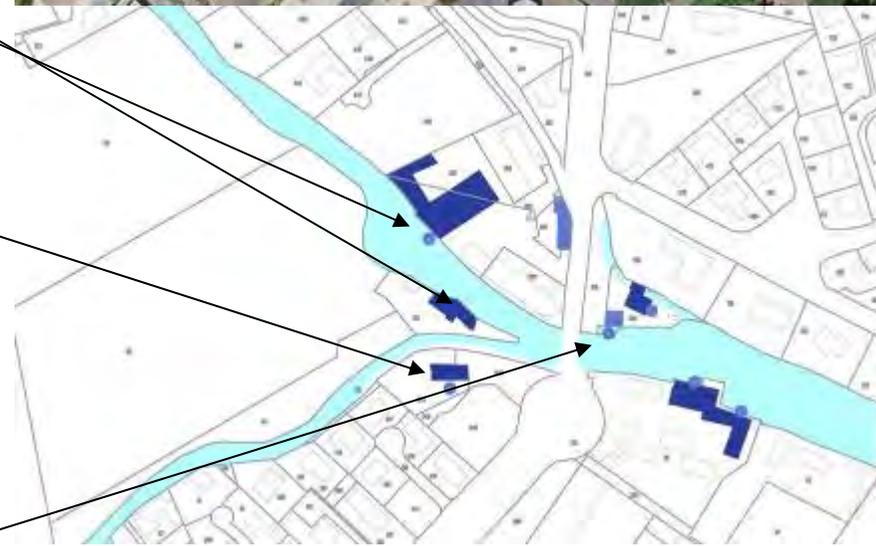
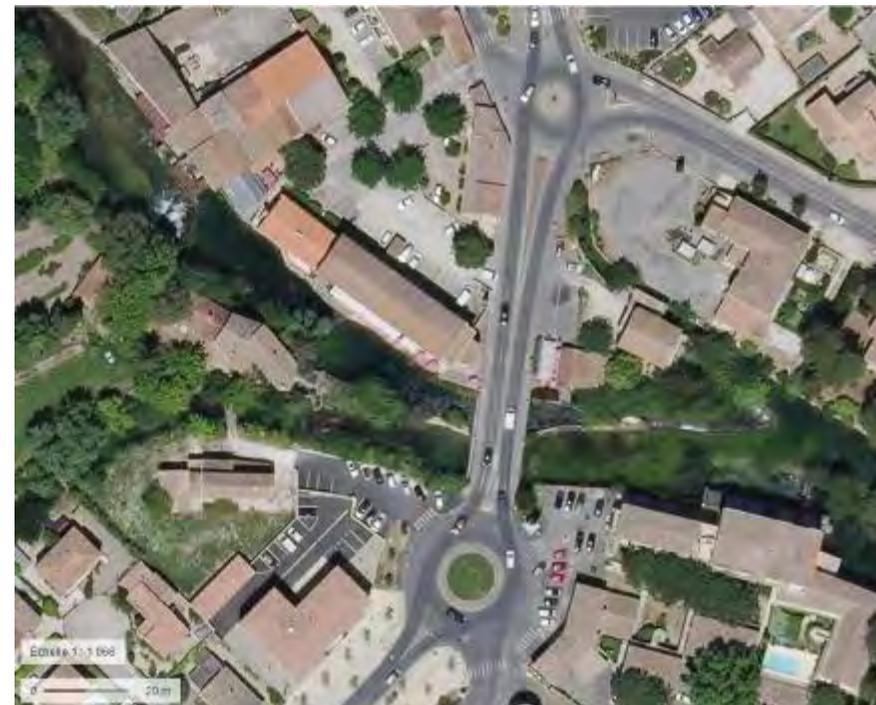




Sur le cadastre de 1788 : le moulin Chambaud

Julien GUIGUE décrit dans « Notes sur l'Isle » l'usine de la Pyramide (roue ancienne en amont du pont), l'usine de Bonaventure, l'usine Malakoff (Granet), le moulin Moricelly (moulin à farine).

On peut deviner ces implantations et dénominations sur l'extrait de cadastre de 1828 ci-dessous.



Un peu d'histoire...

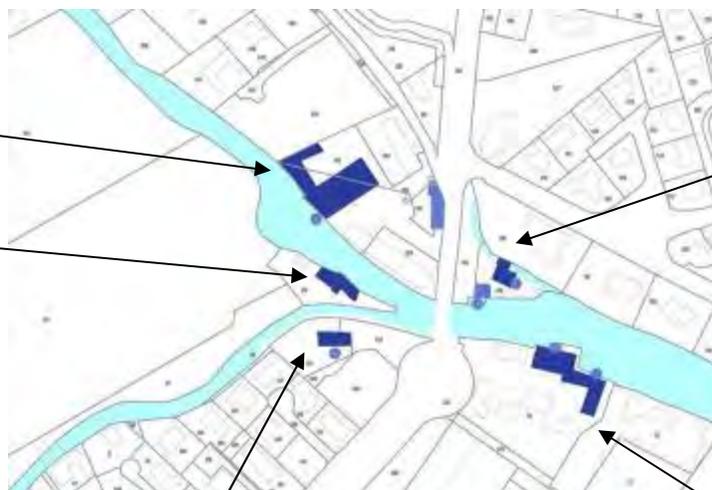
Il fut un temps où La Sorgue de la branche de Velleron ou « **Sorgue de Bonaventure** » comportait de nombreux moulins : à papier, à soie, à farine, dont on peut encore apercevoir la plupart des bâtiments et des ouvrages hydrauliques associés, depuis le Pont de la Pyramide.

Sources : Archives municipales et J.GUIGUE (1993)

Journal n°9 de la Fédération de Défense de l'Environnement du Pays des Sorgues et des Monts du Vaucluse (juin 2008)

EN AVAL DU PONT DE LA PYRAMIDE

Sur la rive droite se dresse l'« **usine de Malakoff** » dotée de ses nombreuses roues, dont au moins une fut autorisée par ordonnance apostolique. Ce bâtiment abrita une usine à décortiquer les légumes, puis une distillerie d'alcool.



Sur la rive gauche un petit moulin à farine dit « **moulin Moricelly** ». La roue date de 1850, elle servira plus tard à l'élévation de l'eau pour arroser les champs alentours.

Ce moulin se situe sur une île dite « **l'île de la Pyramide** », qui primitivement abritait 3 moulins à papiers, dont un daté avec certitude de 1563. Ces papeteries fonctionnèrent jusqu'au tout début du XVII^{ème} siècle. L'ensemble de ces moulins dit « **moulins premiers** » devint en 1890 une fabrique de tapis et couvertures, puis une cartonnerie et enfin dans leur partie principale l'usine des colles et gélatines.



EN AMONT DU PONT DE LA PYRAMIDE

Sur la rive droite : outre une roue, une longue et étroite prise d'eau servait à actionner un moulin à soie, puis à farine. Le dernier propriétaire, marchand de métaux et chiffonnier, utilisera la force motrice pour l'effilochage et le lavage des chiffons. Il s'agissait de l'« **usine Bonaventure** ».



Sur la rive gauche, un ancien moulin à foulons a été reconverti par ordonnance royale en 1822 en un moulin à soie et à farine. Plus tard, il abritera une biscuiterie, puis jusqu'aux années 1980 une minoterie. Dénommée « **usine de la Pyramide** », cette bâtisse massive comportait également une roue, disparue.

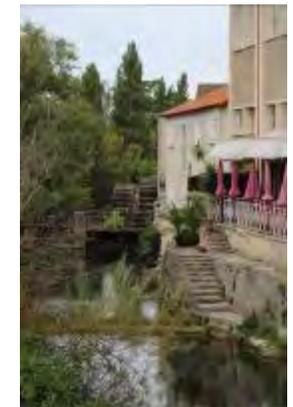


Les moulins sur la Sorgue de Velleron, à l'extrémité du cours Salviaty, actuel cours F. Peyre : DETAILS

Une architecture de volumétrie simple avec des détails soignés, caractérisée par son enracinement dans le paysage.



La perception du site faussée depuis le cours F. Peyre du fait du grillage rigide de zone industrielle.



II.2. LA VILLE EXTRA MUROS II.2.3. Moulins, usines & fabriques Le patrimoine industriel L'Islois

Les Moulins sur la Sorgue de la Cigarette, amont des branches nord et sud de la ville

On trouve aujourd'hui des édifices souvent remaniés, assez disparates et de qualités architecturales inégales. C'est la relation aux sorgues, canaux d'irrigations, *conques* et fossés qui les rend constitutifs de la forme du lieu.

1. Moulins du bassin de Bouïgas : très ancien, moulin de meunier Fantin et descendants. Puis minoterie en 1894. et moulin à foulons transformé.



2. Usine Notre Dame : 1818 une usine à soie dans les dépendances de l'auberge Notre Dame. Puis fabrique de tapis et couvertures.



7. scierie : ancienne scierie Rousset citée par J. Guigue, délocalisée en 7bis?

3. Moulin neuf, ou usine du Pont Neuf : dès le XIV^{ème} siècle et jusqu'à 150 : on y trouve un moulin à papier, puis un moulin à drap. Il devint moulin à foulon, puis tout à tour, à farine, électrique, mécanique, fibre de bois, etc.



II.2. LA VILLE EXTRA MUROS

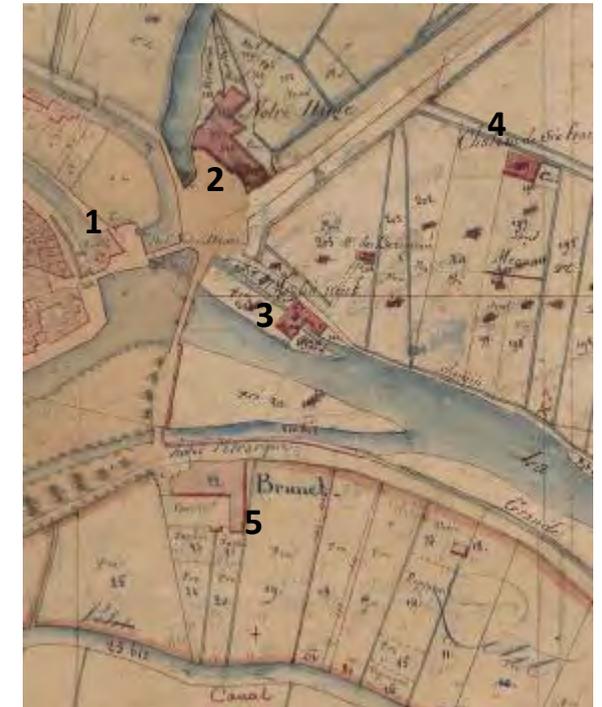
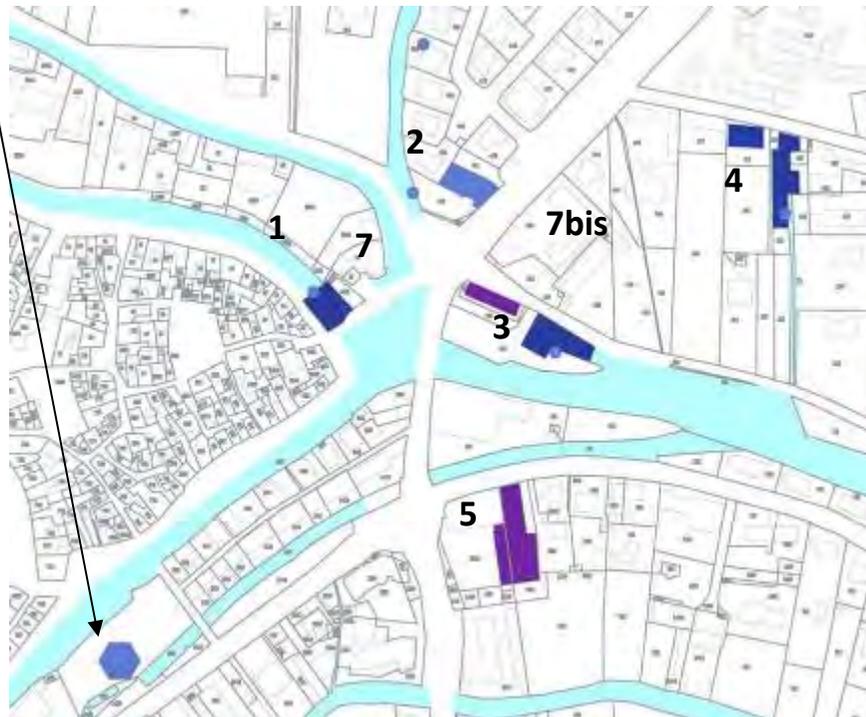
II.2.3. Moulins, usines & fabriques Le patrimoine industriel L'Islois

4. L'usine du Château de Six Francs devenue atelier de mécanique.



6. Moulin existant dès 1520 (C.Martin), en 1828, ce fut celui du meunier G. Milhe, en 1881, il fut transformé en usine de plâtre (X. Dumas) puis repris par la société des Platrières de Vaucluse (Char) qui vendit l'immeuble à la Caisse d'Epargne de l'Isle.

Il n'en reste qu'une roue avec vanne, râtelier etc.



5. quelques édifices de type hangar sont liés au système d'adduction d'eau de l'hôtel de Pétrarque, ils sont le résultat des évolutions économiques du site et aujourd'hui abritent brocante et chambres d'hôtel.



Les Moulins sur la Sorgue de la Cigarette, amont des branches nord et sud de la ville : DETAILS

II.2. LA VILLE EXTRA MUROS

II.2.3. Moulins, usines & fabriques

Le patrimoine industriel L'Islois



2. Usine Notre Dame : 1818 une usine à soie dans les dépendances de l'auberge Notre Dame.



7. ancienne scierie Rousset (délocalisée en 7bis?) pour la construction de l'immeuble années 50/60



7bis



L'immeuble ordonnancé comportait des modénatures y compris sur la partie la plus basse le long du cours Fernande Peyre.

Seul édifice qui ne marque pas de retrait par rapport à l'alignement du cours F. Peyre, il en marque le seuil. Il a perdu de sa force dans le paysage en étant englobé



6. derrière le mur, aujourd'hui détruit pour ouvrir le parc public sur la Sorgue, la propriété de la **fabrique de plâtre** et son « château » aujourd'hui Caisse d'épargne.



Pont de 1931 : les archives municipales modernes indiquent pour la Société les PLATRIERES, la construction d'un pont.



Ci-dessus les bâtiments ultérieurs avec l'usine de mécanique tut en longueur

Ci-contre à droite l'édifice originel sur le modèle des demeures cossues des campagnes l'isloises. A gauche sa façade pignon, son portail d'accès au jardin.

Sa porte et ses fenêtres en arc surbaissées qui peuvent le dater du XVIII^{ème} siècle.

